

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

---

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

C.C.P. N° 1507.13

---

---

## ÉDITORIAL

---

*Les activités que l'Université de Liège a développées au Congo en ces dernières années ont attiré l'attention de nombreux milieux en Belgique et ont suscité un intérêt très vif de divers côtés et, plus particulièrement, dans le public liégeois.*

*Les événements décisifs que le Congo a vécus et vivra au cours de l'année 1960 ont stimulé les curiosités à cet égard. Jusqu'à une date récente, la jeune Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques au Congo et au Ruanda-Urundi (Fulréac) avait préféré travailler intensément à la réalisation de ses projets plutôt que d'en annoncer les intentions. Le moment était venu d'informer le public désireux de savoir et de lui expliquer l'état d'avancement du premier Centre expérimental de formation et d'action rurales après les tout premiers mois de fonctionnement.*

*C'est le but que les Amis de l'Université de Liège ont poursuivi en organisant une grande séance d'information, le 28 mars, en la Salle Académique de l'Université, avec la collaboration de la Fondation Fulréac et celle de la Division d'Afrique de l'Institut de Sociologie, qui travaille aussi à la réalisation d'une œuvre de développement communautaire urbain à Katuba (Elisabethville).*

*M. le Recteur Dubuisson, président de la Fondation a parlé de L'action de l'Université de Liège au Congo, tandis que M. L. Sine, professeur à*

*L'Institut agronomique de Gembloux, a décrit Les aspects techniques de l'action de Fulréac et M. R. Clémens, professeur à l'Université de Liège, Les aspects économiques et sociaux de l'action de Fulréac.*

*Un public nombreux et choisi assistait à cette séance et a prouvé par sa présence et par la chaleur de son accueil, l'intérêt très vif qu'il porte aux choses congolaises et aux entreprises de l'Université de Liège au Katanga.*

*L'Université témoigne par là de sa vitalité. Elle s'est engagée hardiment dans la voie des apports qu'un effort accompli dans un esprit scientifique peut faire à la solution des problèmes du monde contemporain.*

\* \* \*

*Le développement et l'amélioration des contacts entre les professeurs et les étudiants constituent l'axe autour duquel gravitent tous les projets de réforme de l'Enseignement supérieur. Aussi, prendra-t-on connaissance avec un vif intérêt des réflexions sympathiques de M. J. M. Brachman, « Fulbright Fellow », docteur en droit de notre Université, sur Les relations entre professeurs et étudiants dans les universités américaines.*

\* \* \*

*En vue de promouvoir la culture musicale et littéraire, l'Université de Liège a contribué, de manière déterminante, à la Création d'une section liégeoise de la Discothèque Nationale de Belgique dont Maître Louis Poulet, délégué de la section liégeoise au Conseil d'Administration de la Discothèque, nous explique l'esprit et les modalités de fonctionnement.*

\* \* \*

*Parmi nos chroniques habituelles, on retiendra particulièrement la Présentation des Services du Laboratoire de Biologie générale et de Zoologie [candidature et licence (partim)].*

LA REDACTION.

---

## L'Université de Liège au Congo

---

Le 23 juillet 1956, fut passé devant notaire l'acte portant création de l'établissement d'utilité publique « Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi » (FULREAC.)

A l'intervention de M. le Recteur Dubuisson, les Amis de l'Université eurent l'honneur d'être associés à la constitution de FULREAC qui a pris, en quatre ans, un remarquable essor.

Il semblait donc naturel que notre Association mit tout en œuvre pour porter à la connaissance des différents milieux intéressés à la vie de l'Université, les multiples aspects de l'action économique, sociale, culturelle et médicale entreprise par FULREAC en Afrique.

C'est ainsi que les Amis de l'Université ont pris l'initiative d'inviter, le 28 mars dernier, M. M. Dubuisson, recteur de l'Université et président de FULREAC, ainsi que deux de ses principaux collaborateurs, M. R. Clemens, professeur à l'Université, directeur administratif de FULREAC, et M. L. Sine, professeur à l'Institut agronomique de Gembloux, directeur technique de FULREAC, à prendre la parole lors d'une séance d'information portant sur le thème de *l'Université de Liège au Congo*.

\* \* \*

*Ouvrant la séance, M. A. Dewandre, ingénieur A. I. Lg., président de l'Association des Amis de l'Université, souligne le sens de la séance d'information.*

L'Association des Amis de l'Université de Liège organise chaque année, à l'occasion de son Assemblée générale, une manifestation au cours de laquelle est mis en relief le rayonnement de notre Université dans divers domaines.

Cette année, il va être traité, à notre tribune, de sujets d'un passionnant intérêt et d'une grande actualité : il s'agit de l'action de FULREAC, c'est-à-dire la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi et de l'action de la Division d'Afrique de l'Institut de Sociologie de l'Université de Liège.

Les buts de FULREAC, ses réalisations et ses perspectives sont des plus exaltants et répondent parfaitement à la haute mission que Sa Majesté Léopold II et, ensuite, la Belgique se sont tracée dans leur œuvre de civilisation de cet énorme territoire.

Se mettant au-dessus des partis, au-dessus des clans, FULREAC concourt à l'amélioration de la vie des Congolais et à l'élévation de leur niveau de vie.

Et tout cela, sans esprit de lucre, avec le seul but, d'améliorer le bien-être de la population.

Il faut bien reconnaître qu'avant que les Congolais aient pu acquérir les connaissances nécessaires et former des hommes à même de remplir des fonctions de médecins, de chimistes, d'ingénieurs, d'agronomes, de sociologues, en valeur et en quantité, pour s'administrer eux-mêmes, ils auront recours à des spécialistes venant de l'étranger, surtout de Belgique.

Le mérite de l'Université de Liège est d'avoir groupé en son sein une équipe de professeurs et d'assistants de toutes les disciplines, ainsi que de professeurs et assistants de l'Institut agronomique de Gembloux, de créer une équipe d'hommes étudiant un problème bien déterminé, l'examinant ensemble, confondant leurs techniques, je dirais bien, sur place, de façon à coordonner les solutions donnant satisfaction à tous les éléments divers qui la constituent.

Il fallait, naturellement, un homme qui prenne l'initiative et qui galvanise toutes les bonnes volontés qu'il avait pu rallier autour de lui. Cet initiateur et chef de file indiscuté et indiscutable, c'est notre Recteur de l'Université, Président de FULREAC, M. M. Dubuisson.

De suite, il a pu réunir autour de lui une pléiade de savants de toutes les disciplines et on ne saurait trop rendre hommage à l'initiative qu'il a prise. Nous ne parlerons pas aujourd'hui des autres initiatives que le Recteur-Président a eues; elles sont multiples et enthousias-

mantes; elles concourent toutes à un plus grand rayonnement de notre Université.

Evidemment, M. le Recteur Dubuisson est aidé dans les tâches débordantes qu'il assume par un collaborateur, ou plutôt une collaboratrice, j'ai parlé du Professeur Mme Dubuisson. Elle constitue, avec son époux, ce que l'on peut appeler une formidable équipe.

L'Association des Amis de l'Université se doit de suivre l'expansion de l'Université de Liège en intensifiant ses moyens d'action, pour être à la hauteur de cette expansion, au moment où la nécessité d'accroître le « man power » de la Nation s'avère une nécessité impérieuse.

L'extension de nos services et de nos actions se réalise grâce au support de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université.

Nous nous efforçons d'être à la hauteur des tâches qui nous incombent.

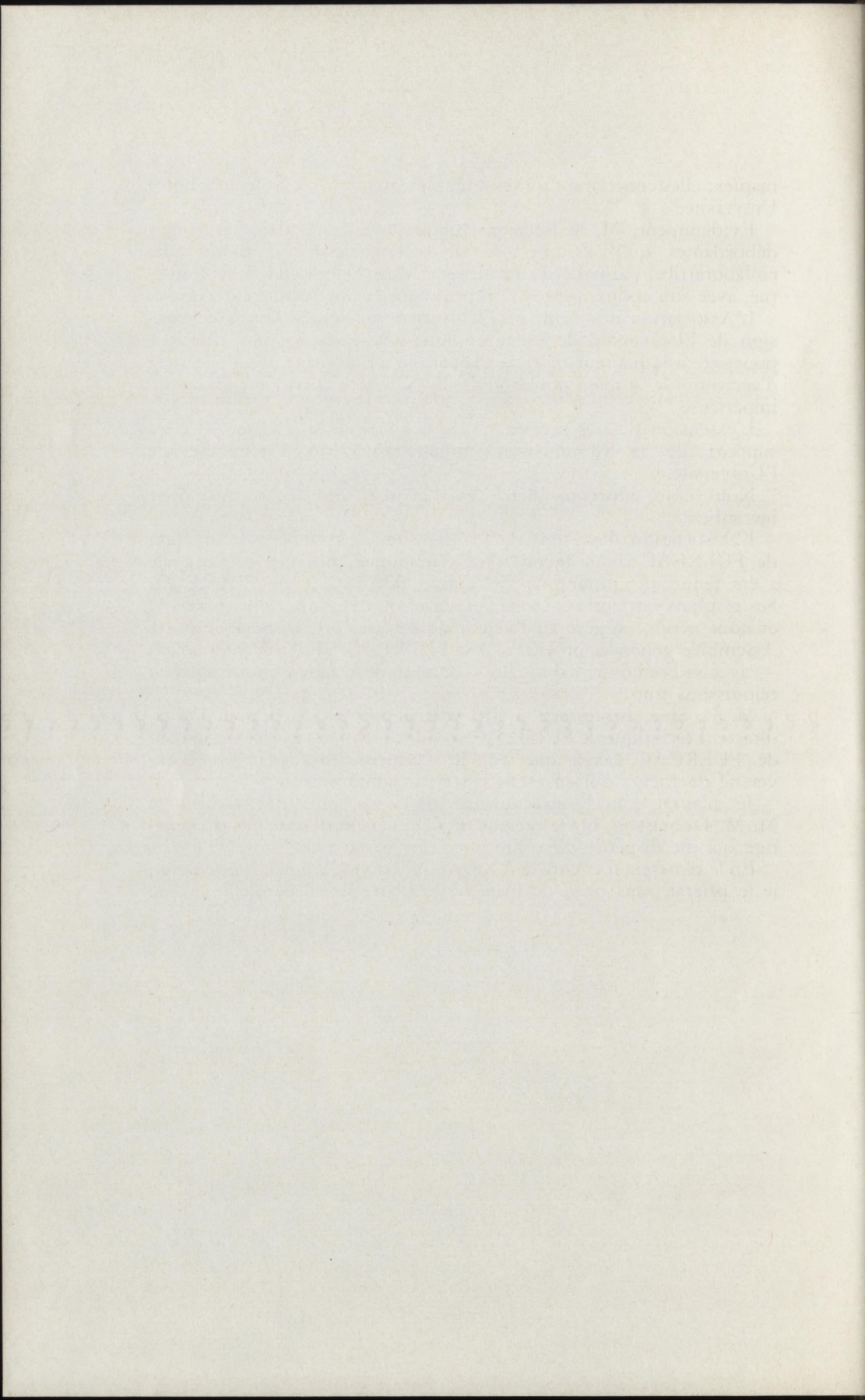
L'Association des Amis de l'Université a participé à la création de FULREAC d'une façon toute symbolique, mais, de ce fait, elle a été tenue au courant de l'évolution des travaux de FULREAC. Ses résultats ont enthousiasmé l'Association des Amis de l'Université et nous avons suggéré au Recteur qu'il fasse, à l'occasion de notre Assemblée générale, un exposé sur FULREAC. Il a immédiatement — avec sa bonhomie habituelle — accepté de le faire et nous nous en réjouissons tous.

M. L. Sine, professeur à l'Institut agronomique de Gembloux, directeur technique de FULREAC, voudra bien vous parler également de FULREAC, ainsi que M. R. Clémens, professeur à l'Université de Liège, qui en est le directeur administratif.

Je n'aurai pas l'outrecuidance de vous présenter davantage M. M. Dubuisson, notre recteur de l'Université. Il a acquis un prestige qui me dispense d'en dire plus long à son sujet.

En le remerciant encore de l'apport qu'il donne à notre Association, je le prierai, sans plus, de bien vouloir prendre la parole.

---



*M. M. Dubuisson, recteur de l'Université et président de Fulrécac occupe alors la tribune et parle de*

## *L'action de l'Université de Liège au Congo*

A l'Association des Amis de l'Université, et en particulier à son Président, M. A. Dewandre, je dis merci de vouloir bien m'accueillir ce soir à cette tribune pour me permettre de parler de l'action entreprise, depuis trois ans, par l'Université de Liège, au Katanga.

Le Congo vit les heures difficiles qui précèdent son accession à l'indépendance. Maintes inquiétudes se font jour, ici et là-bas, parmi les populations blanches et noires. Je crois qu'il est heureux que l'occasion nous soit donnée de proclamer notre confiance dans les destinées du Congo, notre conviction que l'œuvre entreprise par la Belgique en Afrique doit être poursuivie et que le devoir de notre Université est de ne pas se soustraire à cette tâche, quelles qu'en soient les difficultés.

J'ai déjà exposé, dans mon discours de rentrée d'octobre 1957, quelle est la suite des événements qui ont amené l'Université de Liège au Haut-Katanga. Je me bornerai donc sur ce point à un bref résumé.

A la suite d'un voyage que nous fîmes, M. J. Delchevalerie et moi au Congo, au printemps de 1956, l'idée se fait jour que l'Université peut apporter à ce pays beaucoup plus que les résultats de recherches scientifiques menées individuellement. Dans ce vaste territoire où presque tout reste à faire et où chaque réalisation suscite de nombreux problèmes nouveaux, bien des questions ne peuvent être résolues d'une manière adéquate parce que les hommes en place y sont trop peu nombreux et trop occupés. Dans ces conditions, un renfort de cerveaux apparaît comme utile et c'est dans cet esprit que je disais, dans mon discours de rentrée d'octobre 1957 :

« Ce qu'il manque au Congo, c'est la possibilité de ces études  
» convergentes, c'est le travail en équipe de spécialistes, poursuivant  
» leurs recherches scientifiquement et dans le calme, pour arriver  
» à des conclusions vraiment complètes et rigoureuses. Aucun  
» organisme colonial ne possède cette équipe; eut-il même les  
» hommes, aucun organisme colonial ne pourrait songer à les  
» distraire de leur labeur pour un temps indéterminé, à les réunir,  
» à les libérer des nécessités immédiates.

» Cette équipe que le Congo ne peut mettre sur pied, notre  
» Université peut la réaliser. Elle peut grouper autour d'une table  
» ronde en même temps, et pour l'étude d'un problème convenu,

» des spécialistes aussi divers — et compétents — qu'un médecin,  
» un ingénieur, un nutritionniste, un géographe, un psychologue,  
» un agronome, un zoologue, un sociologue, un botaniste, un ethno-  
» logue, un géologue et leur assurer les meilleures conditions de  
» travail serein. »

Ainsi, l'Université de Liège, par le truchement de la Fondation FULREAC qu'elle venait de créer, offre de mettre sur pied des études interdisciplinaires pour étudier des problèmes congolais.

Dans le même temps, le Centre d'Etude des Problèmes Sociaux Indigènes d'Elisabethville (CEPSI) réfléchit aux problèmes angoissants de la surpopulation des cités urbaines du Haut-Katanga.

La main-d'œuvre nécessaire aux industries minières, péniblement rassemblée dans les débuts, ne cesse de croître, en raison du taux élevé de la natalité, de l'efficace surveillance médicale qui diminue la mortalité et aussi en raison de l'immigration sans cesse accrue de populations venues de la brousse et attirées par le standing de vie des cités.

Comment est-il possible d'assurer, à cette population urbaine, le travail nécessaire à sa subsistance et de compenser l'instabilité psychologique qui résulte de l'abandon du milieu coutumier, dès lors que les régions rurales se dépeuplent, restent fort arriérées, et ne participent pas au mouvement d'expansion culturelle et économique.

Cette convergence de vues entre FULREAC et le CEPSI, conduit, en septembre 1956, ces deux organismes à conclure des conventions de recherches interdisciplinaires.

Dès janvier 1957, une première mission FULREAC part au Katanga pour étudier ce problème. Elle est placée sous la direction de notre regretté collègue Lucien Brull. Elle est composée de professeurs et de membres du personnel scientifique de l'Université de Liège et de l'Institut agronomique de Gembloux. C'est à ce moment que se noue cette étroite collaboration entre Gembloux et Liège, qui n'a fait que se resserrer avec le temps et qui a produit tant d'heureux résultats déjà. Puisque l'occasion m'en est donnée, je voudrais dire à tous mes collègues de l'Institut agronomique de Gembloux combien nous sommes reconnaissants du concours dévoué et compétent qu'ils ne cessent de nous apporter.

Après deux mois d'étude et d'enquêtes sur le terrain, la mission Brull dépose ses conclusions devant le CEPSI et les autorités industrielles et administratives du Katanga. Pour la mission, les problèmes de la décongestion des villes peuvent recevoir un début de solution si l'on crée dans les milieux ruraux, proches des grands centres, une économie et des conditions de vie analogues à celles des villes. Pour promouvoir cette économie rurale, la mission propose de créer des *Centres expérimentaux d'action et de formation rurales*.



La conception de ces centres repose sur les idées suivantes :

- 1<sup>o</sup> Nécessité d'encadrer l'indigène dans l'agriculture comme cela se passe dans l'industrie de manière à l'éduquer et à lui apprendre effectivement à travailler.
- 2<sup>o</sup> Nécessité, non pas d'imposer des méthodes aux indigènes mais de leur proposer des modèles qu'ils puissent imiter. Ainsi se formeront des élites rurales noires qui, elles-mêmes, serviront d'exemples entraînants dans leur milieu.
- 3<sup>o</sup> Nécessité d'agir simultanément sur les agriculteurs, sur leur femme et sur leurs enfants et de combiner l'apprentissage des techniques culturales, l'enseignement de base, la formation professionnelle, les services sociaux et médicaux.

Sous cette forme, rien n'a jamais été fait dans les territoires d'Outre-Mer. On se trouve bien, par conséquent, en face d'une première expérience originale qui doit être suivie pas à pas dans tous les secteurs, sous contrôle scientifique.

Tels sont les principes définis par la première mission interdisciplinaire et approuvés par les instances compétentes du Katanga.

Nous passons aussitôt à la mise en pratique de ces principes.

Dès les mois d'août-septembre 1957, une seconde mission se rend au Katanga pour rechercher un site convenant à l'installation du premier Centre expérimental de formation et d'action rurales. Ce site, situé à une centaine de kilomètres au N. O. d'Elisabethville, près du village de Mangombo, est reconnu propice à cette installation et l'on entreprend aussitôt les études préalables à son aménagement. Un personnel de recherches et ultérieurement d'exécution et d'encadrement, est progressivement mis en place.

Par ailleurs, FULREAC entreprend de trouver les appuis nécessaires à la réalisation des projets.

En février 1958, une convention est signée entre le Ministre des Colonies, — à l'époque M. Buisseret que je voudrais ici remercier d'une manière toute particulière pour la marque de confiance qu'il a ainsi témoignée à l'Université, — et d'autre part FULREAC. Cette convention délimite les zones dans lesquelles FULREAC peut exercer son action, prend note des engagements respectifs de CEPSI et de FULREAC et apporte la promesse du concours régulier du Gouvernement.

Une seconde convention est signée en mars 1958 entre le Gouverneur Général du Congo Belge et FULREAC. Aux termes de cette convention, le Gouvernement de la Colonie accepte de mettre à notre disposition une école d'horticulture ainsi que ses dépendances pour assurer la formation théorique et pratique des agriculteurs.

Enfin, des accords sont conclus, à l'intervention de l'Administration territoriale, avec les Chefs coutumiers compétents au sujet de la disposition des terres nécessaires à l'entreprise agricole.

600 hectares de terrains sont domanialisés et mis à notre disposition; en outre, nous avons le droit d'exploiter environ 2000 hectares de terres qui restent propriété indigène.

Ainsi garantis, nous pouvons songer à l'installation proprement dite du premier Centre expérimental qui est dénommé Centre FULREAC I.

On trace des pistes et des routes, un canal d'irrigation, on construit les maisons du poste européen, le dispensaire, la porcherie, l'école d'horticulture et son centre d'hébergement, on défriche les terres à cultiver, on urbanise le village indigène. Parallèlement, on étudie le plan de culture approprié, on met au point un système de comptabilité industrielle qui nous permet de savoir exactement la manière dont sont utilisées les diverses sources de revenus, le coût de revient de chacune des exploitations ainsi que leur rendement, la part revenant à chacun des agriculteurs dans les bénéfices etc... On étudie le mode de vie qui doit être celui des villageois et de leur famille, la manière dont ils sont mis au travail et rémunérés en attendant les bénéfices.

On organise les actions médicale, sociale et les méthodes d'enseignement tant au niveau de l'enseignement primaire et gardien qu'à celui de l'enseignement de l'école d'horticulture ainsi que la formation des femmes indigènes etc...

Tout cet immense travail est mené à bien en un temps extrêmement court, grâce au dévouement inlassable des équipes que nous avons mises sur place.

En mai dernier, les premiers élèves de l'école — futurs villageois — arrivent au Centre et sont mis au travail.

Actuellement, 98 futurs paysans sont en place au Centre FULREAC I., ce qui représente une population d'environ 350 habitants. La moitié de ces habitants est logée dans des maisons construites par eux au moyen d'un fonds d'avance et qui est leur propriété personnelle; l'autre moitié est encore logée dans le Centre d'hébergement annexé à l'Ecole d'Horticulture en attendant que la fin de la saison des pluies permette la construction de nouvelles maisons au village.

En dépit de circonstances politiques qui n'ont pas toujours été faciles, ces villageois nous font confiance et nombreux sont ceux qui ont compris tout l'intérêt du vaste effort qui est fait à FULREAC I. pour leur apprendre les techniques de culture et le mode de vie de véritables paysans.

La mise en culture des terrains défrichés a lieu progressivement et, fin décembre dernier, le Centre comprend une douzaine d'hectares de cultures maraichères et de pommes de terre, une cinquantaine d'hectares de cultures vivrières et fourragères et huit hectares destinés à un verger. La vente des premiers produits commence fin 1959. Une première distribution des bénéfices entre les villageois est effectuée.

Nous comptons défricher encore de nouvelles terres et intensifier les cultures de type industriel : nous avons fait un essai de tabac qui donne beaucoup de promesses et nous espérons tenir dans cette spéculation, ainsi d'ailleurs que dans celle du ricin, les moyens d'assurer à nos agriculteurs des revenus honorables.

Les nombreux visiteurs qu'intéresse l'expérience menée à FULREAC I. peuvent admirer le troupeau de 150 têtes de bétail qui paît dans les pâturages du Centre ainsi que des porcs d'élevage dont la croissance s'effectue dans d'excellentes conditions.

Pendant ce temps, une équipe de chercheurs effectue sur le lac de retenue de la Lufira, voisin de notre Centre, une série d'études qui ont pour objet de rechercher les moyens d'une mise en exploitation plus rationnelle des ressources piscicoles de ce lac.

Une autre équipe de chercheurs fait des enquêtes approfondies sur la structure et les qualités des terres au Haut-Katanga. Nous savons maintenant, grâce à ces études, quels sont les territoires qui, dans cette région, se prêtent à des développements agricoles.

Un site convenant pour un second Centre de formation et d'action rurales a, du même coup, pu être décelé. Nous comptons pouvoir installer ce second Centre dans la vallée de la Mwera, située à une vingtaine de kilomètres du Centre FULREAC I. de Mangombo. La piste qui reliera les deux centres est mise en état; ainsi, les puissants moyens d'action en personnel et en hommes installés à FULREAC I., qui prend le caractère d'un véritable centre pilote, pourront être mis à la disposition du Centre FULREAC II. de la Mwera.

D'autre part, nous poursuivons, en accord avec le CEPSE, une action médicale intense non seulement au Centre FULREAC I., mais encore dans une vaste région s'étendant au S. E. du lac de retenue de la Lufira. Quatre dispensaires sont à la disposition de notre médecin. En 1960, nous comptons construire un petit hôpital et une maternité à FULREAC I.

Dans le domaine de l'enseignement, auquel les villageois sont extrêmement attentifs, nous avons fait un effort considérable. Trois classes primaires et une classe gardienne ont été organisées sous l'impulsion d'un instituteur blanc et de deux moniteurs noirs, tandis que des cours du soir sont donnés aux adultes avec la collaboration de nos chercheurs. L'enseignement dans le cadre de l'Ecole provinciale d'Horticulture est quotidien et obligatoire; il comporte quelques cours théoriques mais surtout des démonstrations pratiques sur le terrain. Enfin, un enseignement spécial pour les femmes a commencé et se développe intensément depuis l'arrivée d'une assistante sociale.

Les matières enseignées dans les écoles ainsi que les méthodes pédagogiques sont entièrement neuves; elles sont tirées d'un rapport rédigé par trois de nos chefs de mission FULREAC à la suite d'une enquête approfondie qu'ils ont poursuivie en 1958 dans le Ruanda-Urundi et dans le Katanga, rapport qui eut, partout, un retentissement considérable.

Tel est, Mesdames et Messieurs, l'effort que FULREAC a poursuivi au Katanga depuis 1957.

Telles sont aussi nos réalisations.

Notre action a été appréciée au-delà de toute espérance et je viens d'en avoir une preuve solide : les dirigeants de l'Union Minière, conscients de la nécessité de faire un effort tout particulier de développement agricole dans les milieux coutumiers, ont demandé à FULREAC d'entreprendre de nouvelles études préalables dans quatre chefferies importantes du Haut-Katanga et de préconiser les moyens d'action les plus appropriés pour aider les chefs coutumiers à provoquer parmi leurs populations, des activités économiques nouvelles. C'est pourquoi, il y a quelques semaines, je suis allé à Elisabethville. J'ai accepté cette nouvelle et très importante tâche et des contrats nouveaux viennent d'être signés.

Dès à présent, une première mission de reconnaissance travaille dans les quatre chefferies de Pande, Bunkeya, Kazembe et Muso-Katanda, c'est-à-dire dans des territoires couvrant approximativement 2.500.000 hectares. Dès le 15 avril prochain, dix chefs chargés de mission rejoindront les hommes actuellement en place et, ensemble, d'une manière interdisciplinaire, feront un inventaire des possibilités de développement rural dans ces régions.

L'Université de Liège, par l'intermédiaire de FULREAC, assume ainsi une véritable action d'*assistance technique* à des populations sous-développées.

Je suis conscient de ce que cette perspective a de nouveau, considérée du point de vue du rôle traditionnellement dévolu aux universités. Mais, précisément, dans ce monde en plein développement, le moment est venu pour nous de ne plus nous cantonner dans nos laboratoires mais d'apporter toutes nos ressources, qui ne sont pas négligeables, à la solution de problèmes concrets de la vie humaine.

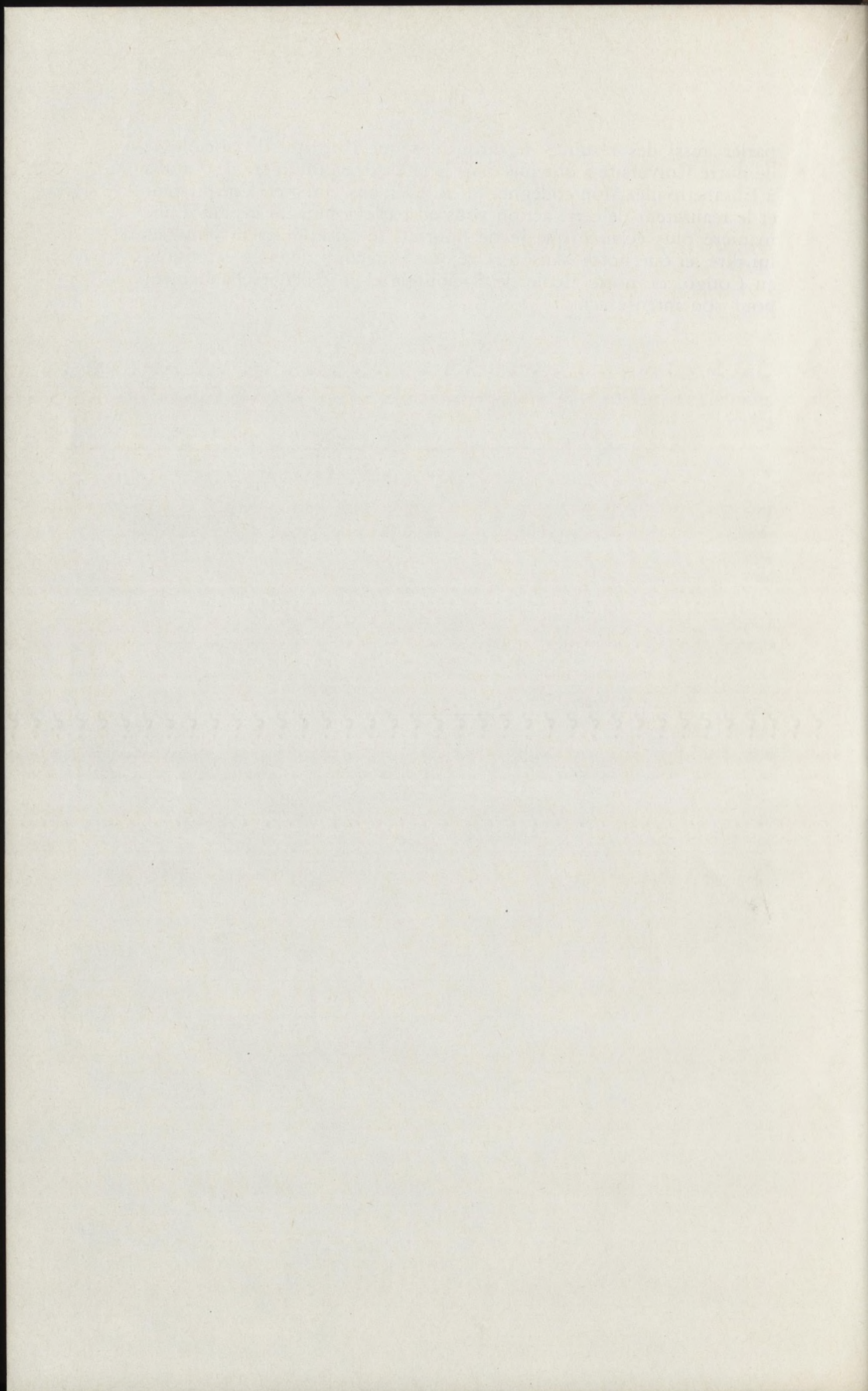
L'Université de Liège n'a pas craint d'assumer d'importantes responsabilités dans le développement du Congo. J'y vois un apport supplémentaire de forces sans lesquelles le Congo ne pourrait accéder à la véritable civilisation. J'y vois, pour notre Maison, une source nouvelle d'enrichissement scientifique et d'expansion, sans comparaison avec le niveau extrêmement réduit de notre apport financier.

Je l'ai souligné antérieurement déjà mais je voudrais y revenir : il est certain que l'habitude qu'auront prises nos chefs et chargés de mission FULREAC de travailler en commun et en étroit contact les uns avec les autres leur auront ouvert des possibilités nouvelles de travail en équipe. Et, d'avoir dû apporter à la solution d'un problème humain non seulement leurs qualités intellectuelles et scientifiques mais encore toutes les ressources de leur cœur et de leur personnalité, nos chefs et chargés de mission seront mieux armés pour affronter, dans leur Université, leurs tâches traditionnelles.

Un mot encore. L'action de FULREAC dont je viens de parler n'est pas la seule que l'Université conduit au Congo. J'aurais voulu

parler aussi des résultats remarquables que l'Institut de Sociologie de notre Université a obtenus dans la cité extracoutumière de Katuba à Elisabethville. Mon collègue, M. R. Clémens, qui a été l'inspirateur et le réalisateur de cette action vous en parlera dans un instant d'une manière plus éclairée que je ne pourrais le faire; mais je voudrais lui dire ici que notre Maison se réjouit beaucoup de cette extension, au Congo, de notre Ecole de Sociologie et le féliciter chaudement pour son intense activité.

---



*Dans son discours M. L. Sine, professeur à l'Institut agronomique de Gembloux, directeur technique de Fulreac développe*

## *Les aspects techniques de l'action de FULREAC*

La première mission scientifique interdisciplinaire d'étude du Haut-Katanga organisée par l'Université sous la direction du Professeur Brull, de février à mai 1957, avait pour but l'étude, sous tous ses aspects, des problèmes posés par l'évolution des centres extra-coutumiers et le déséquilibre qui en résulte entre l'économie et le peuplement des zones urbaines par rapport aux zones rurales. La mission estima que le remède à longue échéance, à ces difficultés, résidait dans l'amélioration de l'éducation, de l'économie et de l'hygiène des populations rurales.

Afin de promouvoir ces améliorations, la mission proposa la constitution de centres pilotes, appelés Centres expérimentaux de formation et d'action rurales. Le but de ces centres était de démontrer, par l'exemple, que les conditions de vie en milieu rural peuvent soutenir la concurrence avec les conditions de vie en milieu urbain, tant sur le plan social que sur le plan économique.

En outre, répondant au désir exprimé tant par les milieux européens que par les milieux coutumiers, la mission proposait que FULREAC participe, directement, à la mise en application des mesures préconisées. De ce chef, elle entendait prouver tout l'intérêt que l'Université portait à la solution pratique des problèmes et sa volonté de participer à la mise en application des conseils ou recommandations qu'elle serait amenée à formuler sur le plan scientifique.

Cette décision, vraisemblablement unique dans les annales des universités belges, impliquait la recherche de solutions immédiates à une série de problèmes d'ordre social, économique, administratif et entraînait une série de réalisations techniques.

Le Professeur Clémens vous exposera dans quelques instants, la complexité des questions sociales, économiques et administratives et je me propose de faire le point des aspects techniques de l'activité de FULREAC.

Les propositions de la mission interdisciplinaire ayant recueilli l'adhésion des autorités responsables, impliquaient, en fait, la nécessité de prendre, dans les délais les plus courts possibles, les décisions suivantes :

- étudier les moyens de mettre sur pied un système agricole rentable;
- choisir l'emplacement d'un premier centre d'action.

La décision quant au choix d'un système agricole, contrairement à ce que l'on pourrait croire, est loin d'être une question purement

technique, et interfère avec quantité de questions d'ordre social, économique, commercial. Il n'en demeure pas moins qu'elle doit reposer sur l'étude des possibilités fondamentales de la région. Or, il faut convenir que les possibilités agricoles du Haut-Katanga ne sont pas, à première vue, très intéressantes, et ceci pour d'évidentes raisons de climat et de sol.

Le climat du Haut-Katanga est caractérisé par une saison sèche unique, nettement marquée et longue de six à sept mois environ (avril à octobre-novembre). Durant cette période, les pluies sont nulles, les journées très ensoleillées et les nuits froides. La température minimum moyenne mensuelle de l'air est inférieure à 4° C. pendant les mois de juin, juillet et août, au cours desquels la température maximum moyenne mensuelle dépasse 25° C. La température observée au niveau du sol au cours de ces mois froids peut descendre en dessous de 0° C. (Des pertes pour gelées nocturnes de certains légumes ont été subies par des colons maraîchers de la région d'Elisabethville). La température minimum se relève progressivement au cours de la saison des pluies et sa valeur moyenne mensuelle est supérieure à 12° C. de novembre à mars. Au cours de ces mois, les pluies sont abondantes; elles dépassent 200 mm. pour les mois de décembre à mars. L'intensité totale des pluies dépasse, en moyenne, 1200 mm. par an. Cette période de pluie, qui coïncide avec le développement optimum de la végétation, se caractérise malheureusement, par une insolation très réduite.

Ces conditions climatiques sont donc nettement défavorables au point de vue agricole. En saison sèche, la sécheresse, les températures minima peu élevées des nuits et les températures maxima des jours s'opposent au développement optimum, tant des cultures perennes équatoriales que des cultures perennes traditionnelles en régions tempérées. En saison des pluies, le faible ensoleillement est défavorable à l'obtention de récoltes à période moyenne de végétation.

En conclusion et du point de vue climatologie agricole, le Haut Katanga est défavorisé par rapport à la plus grande partie du reste du Congo belge.

En ce qui concerne les sols, le bilan des levés de reconnaissance entrepris par les spécialistes en pédologie fut, lui aussi, assez mince. Les sols les plus riches sont les sols alluviaux. A l'intérieur de la zone d'action de FULREAC, ils se localisent dans les vallées en bordure des ruisseaux et ne s'étendent sur une certaine superficie que dans la grande vallée de la Mufufya et sur le pourtour du lac de retenue de la Lufira. Les alluvions les plus fertiles sont par ailleurs presque toujours occupés et mis sous culture.

Quant aux sols de plateaux, leur potentiel de production, déjà inférieur à celui des sols de vallée, varie fortement selon les circonstances locales, depuis l'absence totale de fertilité jusqu'à un potentiel susceptible de recevoir une affectation agricole rentable.



Cette situation déshéritée du Haut-Katanga permet d'expliquer l'absence de grands groupes de population, avant l'arrivée des Européens et l'installation des complexes industriels. Elle explique également les motifs pour lesquels il fallut dès le départ s'orienter vers une forme d'agriculture assez complexe.

Les conditions climatiques suggèrent immédiatement la recherche de solutions qui permettraient l'utilisation de la luminosité de la saison sèche par l'irrigation et un des premiers objectifs des missions fut la prospection hydrologique. Or, les possibilités d'existence d'une agriculture irriguée présupposent, évidemment, un approvisionnement en eau suffisant. Cet approvisionnement suffisant est l'exception au Haut-Katanga où les rivières sont rares et à faibles débits d'étiage.

L'ensemble de la région, de la frontière rhodésienne à Kolwezi, est drainé par les trois grandes rivières que constituent le Luapula (qui se déverse dans le lac Moero) la Lufira (qui forme en amont des chutes Cornet, le lac de retenue du Tshangalele alimentant les centrales hydroélectriques du Mwadingusha et de Koni) et le Lualaba (sur lequel sont installées les centrales Delcommune et le Marinel). Le long de ces trois grandes rivières, on ne rencontre que deux vallées importantes susceptibles d'être irriguées par gravité : la vallée de la moyenne Lufira, en aval des chutes Cornet et en amont des chutes de Kiubo et la vallée du Luapula en bordure du lac Moero.

Ces deux vallées sont toutes deux très éloignées des grands centres urbains et sont situées à l'extérieur des zones d'action dont l'étude fut confiée à FULREAC. La seule vallée alluviale importante, à l'intérieur de la zone d'action de FULREAC, la vallée de la Mufufya, n'est pas irrigable par gravité par suite de l'absence d'eaux superficielles de quelque importance.

En conclusion et pour résumer cet inventaire, il apparaissait qu'une agriculture intensive au Haut-Katanga nécessitait l'irrigation. A l'intérieur des zones d'action de FULREAC, cette irrigation ne pouvait être qu'une exception et devait être réservée aux sols les plus favorisés du point de vue pédologique et topographique en vue de la production de cultures très spécialisées, à très haut rendement, du type des cultures fruitières ou maraîchères à écouler sur les importants marchés d'Elisabethville et de Jadotville.

A l'exception de quelques sites favorisés, la mise sur pied d'un système agricole devait donc inéluctablement être orientée vers une agriculture non irriguée, de type semi-intensif, adaptée aux conditions de la saison des pluies, permettant la production de vivres pour les centres urbains, et en liaison avec l'élevage.

Ces observations générales permirent à la seconde mission interdisciplinaire de juillet-octobre 1957 d'émettre un avis favorable quant aux possibilités d'utilisation d'un emplacement pour le premier centre de formation rurale. Il s'agissait du territoire de Mangombo, situé à 90 km. d'Elisabethville, à 16 km. au nord de l'axe routier

Elisabethville-Jadotville. Ce site fait partie du bassin de la rivière Lupembashi et est situé à quelque 10 km. en amont de son embouchure dans le lac Tshangalele. Les sols qui le constituent sont essentiellement des alluvions de vallée et se classent parmi les meilleurs que l'on puisse rencontrer au Haut-Katanga.

Le débit de la rivière Lupembashi permet de prévoir l'irrigation de cinquante hectares environ.

Remarquons en passant que le choix de l'emplacement du premier centre pouvait se discuter à partir de deux points de vue très différents. D'une part on pouvait procéder à une étude complète des possibilités de tous les gîtes agricoles de la région et décider ensuite du choix d'un emplacement. D'autre part, on pouvait, après un inventaire rapide, étudier si un des territoires proposés pouvait convenir et décider d'y installer le premier Centre en poursuivant les études générales.

FULREAC adopta la seconde méthode de travail car elle permettait d'avancer d'une ou deux années l'installation du premier Centre. Les événements actuels montrent que cette attitude réaliste et décidée fut la plus opportune. En outre, si de toute évidence, il n'était pas possible, en décembre 1957, d'affirmer avec rigueur que Mangombo, représentait le meilleur emplacement pour le premier Centre FULREAC, il était néanmoins prouvé scientifiquement qu'il pouvait servir de départ.

Depuis cette époque, les prospections pédobotaniques auxquelles il a pu être procédé ont montré combien le choix fut judicieux et, personnellement, nous penserions, idéal. Que grâce en soient rendues aux premiers prospecteurs et spécialement à la sagacité du service agronomique de l'Union Minière, qui fit la proposition.

Ayant décidé d'un emplacement, le système agricole suivant fut retenu. Il s'articulera sur deux spéculations fondamentales : d'une part, la production de cultures maraîchères et de cultures fruitières, d'autre part, l'élevage de bovins pour la production de viande.

On sait qu'un grand nombre de légumes dits « européens » peuvent être produits dans les conditions de sols et de climat du centre de Mangombo pour autant que certaines conditions soient réalisées qui sont principalement :

- apport continu d'une fumure organique abondante;
- possibilités permanentes d'irrigation;
- choix de variétés adaptées aux courtes photopériodes.

D'autre part, le programme maraîcher à établir doit être orienté en fonction des possibilités d'écoulement sur les marchés locaux. Nous touchons ici un exemple où le programme technique est subordonné aux possibilités locales d'écoulement.

Sur le plan théorique, il n'existe pas d'obstacles essentiels à la mise sur pied de ce programme maraîcher à très haute rentabilité.

Sur le plan des applications pratiques, il doit être conjugué à une parfaite commercialisation des produits et suppose également la production régulière de produits maraîchers de qualité. On perçoit immédiatement les difficultés de mise en route de pareil programme compte tenu de l'inexpérience des cultivateurs indigènes. Quelles que soient les difficultés, il fut estimé que l'expérience maraîchère s'imposait, compte tenu de ses grandes possibilités économiques.

En ce qui concerne les cultures fruitières, seule la production de citrus fut envisagée pour la vente. Le verger est irrigué.

L'autre volet fondamental de la production fut l'élevage des bovins.

Cette spéculation est particulièrement intéressante parce que la surproduction de viande est inconnue et qu'il n'y a pas de fluctuation des prix. En outre, la présence d'animaux permet la production d'engrais naturels. Il n'a pas été envisagé, au début, de production de lait en raison des prix de revient trop élevés et de la difficulté d'aboutir à une formation suffisante chez les éleveurs.

Ce bétail sera alimenté en saison des pluies par le pâturage. En saison sèche, le régime alimentaire sera artificiel à base d'ensilage de pennisetum et de maïs, de foin, de légumineuses et de tubercules. Il est donc nécessaire de prévoir des cultures fourragères servant à cette alimentation de saison sèche. Ces cultures seront, éventuellement, irriguées.

Enfin, pour compléter le programme agricole, il fut prévu un élevage de porcs. La rentabilité est très rapide et il fournit le complément d'engrais naturel indispensable aux spéculations horticôles.

En ce qui concerne les cultures vivrières, il fut proposé de se contenter des superficies nécessaires à la subsistance des villageois. Les conditions locales sont trop peu favorables à la production de grandes quantités de vivres destinées à la commercialisation.

Aucune culture industrielle ne fut envisagée, provisoirement, si ce n'est une euphorbiacée, le purghère. Les graines de cette euphorbiacée sont assurées d'une commercialisation sur le marché d'Elisabethville.

Sans être de grand rapport (le revenu brut par hectare serait de l'ordre de 1.000 fr.) le purghère peut faire office de jachère, tout en fournissant un certain revenu.

En résumé, le programme agricole fut axé sur :

- l'élevage et les cultures annexes ne nécessitant pas l'irrigation;
- les productions maraîchères et fruitières avec irrigation;
- quelques cultures vivrières non irriguées;
- la production de purghère en jachère.

Faute de mieux, il fut donc décidé, provisoirement, de conserver le système des jachères. Parallèlement à ces décisions, il fut décidé d'accorder le maximum d'attention aux recherches actuellement poursuivies pour promouvoir la production, sans irrigation, de cultures

industrielles payantes tels le tabac et le ricin. Il fut décidé d'effectuer des essais d'orientation à Mangombo.

Le programme agricole était ainsi établi et l'emplacement du premier Centre définitivement choisi. Chronologiquement, nous sommes au début de 1958. Il convenait dès lors de passer à la réalisation.

Cette réalisation demandait l'élaboration et l'exécution d'un plan d'aménagement pour préciser :

- l'importance du personnel européen à mettre en place et à installer;
- le nombre des villageois à installer;
- l'emplacement du futur village, l'aménagement du village avec ses rues, ses places, ses bâtiments publics, l'étendue des parcelles;
- le type d'habitation;
- les terrains à affecter aux cultures fruitières et maraichères ainsi que l'équipement du système d'irrigation;
- les terrains à réserver pour des cultures didactiques;
- les terrains à affecter aux cultures fourragères, aux vivres, etc.

Ce plan d'aménagement devait se baser sur les impératifs agricoles et tenir compte, en même temps, des terres disponibles, des possibilités d'irrigation, des zones de terrain concédées à FULREAC, de la présence au sein du futur village de salariés vivant côte à côte avec les agriculteurs, de l'importance du programme de mécanisation, de certaines exigences en matière d'hygiène etc... etc...

Or, au début de 1958, quantité de ces questions étaient loin d'être résolues. Il en résulte que le projet tenta de tenir compte de tous les éléments connus mais qu'il fut conçu avec l'idée essentielle d'être aisément adaptable à toute modification des données du problème et notamment à toute modification des impératifs de la production agricole.

Pour être implanté sur le terrain, il fallut procéder :

- à un levé altimétrique détaillé des terres irrigables avec cartes topographiques au 1/1000. Cette précision était indispensable eu égard à la faible pente (inférieure à 1 %) des terrains à irriguer et à leur hétérogénéité pédologique;
- à un levé pédobotanique au 1/5000 des terres domaniales;
- à un levé pédobotanique au 1/20.000 des terres de culture, du village;
- à une étude de l'approvisionnement en eau potable et électricité de tout le centre;
- à une étude et à une adjudication des bâtiments à construire et à terminer avant l'arrivée des premiers villageois.

L'idée fondamentale était d'installer les cinquante premières familles en mai 1959, les cinquante familles suivantes à la fin de

1959 de façon à pouvoir entamer le cycle cultural complet lors de la saison des pluies 1959-1960.

Si l'on veut se rappeler que les conventions signées entre l'Université et l'Administration du Ministère du Congo belge, datent de février-mars 1958, on conçoit qu'il s'agissait presque d'une gageure.

Les 14 mois séparant le 1<sup>er</sup> mars 1958 du 1<sup>er</sup> mai 1959 furent donc utilisés pour :

- négocier les accords avec les chefs coutumiers;
- procéder à la construction des habitations pour européens c'est-à-dire les trois maisons d'habitation et un guest-house;
- construire l'école d'horticulture avec ses deux salles de classe et ses dépendances;
- construire un hangar pour le matériel, un magasin et un atelier de réparation;
- défricher les terres nécessaires à l'installation des routes de circulation, à l'assiette du canal d'irrigation, construire ces pistes et ce canal;
- construire les cinquante habitations qui appartiendront au futur internat de l'école et qui seront utilisées, au cours des premiers mois, comme habitations par les futurs villageois;
- construire les habitations pour le personnel indigène salarié;
- installer l'eau et l'électricité;
- étudier les achats de matériel agricole à prévoir, y compris un matériel d'irrigation par aspersion;
- installer des parcelles de multiplication de façon à disposer, en octobre 1959, des boutures nécessaires à l'implantation des cultures fourragères, etc. etc.

Or le démarrage fut nécessairement compliqué puisque FULREAC ne put disposer de personnel permanent sur place qu'à partir de septembre 1958, le Secrétaire général en Afrique n'ayant pu prendre ses fonctions qu'à cette époque.

Inutile de souligner que si, sur 14 mois, et à partir de la brousse la plus complète, à 60 km. de tout centre européen, tous ces travaux ont pu être entrepris, sous la surveillance d'un personnel européen comprimé à l'extrême, nous le devons essentiellement au dévouement inlassable du personnel d'Afrique et tout spécialement du Secrétaire général ainsi qu'au dévouement des anciens élèves de l'Université et de l'Institut agronomique de Gembloux qui, dans la mesure de leurs moyens, ont coopéré par leurs conseils et bien souvent en payant de leur temps, à la mise sur pied du programme.

En de nombreuses occasions, des renseignements, des indications ont été fournis à FULREAC parce qu'elle représentait l'Université.

La solidarité entre anciens de Liège est, sous les tropiques, particulièrement agissante.

Après cette période préparatoire de mars 1958 à avril 1959, les premiers villageois, au nombre de cinquante familles, purent s'installer dans les logements de l'internat.

Au cours de la saison sèche 1959, ils participèrent eux-mêmes, avec l'aide de maçons et sous la surveillance générale d'un européen, à la construction de leurs futures habitations. Il s'agit de maisons très coquettes, en matériaux durs, sur fondations en ciment, avec toiture et châssis métallique et peintes de couleurs très vives.

La construction de ces maisons fut achevée en octobre, avant les pluies, et les villageois s'y installèrent en faisant place à cinquante nouvelles familles qui habitent provisoirement l'internat et construiront eux aussi leur maison, au cours de la saison sèche 1960.

Au cours de 1959, on cultiva 4 hectares de pommes de terre sous irrigation par aspersion et environ 50 ares de légumes. Au cours de la saison des pluies, une vingtaine d'hectares de cultures fourragères sont entrées en rotation. Cent hectares de terrain non irriguable ont été défrichés pour y installer les cultures vivrières qui se développent progressivement.

L'expérience est en cours et il n'est pas possible d'en tirer, dès maintenant, des conclusions. Ce serait peu scientifique.

Toute une série de problèmes naissent au jour le jour, qui résultent essentiellement des conséquences de programmes relativement complexes qu'il faut faire appliquer et qu'il convient aussi d'adapter à des populations dont l'éminente bonne volonté ne fait pas de doute mais peu évoluées intellectuellement.

Ces questions ne sont plus d'ordre purement technique.

A titre d'exemple, nous pourrions choisir la mécanisation des travaux.

Il est indubitable que l'intensité de la mécanisation influence le comportement social des futurs agriculteurs et que, réciproquement, la nécessité économique d'un programme de mécanisation dépend en grande partie de la rapidité d'adaptation et d'évolution des cultivateurs qui l'utilisent.

D'autre part, l'utilisation économique de machines impose, implacablement, des superficies minima à traiter chaque année, et qui, dans le cas de Mangombo, dépassent souvent l'étendue que pourra cultiver chaque villageois. La décision de mécaniser certains travaux implique, presque automatiquement, la mise sur pied d'une organisation collective.

Le labour mécanique, les pulvérisations phytosanitaires, l'irrigation par aspersion, ne peuvent, dans les circonstances actuelles de FULREAC I, qu'être collectives.

Sous quelle forme seront organisés ces travaux collectifs ?

Le chauffeur du tracteur sera-t-il salarié ou villageois ? Quel moyen utilisera-t-on pour introduire la notion de responsabilité parmi

les utilisateurs de matériel, pour leur faire comprendre qu'il s'agit de leur intérêt direct, que toute l'organisation soit rentable.

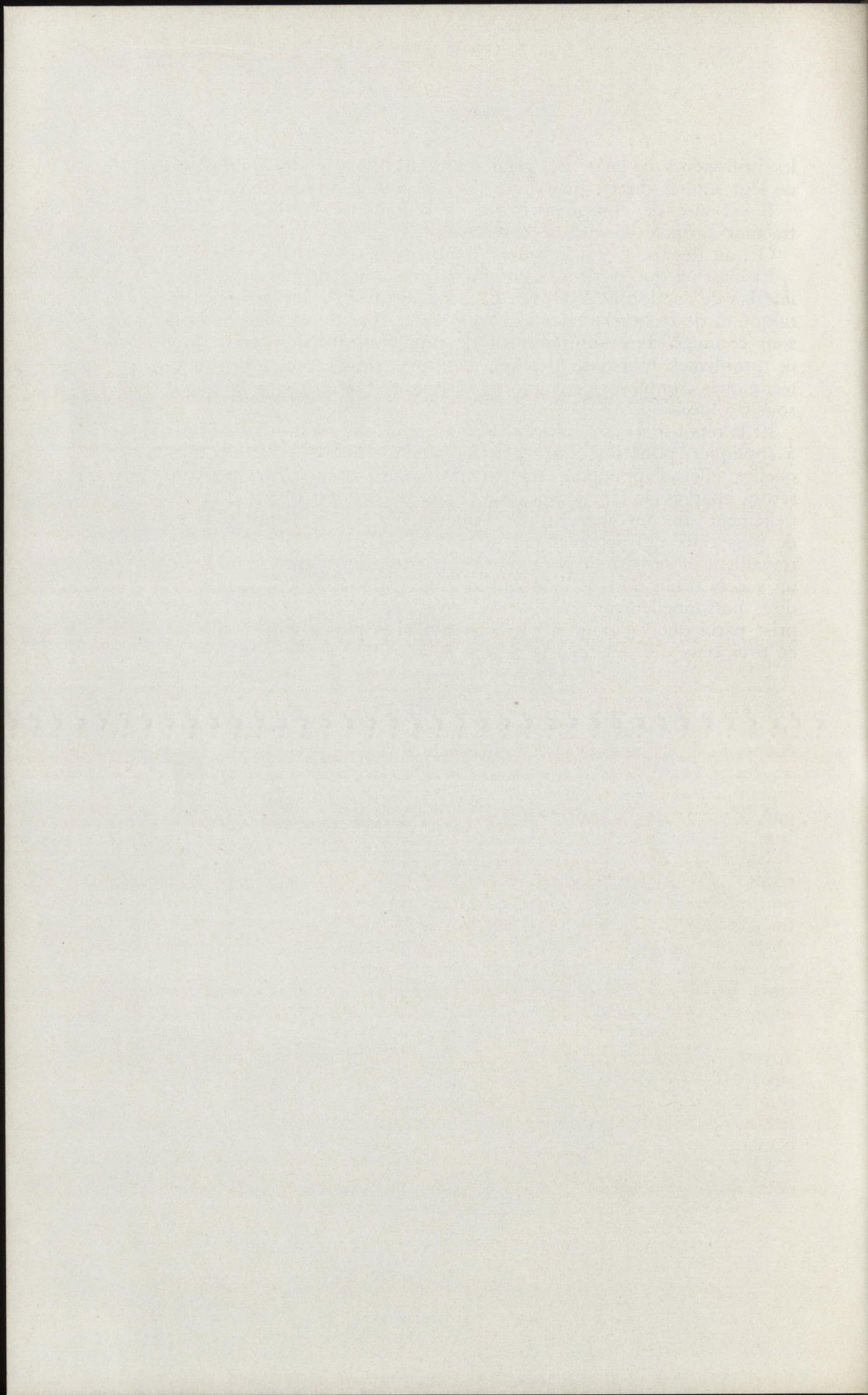
Il est aisé de comprendre que la rentabilité d'utilisation d'un tracteur agricole dépend de ces réponses.

Or, au départ, il y a là autant d'inconnues que de questions.

Et c'est ici que se situe, à mon avis personnel, un des principaux intérêts de l'action de FULREAC. Il ne s'agit ni de recherche scientifique ni de recherche en science appliquée. Les données techniques sont connues, avec suffisamment de précision. Il s'agit avant tout de problèmes humains. Il s'agit de voir comment des méthodes techniques complexes peuvent être introduites parmi des populations sous-évoluées.

Et la réponse à ces questions dépend, pour une part, des méthodes à appliquer, pour une autre part du potentiel des populations auxquelles elles s'appliquent mais dépend surtout des hommes qui seront chargés de leur application. Et la réussite est fonction essentiellement du dévouement, de l'intelligence et de l'enthousiasme de tous ceux qui actuellement, à FULREAC I et à Elisabethville, travaillent et se battent pour que l'entreprise qui a été entamée soit un succès total, tout à l'honneur de l'Université. Je voudrais vous dire, personnellement, combien je crois au succès de cette entreprise parce que, pour les avoir côtoyés, j'ai la plus grande confiance en tous ceux qui ont reçu la charge de sa réalisation.

---





L'exposé de M. R. Clémens, professeur à l'Université de Liège, porte sur

## *Les aspects économiques et sociaux de l'action de FULREAC*

On peut aborder les problèmes du développement économique et social par bien des voies et c'est certainement un point fort important des préoccupations des économistes et des politiques d'aujourd'hui que le développement économique et social des pays en retard de développement. On peut envisager ces problèmes à partir des *investissements* qui nécessairement doivent être faits pour assurer ce développement. On peut aussi prendre le problème par l'autre bout, non pas à partir des institutions de gouvernement, ni à partir des institutions d'assistance technique, qui aident les premières à faire et à exécuter des projets, mais à partir des *communautés* elles-mêmes dans lesquelles des difficultés apparaissent pour s'adapter aux changements qu'implique nécessairement le développement économique et social.

En d'autres termes, face aux pays sous-développés, deux attitudes peuvent être continuellement mises en parallèle. Elles ne s'opposent pas, elles se complètent. Il y a les préoccupations du développement économique et social, il y a d'autre part les préoccupations de ce que les Anglo-Saxons appellent le « *community-development* », le développement communautaire, ou encore, de manière voisine, de ce que les Français, de même que l'Unesco, appellent l'éducation de base.

En réalité, ce sont là deux types de méthodes, deux types de procédés, qui, insistons-y, sont essentiellement complémentaires et l'on pourrait définir le développement communautaire comme étant destiné, en somme, « à changer les attitudes et les pratiques qui font obstacle au progrès économique et social, à créer une atmosphère favorable à ce progrès et d'une manière générale à rendre les habitants plus enclins à admettre le changement ». C'est la définition adoptée par les Nations-Unies et par les divers organismes spécialisés des Nations Unies. C'est à cette définition aussi qu'il faut songer en voyant la Commission économique pour l'Afrique, établie depuis janvier 1959 à Addis-Abeba, s'organiser en quatre divisions : division économique, sociale et statistique, division de l'industrie et des ressources naturelles, division de l'agriculture, division du développement communautaire.

Le développement économique et social est l'aspect central du développement, le développement communautaire en est un aspect

complémentaire. Aussi les termes du problème se poseront-ils à cet égard d'une façon très différente dans la vie rurale et dans la vie urbaine. La vie urbaine est faite de communautés que déjà un développement antérieur a entraînées et qui ont besoin surtout d'une action pour aider les habitants à s'adapter à cette situation. Au contraire, la vie rurale, devant les problèmes que pose le niveau de vie et que suscite la croissance démographique, demande un grand effort de développement économique et social auquel peut se joindre une action d'adaptation des habitants.

Le problème central auquel FULREAC tend à faire face est le problème même avec lequel nous sommes confrontés dans l'ensemble des pays en retard de développement. C'est essentiellement celui de la population et de l'emploi dans ses effets sur la croissance du revenu. Il s'agit de savoir si l'on gagnera la course dans ce défi que la croissance démographique jette à la croissance économique.

Le développement de la population du Congo, paraît se faire, dans les récentes années, au rythme d'un accroissement de 2,8 à 3 % par an. 2,8 %, c'est le chiffre de l'année 1958. Pour balancer un semblable accroissement démographique, il faut nécessairement qu'une croissance économique plus que proportionnelle y fasse face. Car il n'est pas seulement question de maintenir des niveaux de vie pour une population croissante, ce qui suppose un accroissement économique de 2,8 % face à la croissance démographique, mais il s'agit aussi parallèlement et progressivement de combler et le retard de développement du revenu par tête d'habitants par rapport au même revenu dans les pays développés et souvent les différences considérables entre les revenus des habitants. De la sorte, le développement économique doit faire face d'une part à une croissance démographique considérable, d'autre part à un progrès du revenu d'ensemble et du revenu par tête d'habitants en vue de les porter à des niveaux plus voisins des nôtres, d'ailleurs sans cesse en accroissement. Ce qu'il y a de caractéristique dans l'effort qu'il faut accomplir, c'est que l'ensemble des problèmes se pose dans ces pays d'une manière radicalement différente de la façon dont ils se posent dans les pays industrialisés.

Il est possible, dans nos pays, de partir essentiellement de considérations relatives au niveau des investissements. Il est possible d'établir, par le calcul des propensions marginales à consommer ou à investir, par le calcul du multiplicateur, des relations entre les investissements supplémentaires que l'on va assurer d'année en année et les accroissements de revenus que l'on peut en escompter. On sait ce que sont les hommes, on sait quelles seront les réactions qui répondront de leur part aux conditions d'investissements accrus.

Bien que souvent il soit posé de cette manière étroite, le problème n'est pas du tout le même lorsqu'il s'agit des pays en retard de développement. Les réactions des hommes ne sont pas celles que l'on peut attendre dans les pays industrialisés et aucun problème de développement économique et social ne peut s'accomplir si n'est tenté,

au-delà des investissements, un effort considérable d'éducation du milieu.

Dans ces diverses perspectives, les problèmes les plus urgents dans un pays comme le Congo sont incontestablement ceux du développement rural. La population du Congo est, pour les trois quarts, dans le milieu rural, un quart se trouve dans les régions urbaines. Sans doute, ne peut-on cependant négliger la ville, d'abord parce que, avant d'avoir assuré un développement rural suffisant, les villes sont là, et que, même après avoir assuré un développement rural suffisant, il restera des problèmes urbains à résoudre. L'existence de zones urbaines peut être, de son côté, un ferment de développement.

\* \* \*

C'est à une œuvre de développement communautaire urbain que l'Institut de Sociologie se consacre à Elisabethville, dans cette commune de Katuba qui se trouve à 7 ou 8 km. du centre de la ville et qui comporte une population qui est aujourd'hui de 56.000 habitants, — 56.000 Congolais, ce qui représente un tiers de la population congolaise d'Elisabethville qui se chiffre aujourd'hui par 170.000 habitants. C'est une population qui est depuis bien peu de temps en ville puisqu'aussi bien la durée moyenne de séjour des adultes en ville se chiffre par 8 ans et trois ou quatre mois. Cette population de 170.000 habitants compte un peu plus de 50 % de moins de 16 ans et l'âge moyen des adultes, des plus de 16 ans, se situe autour de 30 ans. On compte un peu plus de 4 à 5 % de population de plus de 40 ans. Voilà les caractères démographiques de l'agglomération, mais simultanément, il faut dire qu'elle reste attachée aux coutumes anciennes, qu'elle est encore profondément pétrie de la mentalité rurale, qu'elle en est proche de toutes sortes de manières, et que si l'on croit avoir à faire en apparence à une agglomération urbaine par l'accumulation de population, par le resserrement des parcelles, par les conditions de l'habitat, on est en réalité devant une population qui a à peine quitté la campagne, ce qui, peut-être, laisse entrevoir la possibilité de retours, pour le cas tout au moins où véritablement des conditions de vie rurale s'offrent comparables à celles que l'on peut trouver en ville, non seulement sur le plan du revenu, mais aussi sur le plan des services qu'on peut y obtenir : enseignement, soins sanitaires, services sociaux...

Cette proximité de la mentalité urbaine d'avec la mentalité rurale, ou plutôt le défaut de formation d'une mentalité proprement urbaine dans une population qui subit une transformation extrêmement brusque de ses conditions de vie, des conditions du milieu physique comme des conditions du milieu social, de ses rapports de famille, de la conception et des représentations qu'elle se fait de la vie quotidienne, — cela conduit à poser un ensemble de problèmes qui ne se situent pas directement sur le plan du développement économique

et social, tributaire d'autres facteurs, mais sur le plan du développement communautaire urbain (1).

C'est ce qui a conduit à établir des institutions qui, pour être sous divers aspects des institutions de service social, — foyer social, centre éducatif et social, ou chantier de jeunesse, — peuvent mieux se définir comme un ensemble d'institutions d'aide au développement communautaire de la population.

Les activités, peu importe d'ailleurs de quelles institutions elles relèvent, sont multiples. Elles comportent une activité de base qui est un plan de développement communautaire, un plan horticole, avec un cercle horticole et des activités complémentaires dans l'ordre du petit élevage. Dans cette commune qui est à 3 ou 4 km. de la zone industrielle, un terrain d'une vingtaine d'hectares est progressivement mis en culture. Deux hectares sont affectés à une pépinière qui constitue en quelque sorte l'outil de ce développement urbain, tandis que, au fur et à mesure que le temps en a permis le défrichage et la mise en culture au cours de l'année 1959, 110 parcelles « coins de terre » étaient confiées aux habitants et arrivaient ainsi à la fois à occuper dans leurs heures de loisirs et à aider dans leur vie ménagère quelque 650 personnes. Quelque 500 parcelles pourront finalement être distribuées au fur et à mesure de la mise en culture.

Les problèmes ne sont pas seulement d'ordre technique, mais aussi d'ordre psycho-social. Ainsi l'introduction du petit élevage, tout comme le jardinage, suppose l'étude précise et minutieuse de problèmes tels que les attitudes à l'égard des animaux, les attitudes à l'égard des plantes, les attitudes à l'égard du travail de jardin. Par exemple, enfermer les animaux n'est pas chose louable, mais il faut bien enfermer les animaux en ville là où les parcelles d'habitation sont exiguës. Il y a là nombre d'attitudes qui résultent des expériences de la vie antérieure; pour être adaptées aux conditions écologiques du milieu urbain, elles posent nombre de problèmes difficiles et requièrent une association étroite entre l'effort de recherche appliquée, de recherche liée à des décisions à prendre dans le domaine psychologique et social, et les efforts d'ordre technique.

Éducation ménagère des femmes, aide aux travaux ménagers, éducation des parents, formation de jeunes manœuvres spécialisés en liaison avec une douzaine d'entreprises de la place qui aident à leur préparation en cours d'année, expérience de formation et de promotion professionnelle, cours spéciaux pour adultes, cours de français et d'aide à l'étude, service de jeunesse, plus récemment l'opération Tosalisana, pour les adolescents, à la demande des autorités administratives, effort d'aide aux loisirs dans la communauté, multiples formes de service social et d'assistance, (celles-ci ne constituant qu'un

---

(1) V. Développement communautaire et service social en Afrique, Premiers pas de l'action sociale à Katuba, Institut de Sociologie de l'Université de Liège, 1960.

élément second dans l'ensemble du travail), opérations temporaires, telles que des opérations de propagande pour la protection des arbres, enfin formation des cadres de toutes sortes de manière, voilà les grandes lignes de multiples activités qui, toutes, posent et des problèmes d'ordre technique et des problèmes d'ordre psycho-social.

Faut-il insister sur les méthodes ? Ce qui doit essentiellement les caractériser, c'est un effort d'étroite intégration au milieu, un effort pour faire découvrir aux habitants les nécessités de transformation, un effort pour les aider à accomplir cette transformation dans le sens des besoins d'aujourd'hui, mais aussi des besoins qui, à partir d'aujourd'hui, naissent ou naîtront demain, un effort de formation intensive des cadres de toutes sortes, de manière à amener peu à peu les habitants à prendre eux mêmes en charge leurs propres responsabilités.

Les conditions d'action sont très différentes de celles qui peuvent se présenter dans le travail rural et l'action est corrélative aux effets du développement industriel qui a entraîné avec lui la formation d'agglomérations urbaines.

\* \* \*

Par contre, l'œuvre qui se déroule en brousse, qui doit être aussi caractérisée au point de vue économique et social, se présente essentiellement comme une œuvre de développement rural et, à cet égard, comme une action totale.

C'est une action totale en ce sens que le travail que FULREAC opère à Mangombo, ne doit pas distinguer l'un de l'autre, le problème de la communauté de vie des gens d'avec le problème de l'exploitation mise en œuvre. La vie de l'exploitation doit être quelque chose de leur vie tout court.

On peut considérer essentiellement trois ordres de problèmes, en schématisant quelque peu bien sur, lorsque l'on étudie l'œuvre de Mangombo au point de vue humain. Il y a un problème proprement économique. Il y a un problème d'ordre psycho-social. Il y a un problème, dépendant de ces deux-là, d'organisation du travail et d'organisation de la communauté.

Le problème *économique* tout d'abord, c'est celui qui détermine les « contraintes » dans la recherche des solutions, dans les décisions à prendre. Il s'agit d'arriver à « faire du paysan », à former des gens qui soient des cultivateurs. Il s'agit de leur *assurer un revenu*, par la structure même de l'entreprise, qui soit comparable à celui que l'on peut obtenir en ville, — non pas nécessairement comparable pour tous à celui que l'on peut obtenir en ville, mais en ville existent les revenus monétaires les plus importants et il faut que des revenus aussi importants existent dans le milieu rural. Cependant, il s'agit de faire cela

en construisant une entreprise qui soit viable. Il n'y a pas d'exploitation, il n'y a pas d'entreprise qui puisse durer si elle n'est équilibrée financièrement. Cela ne conduirait à rien de vouloir distribuer un revenu, si ce revenu n'est pas le résultat financier normal du fonctionnement de l'exploitation. Ce qui suppose que l'on recherche, expérimentalement, les *conditions d'un équilibre financier*. L'entreprise devra couvrir ses frais d'exploitation, mais l'entreprise devra aussi couvrir le maximum possible des charges financières nécessaires à son établissement. Il ne faut ici cependant pas se faire d'illusions excessives, quels que soient les investissements que l'on puisse mettre en œuvre, ce n'est pas, en peu d'années, que l'on pourra en quelque sorte compenser le travail de mise en valeur des terres qui a demandé dans les régions d'Europe occidentale, des siècles de travail, des siècles aussi de privations, au cours de l'histoire, de la part de ceux qui les ont progressivement mises en valeur.

Mais si l'on n'est point forcé de mettre quelque quinze ou vingt siècles pour construire une économie agraire, on ne peut pas non plus, en une génération, assurer la rentabilité d'exploitations permettant le remboursement d'investissements considérables en un délai aussi court. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que partout dans le monde, les économies rurales sont, d'une façon ou d'une autre, protégées par les politiques agricoles menées dans les divers pays et qu'inéluctablement, une part des investissements nécessaires restent à charge de la collectivité.

Mais le problème de l'équilibre financier de l'exploitation est là cependant : assurer un revenu aussi important que possible et comparable au revenu que l'on peut obtenir en ville, mais dans des conditions de structure financière saine, celles d'une entreprise assumant l'ensemble de ses frais d'exploitation et une part, la plus importante possible, des amortissements.

Quelle est la part d'amortissement supportable pour établir une structure financière saine ? C'est là encore un élément de l'expérience. M. le Recteur a décrit l'effort de FULREAC comme un effort expérimental. C'est un effort expérimental sur tous les points et c'est bien ce qui fait la richesse de l'expérience pour tous ceux qui s'y consacrent. Tous les problèmes sont discutés selon le principe d'une mission interdisciplinaire ; les apports et les vues de toutes les disciplines sont confrontés.

M. L. Sine a mis en lumière l'interaction entre les possibilités techniques, notamment en matière de mécanisation et les problèmes qui se posent sur le plan social et sur le plan économique. Faut-il y revenir et faut-il insister sur un autre aspect économique ? Il y a le revenu à distribuer, il y a l'équilibre financier de l'exploitation. Il y a aussi le *choix des cultures*, de ce qu'il faut produire pour assurer le revenu. Les choix ont été faits en fonction de deux ordres de possibilités, les possibilités techniques et les possibilités économiques. Par possibilités techniques, il faut, avec M. L. Sine, désigner non seulement les

*possibilités agronomiques* proprement dites, mais aussi les *possibilités de technique des hommes*, c'est-à-dire les possibilités psycho-sociales, les possibilités de l'apprentissage et de l'apprentissage dans des délais déterminés. A côté de ces possibilités techniques d'ordre agronomique ou d'ordre psycho-social, il y a les *possibilités économiques*, les possibilités d'écoulement, qui ont donné lieu à une étude minutieuse du marché des produits horticoles et des produits piscicoles de manière à pouvoir déterminer progressivement, au fur et à mesure que la production se sera développée dans le centre et permettra des conditions normales, une *politique commerciale* fondée sur la régularité de l'approvisionnement, sur le souci du service aux clients et sur l'assortiment des différentes variétés à fournir. Ici encore, une association étroite des recherches de divers ordres, dirigée à la collecte des informations nécessaires pour permettre les décisions, s'est avérée extrêmement féconde.

Faut-il rappeler aussi sur le plan économique que l'établissement d'une *comptabilité* minutieuse doit permettre de tirer de l'expérience tous les enseignements qu'elle peut donner au point de vue économique, comptabilité stricte sur le plan de la comptabilité générale comme sur le plan de la comptabilité de l'exploitation.

Voilà le premier problème, le problème économique, sous quelques-uns de ses aspects parmi les plus importants.

Second problème, le problème *psycho-social*. Il s'agit essentiellement d'abord de l'*apprentissage*, mais à la fois de l'apprentissage du *travail rural*, travail de culture et d'élevage et de l'apprentissage de la *vie rurale*. Ces éléments ne se laissent pas dissocier. Les conditions de travail et les conditions de vie sont réciproquement liées.

Il s'agit de faire des gens qui soient des paysans, qui soient capables du maximum d'autonomie dans l'exécution de leurs travaux et dans la conduite de leur vie de cultivateurs. Il s'agit d'apprendre l'unité profonde entre la vie du village et le rythme même de l'exploitation. M. le Recteur a mis en évidence le principe de l'encadrement européen et le principe du modèle, les facteurs d'imitation qu'il faut faire jouer; il faut souligner encore combien à partir des structures mentales des gens, tout apprentissage est long et difficile et combien l'exécution de n'importe quelle technique, qu'il s'agisse de la conduite d'un tracteur ou qu'il s'agisse de l'arrachage des pommes de terre, qu'il s'agisse du déplacement des tuyaux d'irrigation en saison sèche, ou des soins à donner aux porcs ou aux vaches, toute opération, quelle qu'elle soit, suppose un apprentissage. Un apprentissage est une révolution mentale, c'est une révolution du comportement qui implique le plus souvent la victoire sur nombre d'attitudes profondes. Par exemple, la plupart des gens qui sont là-bas appartiennent à des ethnies qui n'ont jamais connu le bétail. Pendant longtemps la mission s'est demandée s'il ne fallait pas aller chercher des bouviers dans la région sud-occidentale du Katanga, dans des races qui avaient, depuis quelque temps au moins déjà connu la conduite du bétail.

On y a renoncé finalement pour tenter l'apprentissage des gens sur place et aller plus droit au but. Sans doute a-t-on bien fait, mais il est certain qu'il faut un long effort du personnel d'encadrement pour modifier les attitudes anciennes, les résistances à s'occuper des animaux jusque dans la culture des plantes destinées à leur alimentation.

Le troisième problème, qui est posé à côté du problème économique et du problème psycho-social, c'est le problème d'*organisation du travail et de la communauté*.

Ceci appelle également quelques remarques. Tout d'abord, il s'agit de trouver un *équilibre entre les cultures communautaires et les cultures individuelles*, les travaux collectifs et les travaux individuels. M. L. Sine a mis ce point parfaitement en évidence. Il y a, pour la solution du problème, un ensemble de contraintes d'ordre technique qui tiennent aux conditions mêmes de la mécanisation. Il importe par conséquent que, pour assurer la bonne exécution technique des tâches comme pour assurer la rentabilité des activités, nombre de travaux soient des travaux collectifs. Il faut cependant compter avec la psychologie des habitants, des gens que l'on a recrutés et qui sont devenus les membres du Centre. S'ils connaissent des formes typiquement communautaires en ce qui concerne la disposition des terres, ce que nous appelons la propriété, ils pratiquent des formes très individualisées de travail. Entre les nécessités de la mécanisation et les dispositions mentales des habitants, un équilibre est recherché que seule l'expérience, à l'abri de toute espèce de préjugé doctrinal, permettra de déterminer progressivement.

Autre question : la rémunération. C'est évidemment un problème capital, mais il s'agit de trouver des formes de rémunération qui permettront à ces travailleurs de prendre le sens de leur propres responsabilités et l'effort de FULREAC tend à faire d'eux des cultivateurs autonomes, c'est-à-dire des gens qui seront rémunérés par le résultat de leur travail, par le profit des opérations qu'ils font en commun ou qu'ils font individuellement en livrant les produits au Centre même. Ce n'est donc pas une forme de salariat et les membres du Centre ne sont pas des ouvriers du Centre. Essentiellement, il s'agit de trouver graduellement par l'expérience un système de type communautaire ou coopératif qui permette qu'après les ventes et les paiements, on opère une répartition de bénéfice. Le mécanisme recherché doit répondre au type culturel et aux aspirations des habitants. La difficulté majeure est dans les délais nécessités par la réalisation des bénéfices véritables. En attendant, le système employé est celui d'« avances » sur les bénéfices à faire, non point de salaire, mais d'un système d'avances dont l'essentiel, pour qu'il soit efficace, est qu'il fonctionne clairement.

Sur ce point, bien des tâtonnements se sont produits au cours des six ou sept derniers mois. On arrive progressivement à des formules qui tiennent, mais comme dans toute espèce d'expérience de ce genre, les formules ne tiendront sûrement que lorsque les bénéfices viendront. Mais on peut être sûr que les bénéfices viendront.



Troisième remarque en ce qui concerne les problèmes d'organisation du travail et de la communauté : l'organisation de la communauté elle-même et du village.

Le principe est celui qui a été consacré d'ailleurs lors de la mise à disposition de FULREAC de la zone d'établissement dont il a déjà été question, à la suite de l'adoption d'un règlement pris par le chef Katanga Kianana et par le conseil des notables en mars et juillet 1958. Ce règlement prévoit l'installation dans cette zone en vertu de l'autorité du chef coutumier lui-même et consacre du même coup l'autorité politique et administrative du chef sur le village, compte tenu des formes nouvelles d'organisation. Toutes les matières de justice, toutes les matières coutumières du règlement de conflit de toute espèce sont soumises à l'autorité du chef local, quelle que soit l'ethnie de ceux qui sont établis là.

Mais les initiatives les plus larges sont, par conséquent, laissées aussi à l'organisation interne et peu à peu se dégagent parmi les villageois des gens qui exercent une influence dans le milieu et qui prennent ou prendront progressivement en charge certains problèmes de gestion de la communauté. Par trois voies, l'action du Centre se fait sentir dans la vie même de la communauté. A côté de la direction technique de l'exploitation proprement dite, l'assistance technique à la vie même du village s'exerce par le service médical, par l'enseignement primaire — lequel présente aussi un caractère expérimental et a été établi conformément au programme tracé dans le rapport final de la mission d'enseignement au Ruanda-Urundi, — enfin par l'éducation ménagère et maternelle des femmes. Ce sont, en somme, trois voies de pénétration dans la communauté même du village.

Dans la mesure même où il s'agit avant tout de déclencher chez les habitants le souci de leur propre développement, tout ce travail ne peut s'accomplir qu'en y joignant un intense et constant effort d'information, d'éducation, d'explication. Il ne s'agit pas d'une exploitation ordinaire, où des travailleurs salariés viendraient en quelque sorte faire leur journée. Il s'agit de gens qui doivent arriver à comprendre et à sentir le type de communauté qu'ils doivent eux-mêmes progressivement dégager à partir des objectifs qu'on leur montre. Il s'agit de les amener à prendre conscience des avantages économiques et des avantages moraux qu'ils trouveront dans l'entreprise.

« Nous comprenons seulement maintenant », écrivait dans son dernier rapport, le directeur du Centre, « combien les buts que s'est fixé FULREAC sont des sommets élevés pour le matériel humain qui doit les atteindre ». Il ajoutait, « je pense que les habitants commencent à aimer cette vie régulière, qu'ils trouvent ici les avantages matériels dont ils bénéficient, le genre de travail qui leur échoit, mais cela ne les empêche pas de se fâcher lorsqu'ils font avec grande facilité, leurs comptes de fin de semaine. » Le problème est, en effet, d'arriver à leur faire comprendre que ce n'est qu'aux termes d'un long effort qu'ils trouveront la récompense des bénéfices réalisés.

L'action de FULREAC étant par définition absolument gratuite, tous les résultats de l'activité constituent, décompte fait des charges, les éléments du revenu.

Faut-il ajouter que les perspectives ouvertes par la mission des lacs aussi bien que par la création, par voie d'essaimage, d'un second centre FULREAC 2, et bientôt d'autres centres, imposent dès à présent de penser le problème, non plus seulement dans les perspectives du développement d'une unité sociale de village et d'exploitation, mais de toute une politique de développement régional de la région rurale qui avoisine le lac de Mwadingasha.

C'est, sur le plan économique comme sur le plan social, une très grande expérience et demain, comme hier, comme aujourd'hui, l'Université de Liège est, dans la réalisation de cette expérience, essentiellement au service des Congolais. L'Université de Liège au Congo est au service du développement des habitants, sans autre but que celui de contribuer, ce qui est tout un, à leur développement économique et social.

Cet immense travail, qui, pour tous est l'objet d'une foi et d'un enthousiasme considérables ne pourrait l'être dans cette mesure sans le chef qui anime l'équipe, M. le Recteur Dubuisson.

---

## Les relations entre professeurs et étudiants dans les universités américaines

---

M. James M. Brachman « Fulbright Fellow » a passé l'année académique 1958-1959 à la Faculté de Droit de l'Université de Liège.

Docteur en droit de notre Université, M. James M. Brachman fait actuellement partie de l'association d'avocats new-yorkaise Kaye, Scholer, Fierman, Hays et Handler.

Il nous fait l'amitié de nous livrer ses observations personnelles sur « Les relations entre professeurs et étudiants dans les universités américaines ».

Celui qui connaît deux universités américaines, ne connaît pas nécessairement toutes les autres. Je ne rapporte ici que mes observations personnelles sur deux institutions américaines dont je suis un ancien élève : l'*undergraduate school* (quatre premières années) de Princeton et la Faculté de droit de Harvard.

La question des relations entre professeurs et étudiants, peut être analysée à deux niveaux. On peut tout d'abord établir un catalogue objectif des contacts, et je le ferai. Mais celui-ci ne tient pas compte de l'ambiance générale qui est à la fois cause et effet des contacts. Je terminerai donc par un petit exposé des attitudes. Je ne parlerai pas en psychologue, mais simplement en ancien élève qui a passé trois ans à Princeton, trois ans à la Faculté de droit de Harvard, un an à l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Paris, et une année si agréable dans notre Alma Mater liégeoise.

C'est dans le domaine du travail académique que ces contacts sont les plus fréquents. Les deux universités américaines, dans lesquelles j'ai étudié, partagent sans doute la philosophie de M. le Recteur Dubuisson, qui a écrit dans ce Bulletin, « La forme véritable de l'enseignement proprement universitaire (est) le contact direct avec un Maître » (1). A l'*undergraduate school* de Princeton, le cœur du système d'enseignement est le *preceptorial*. C'est une réunion de discussion composée d'un professeur ou d'un chargé de cours et d'un groupe de trois à douze élèves. Le « précepteur » n'est pas néces-

---

(1) Bull. des Amis de l'Université de Liège, janvier-mars 1958, p.6.

sairement celui qui enseigne les cours « ex cathedra ». Mais tous les professeurs et chargés de cours sont précepteurs, et le précepteur est souvent d'un rang égal voire supérieur à celui qui professe les cours « ex cathedra ». La discussion s'engage autour d'une table. Elle porte sur la « lecture de la semaine » dont tout le monde a pris connaissance avant la séance.

Quel est le but du « *preceptorial* ? »

Woodrow Wilson, quand il était recteur de Princeton, écrivit : « Le but principal vise à permettre aux étudiants de développer leurs propres conceptions avec l'assistance des précepteurs qui sont leurs guides, philosophes et amis. » Il voulait faire de l'élève « un homme qui lit et un homme qui pense, et non un simple récepteur d'instruction. » Il a dit que le *preceptorial* est plus qu'un moyen d'enseignement; il lui a reconnu un effet catalytique sur l'enthousiasme du corps enseignant. Enfin il y vit un moyen de créer des relations sérieuses et dignes entre professeurs et étudiants.

Presque tous les cours, à l'exception des sciences naturelles, ont leur *preceptorial* hebdomadaire. Au niveau de l'*undergraduate school*, tous les étudiants suivent des programmes de cours beaucoup plus généraux que les étudiants liégeois; par conséquent, la grande majorité participent à des centaines de ces petites réunions dans plusieurs départements d'instruction.

Le précepteur idéal pratique l'art de l'inspiration. Chacun a son style propre. Mais tous les précepteurs essaient de stimuler des échanges entre les étudiants et de développer chez chacun l'esprit critique et la capacité de s'exprimer. Quelquefois un précepteur soutient, pour provoquer une réaction, une thèse à laquelle il ne croit pas.

Princeton prend le *preceptorial* très au sérieux. Une fraction importante de la cote accordée dans un cours est basée sur la qualité de la participation de l'étudiant au *preceptorial*. De temps en temps, des réunions de professeurs étudient les moyens d'améliorer la technique du précepteur. Plusieurs professeurs, parmi les plus respectés des étudiants, le sont à cause de leurs qualités de précepteur. On peut citer des groupes d'anciens élèves qui souscrivent pendant des décades un « préceptorial » avec leur ancien professeur, et se réunissent ainsi deux ou trois fois par an pour analyser une lecture déterminée d'avance.

A Princeton, une deuxième forme d'enseignement source de contacts entre les professeurs et les étudiants est le travail indépendant que les étudiants préparent en grande quantité. Chaque année, ils doivent rédiger plusieurs travaux. Des discussions entre les étudiants et leurs professeurs ont lieu avant et après leur rédaction. C'est ainsi que, durant ma troisième année à l'université de Paris, j'ai dû continuer à faire des travaux pour Princeton. Pendant cette année-là, j'ai reçu beaucoup de suggestions et de critiques de la part

d'un de mes anciens professeurs. Pendant la quatrième année de l'*undergraduate school* de Princeton, tous les étudiants (sauf quelques ingénieurs) rédigent une thèse. Ce travail crée des liens entre l'étudiant et le professeur chargé de le guider.

Troisièmement, les étudiants sont obligés de rencontrer périodiquement un professeur chargé de la surveillance générale de leur vie académique. Ce professeur essaie de résoudre les problèmes académiques de l'étudiant qu'il aide également à choisir ses cours du prochain semestre. Réciproquement, beaucoup de professeurs, réservent du temps pendant la dernière leçon du semestre afin de permettre aux étudiants d'écrire leurs appréciations et leurs suggestions relatives au cours qui se termine.

Le système de Princeton exige un personnel enseignant important. Cette année, ce corps comprend 626 membres, dont 350 portent le titre de professeur. Il y a 2973 étudiants dans l'*undergraduate school* et 800 dans la *graduate school* (composée d'étudiants qui ont fait au moins quatre années d'études universitaires).

La Faculté de droit de Harvard n'accepte que des étudiants qui ont déjà suivi quatre années d'études universitaires. L'objectif que poursuit cette Faculté est l'enseignement du raisonnement juridique. L'enseignement d'une connaissance spécifique n'est qu'un des buts secondaires. La combinaison de la maturité des étudiants et les moyens mis en œuvre dans la poursuite du but auquel tend la Faculté, donnent naissance à une méthode d'enseignement socratique. Les « cours » sont des conversations entre le professeur et les étudiants. Les points de départ des discussions sont des cas concrets. Cette technique très vivante ne paraît pas requérir une proportion élevée des professeurs par rapport au nombre d'étudiants. A Harvard, elle réussit aussi bien pour des cours de cent étudiants que pour ceux de dix étudiants. Les étudiants ont toujours l'impression de participer avec le professeur, à l'élaboration d'un raisonnement logique et des principes juridiques.

Un autre aspect de l'enseignement de Harvard réside dans l'obligation imposée à chaque étudiant de suivre au moins un séminaire et de rédiger un long mémoire sous la direction du professeur qui conduit le séminaire.

Mais ces contacts ne sont que des points de départ. Dans les deux institutions précitées, les professeurs sont toujours accessibles aux étudiants, soit dans les couloirs après les cours, soit au bureau, soit chez le professeur lui-même. Les étudiants disposent souvent d'une heure de liberté entre deux cours. Pendant cette heure, on peut apercevoir dans les couloirs, des groupes d'étudiants entourant des professeurs qui viennent de faire cours. Les bureaux des professeurs sont toujours ouverts aux étudiants, et ceux-ci y entrent sans hésitation. Il est très rare qu'un étudiant téléphone pour convenir à l'avance de l'heure de sa visite. Mais, comme ils ne sont pas toujours dans leurs bureaux, les professeurs mettent en permanence une carte

sur leurs portes, indiquant ainsi les heures de chaque semaine durant lesquelles ils seront présents pour recevoir les étudiants. Enfin, les étudiants téléphonent souvent aux professeurs à leur domicile privé.

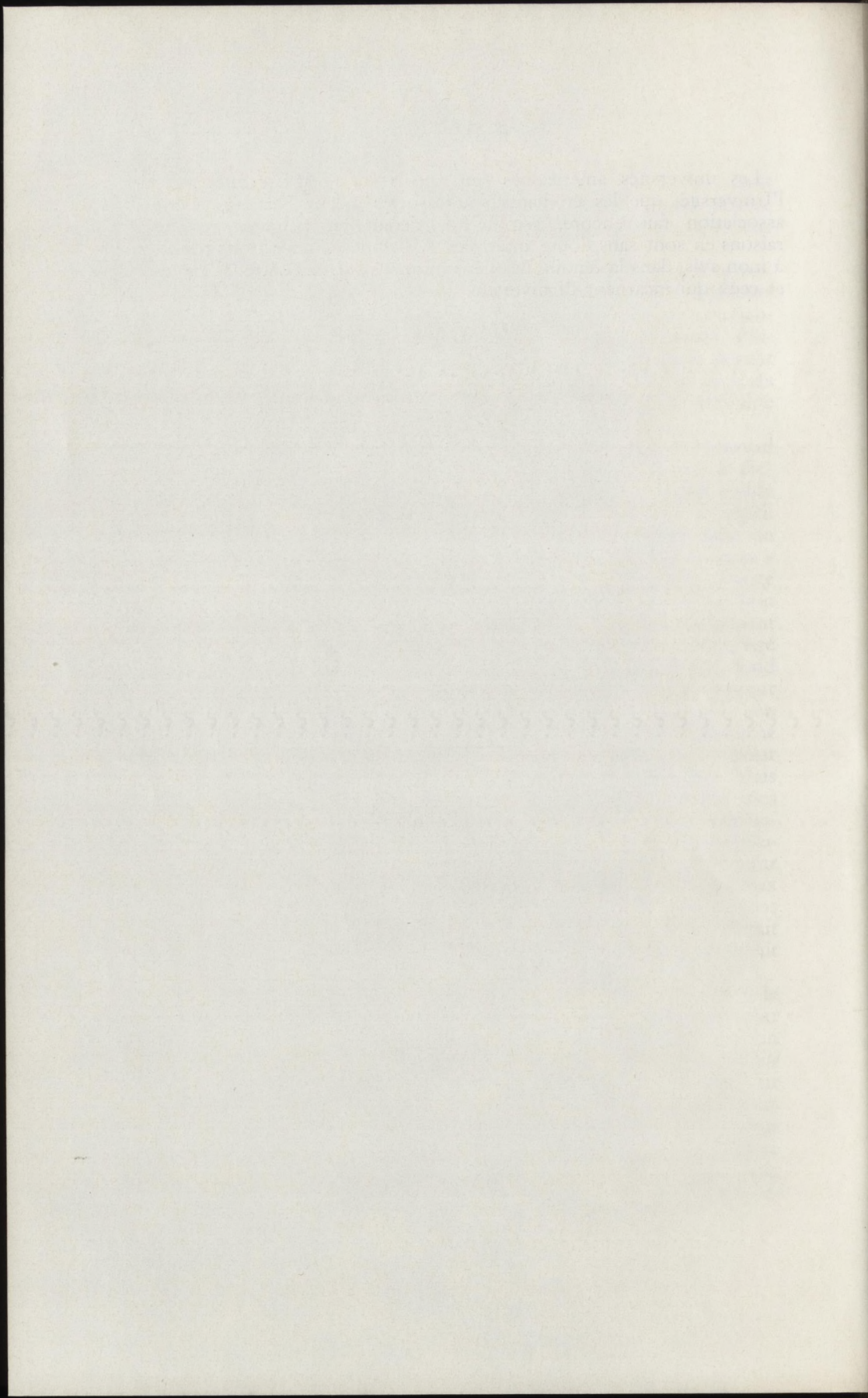
Pour leur part, les professeurs considèrent que ces contacts constituent une obligation professionnelle. On les voit, ainsi d'ailleurs que les recteurs et les doyens, atablés dans les restaurants estudiantins. Ils donnent des conseils aux organisations estudiantines. Plusieurs professeurs, même parmi ceux qui donnent des cours devant de très grandes assistances, forment le projet d'inviter chacun de leurs élèves à leur domicile. Ainsi, quelquefois se développe une véritable amitié entre des professeurs et certains de leurs élèves.

Comment expliquer cette différence entre Princeton et Harvard d'une part, et Liège et Paris d'autre part, en ce qui concerne la fréquence de ces contacts ? A mon avis, la raison fondamentale réside dans le fait que les universités américaines ont développé un esprit de communauté solidaire, dans laquelle chaque membre joue un rôle digne et important. En Europe, j'ai vu un système de « castes » dans lequel le mot « contact » implique au moins une bienveillance paternelle et quelquefois la condescendance du Brahmane. Le bon professeur est considéré comme intrinsèquement et nécessairement supérieur au bon élève. Pourquoi ? Bien sûr, celui-là est plus âgé et sa connaissance est plus vaste. Mais cet argument n'est au fond qu'une simple constatation du fait que Dieu a placé le professeur sur la terre avant l'étudiant. Comme deuxième argument, on pourrait dire que le professeur joue le premier rôle dans le domaine des activités intellectuelles et qu'une manifestation de respect pour le professeur n'est qu'une marque de déférence à son égard. Mais cet argument se retourne contre celui qui l'invoque. D'après mes observations, il tarit une source importante d'échanges intellectuels. Quand j'étais à Liège, les étudiants qui venaient à la Bibliothèque de la Faculté de Droit parlaient souvent avec un professeur qui y maintenait son bureau. Si leurs expériences ressemblèrent aux miennes, ils devaient beaucoup apprendre de leurs conversations avec ce professeur. En même temps, leur respect pour lui devait augmenter, il devait acquérir un caractère personnel qui dépassait largement l'égard dû au rang de professeur.

Les avantages de cette ambiance communautaire dépassent le plan strictement intellectuel. Il est agréable de ne pas apercevoir un mur entre professeurs et étudiants, et cette satisfaction est un bien en soi. En plus, elle a des résultats monétaires. L'*undergraduate school* de Harvard vient de terminer avec succès une campagne pour obtenir du public une somme de 82 millions et demi de dollars (4125 milliards de francs belges). Chaque année, entre 70 et 75 pour cent des anciens élèves de Princeton donnent de l'argent pour cette université. Harvard et Princeton sont des universités privées, mais on peut aussi citer des chiffres impressionnants relatifs à des universités des Etats.

Les universités américaines ont appris qu'il est essentiel pour l'Université, que les étudiants soit associés à leur bien-être. Cette association fait encore, semble-t-il, défaut en Belgique, et les raisons en sont sans doute multiples. Mais une de ces raisons réside, à mon avis, dans la ténuité des liens humains existant entre les élèves et ceux qui incarnent l'Université.

---





## Création d'une section liégeoise de la Discothèque Nationale de Belgique

*Qu'est-ce que la Discothèque Nationale de Belgique ?*

C'est une association sans but lucratif, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté la Reine Elisabeth, dont le rôle est le prêt à domicile de disques microsillons de musique classique et folklorique, de jazz et d'œuvres littéraires. Elle a établi ses sections à Bruxelles, à Charleroi et à Anvers.

*Quelles considérations sont à la base de cette institution ?*

Incontestablement, le profond désir de connaissances musicales des jeunes, d'une part, et la difficulté de le satisfaire pleinement, d'autre part.

Comme le dit M. Jean Salkin (1) :

« Pour ceux qui aiment la musique ou la littérature, il est une »  
» frustration particulière, celle de ne pouvoir choisir à volonté les »  
» œuvres et les interprètes qu'ils désirent entendre ou apprendre à »  
» connaître. Leur amour et leur curiosité doivent nécessairement se »  
» plier, soit à la volonté d'un « programmateur » anonyme de la »  
» radio, soit au choix plus ou moins arbitraire des associations de »  
» concerts et des organisations de spectacles.

» L'avènement du disque et surtout de ce miracle technique qu'est »  
» le microsillon a nettement amélioré cette situation. Sur ce plan, »  
» néanmoins, l'ardeur infinie de l'amateur demeure trop souvent »  
» enfermée dans les limites étroites de son budget personnel. Ce »  
» problème se pose de manière aiguë pour les bourses modestes en »  
» général, pour la jeunesse en particulier. »

Le génie musical ne connaît point de modération : on souhaite entendre plusieurs interprétations d'une même œuvre, réécouter une version dont on se souvient avec nostalgie, connaître plus intimement la production d'un compositeur dont le nom seul suscite automatique-

---

(1) Un Instrument de Culture, article rédigé par M. J. SALKIN, directeur général de la Discothèque Nationale de Belgique, et publié dans la revue *Synthèse* en 1959.

ment la controverse, ou encore, tout simplement, satisfaire ce besoin de découverte qui est la meilleure part de l'homme.

*Que peut-elle apporter à l'Université ?*

Ce sont précisément des jeunes conscients du besoin d'élévation de l'esprit, d'une part, mais limités par des revenus modestes, d'autre part, qui fréquentent l'Université. De là à envisager et réaliser le moyen de les aider en leur permettant de bénéficier des larges possibilités qu'offre la Discothèque Nationale, il n'y avait plus qu'un pas à faire.

« Qui mieux que l'Université pouvait, en essayant de satisfaire ce juste besoin chez ses étudiants, donner l'impulsion de départ dans une province prometteuse, du fait même de ses traditions artistiques et musicales ? Quel meilleur instrument de culture l'Université, source naturelle de rayonnement culturel, pouvait-elle offrir aux Liégeois ? (1) »

Ce fut M. M. Dubuisson, recteur de l'Université, qui jeta entre les deux parties le pont nécessaire à la collaboration future. Au mois de février 1960, la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université de Liège et la Discothèque Nationale signaient une convention en vertu de laquelle l'Université décidait, d'une part, de contribuer à la constitution d'une section liégeoise de la Discothèque Nationale de Belgique en prêtant à celle-ci une partie des fonds nécessaires à l'achat d'une collection de disques et, d'autre part, d'aider les étudiants à fréquenter la discothèque ainsi créée en supportant une partie du montant de leur cotisation et de leurs frais de location de disques.

Ce qui permettait à M. le Recteur Dubuisson de dire :

« Je suis certain que, accueilli d'enthousiasme, ce début appellera les concours financiers d'autres autorités publiques. Je crois, pour ma part, que toutes les initiatives locales désireuses de continuer à faire de Liège un centre musical doivent participer à l'effort et contribuer ainsi au développement d'une discothèque liégeoise. Je suis heureux que l'Université ait pu jouer un rôle d'avant-garde dans la création d'une collection qui s'inscrit si naturellement dans le rayonnement musical toujours plus vivant de notre Cité ardente » (1).

*Comment est conçue la section liégeoise ?*

Un Comité sera institué sur place, qui fera ses recommandations au Directeur général et désignera deux administrateurs et un commissaire liégeois au Conseil d'Administration de la Discothèque Nationale de Belgique. M. Louis Poulet, délégué de la section de Liège, a déjà assumé un des mandats d'administrateur.

---

(1) Extrait du discours prononcé par M. le Recteur M. Dubuisson à la séance du 29 avril 1960, annonçant la création de la section liégeoise de la Discothèque.

L'Université de Liège présentera la candidature de l'autre administrateur et celle du commissaire.

La section de Liège, comme chaque section, tiendra sa comptabilité de manière distincte pour permettre de suivre de près son évolution propre, disposition qui favorise au plus haut point l'autonomie.

La section de Liège aura son siège Place Emile Dupont, 11 (Tél. : 23.36.67).

#### *Comment fonctionnera la section ?*

Une collection de plus de trois mille disques sera à la disposition des membres de cette section dès son ouverture vers la mi-septembre. Au départ, elle comprendra des disques de musique classique, folklorique et de jazz, de même que d'œuvres littéraires. Signalons que la collection *complète* de la Discothèque Nationale compte environ vingt mille disques répartis entre les cinq sections de Bruxelles, Charleroi, Anvers, Liège et Louvain. Elle comprend la quasi totalité des enregistrements valables tant sur le plan artistique que technique. On y trouve indifféremment des œuvres anciennes, classiques, romantiques, modernes et contemporaines, depuis le chant grégorien et les troubadours jusqu'à la musique concrète et électronique dans la diversité presque infinie des interprétations.

Le règlement prévoit une cotisation annuelle et une indemnité de prêt par disque et par semaine.

Les membres viennent eux-mêmes retirer et rapporter les enregistrements empruntés aussi souvent qu'il leur est agréable. Les disques sont vérifiés visuellement à leur sortie et à leur retour et l'aiguille de l'utilisateur est contrôlée périodiquement au microscope. En cas de dommage ou de perte, le remplacement du disque en question est prévu dans le règlement auquel le membre adhère à l'inscription.

La section sera accessible à *tous*; néanmoins les étudiants en possession de documents justificatifs appropriés délivrés par l'Université de Liège <sup>(1)</sup> bénéficieront d'une réduction de 50 % :

1. sur le montant de la cotisation annuelle, laquelle est fixée actuellement à 250 francs;
2. sur les indemnités d'amortissement de 8, 10 ou 12 francs par disque et par semaine;
3. sur le coût du catalogue, actuellement de 50 francs.

Cette réduction n'est pas accordée sur les indemnités prévues en cas de perte, de dégâts ou de retard dans la restitution des disques.

---

(1) Les intéressés sont priés de bien vouloir se présenter munis d'une photo et de leur carte d'étudiant au Secrétariat général du Service des Etudiants (le matin entre 9 et 12 heures, sauf le samedi) où ils recevront une carte d'abonnement de l'Université. Ils devront *obligatoirement* présenter celle-ci à la Discothèque où ils prendront inscription.

Le catalogue des disques peut être consulté audit Service.

Le public liégeois et le monde universitaire se réjouiront de cette collaboration entre la Discothèque Nationale et l'Université, qui met à leur disposition un moyen de culture musicale qui a fait ses preuves et dont l'avenir est prometteur.

*Quel est le destin réel de la Discothèque Nationale de Belgique ?*

Laissons ici la parole à M. Salkin (1) :

« L'équilibre financier de la Discothèque repose, au premier titre, sur la possibilité d'éduquer le public, non seulement du point de vue musical et littéraire mais aussi du point de vue du maniement de l'instrument fragile que l'association lui confie. Cette éducation « morale » s'est révélée infiniment plus facile qu'on n'osait l'espérer. La raison en est fort simple. Les membres de la Discothèque ont conscience d'appartenir à une communauté culturelle dont chacun tire individuellement profit. Or, c'est dans ce sens que l'homme est le plus éminemment éduicable. Il a simplement fallu faire appel à sa bonne volonté dans le cadre d'un intérêt commun et lui donner les indications nécessaires à l'application de cette bonne volonté pour qu'on en arrive à constater une fréquence de dommages insignifiante.

D'autre part, il existe un immense besoin des services qu'un tel organisme peut rendre à la communauté. En quatre ans, la Discothèque a accueilli dix mille membres qui ont emprunté quelque quatre cent mille disques.

Le destin réel de la Discothèque n'est certes pas seulement d'être un instrument de délasserment ou d'étude d'une certaine élite intellectuelle et sociale; ce destin est ailleurs, car ailleurs le besoin est encore à créer.

La Discothèque devra, dans le plus bref délai possible, contribuer à créer chez tous les hommes le besoin d'élévation de l'esprit qui pourra mener à cette conquête de l'ignorance et de l'inconnu qui est seule digne de porter le nom de liberté. Et une fois le besoin créé, la Discothèque devra, au même titre que la Bibliothèque, être un des instruments qui permettront de le satisfaire.

L'école est le lieu de prédilection où cette action doit être exercée. L'enseignement de la littérature, de la musique, des langues, de l'histoire, peut être avantageusement transformé pour y inclure d'une manière générale le document sonore de toute espèce. Les possibilités dans ce domaine sont illimitées. Ce contact humain au-delà du document écrit impersonnel est infiniment précieux pour fixer la psychologie d'un homme, le rythme d'une époque ou celui de la vie d'un pays.

---

(1) Extrait de l'article rédigé pour la revue *Synthèse* en 1959.

Comment la jeunesse peut-elle comprendre un peuple, s'en rapprocher, sans en connaître la culture profonde telle qu'elle se manifeste dans ses traditions folkloriques qui sont essentiellement orales, c'est-à-dire sonores ?

Ne s'agit-il pas d'ailleurs, dans ce cas, de la seule forme véritable de la culture ?

A quoi bon une culture qui dresserait les hommes les uns contre les autres ? qui étendrait le privilège social au domaine de l'art en créant des ésotérismes hautains ? C'est ainsi que l'on favorise l'essor de cultures ségrégationnistes.

La culture est une ou elle n'est pas.

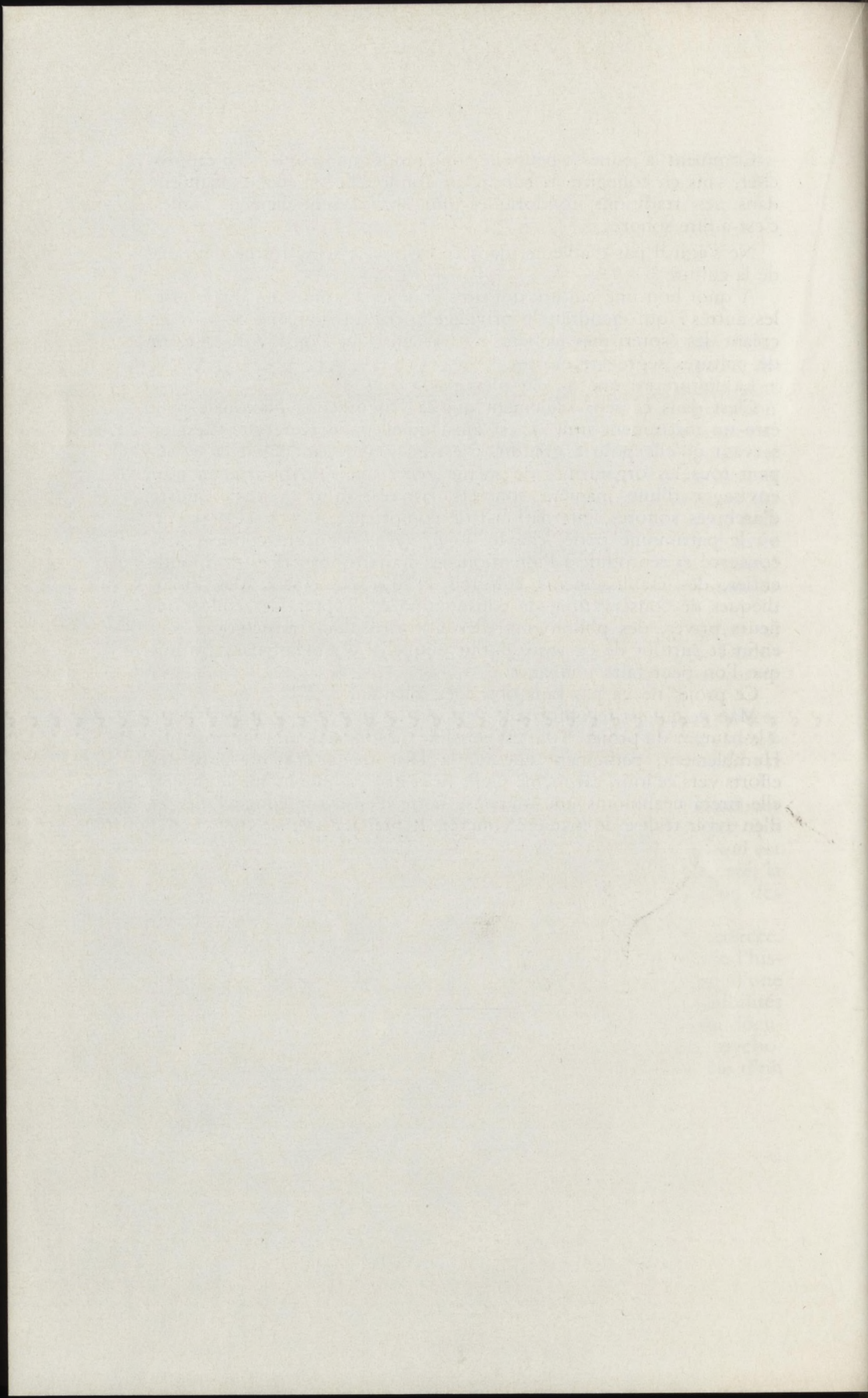
C'est dans ce sens seulement que la Discothèque Nationale peut être un instrument utile. C'est ainsi qu'elle pourra servir. C'est en servant qu'elle pourra grandir. C'est en grandissant, c'est en groupant tous les organismes du même genre que l'on pourra un jour envisager d'une manière concrète la création d'un vaste musée d'archives sonores, international de compétence, universel de cœur, où le patrimoine parlé, chanté, joué, vécu, de notre époque, sera conservé et reproduit à l'intention des stations émettrices du monde entier, des établissements culturels et d'enseignement, des discothèques de conservation, de consultation et de prêt, des collectionneurs privés, des philologues, des historiens, des musicologues, et enfin et surtout de ce vaste public auquel il est maintenant prouvé que l'on peut faire confiance.

Ce projet ne va pas sans obstacles, bien sûr.

Mais ce qui est réconfortant, c'est que les obstacles sont loin d'être à la hauteur du projet. Tout est possible ou tout sera un jour possible. Humblement, petitement encore, la Discothèque oriente tous ses efforts vers ce jour, car même si elle ne réalise pas elle-même ce projet, elle tirera néanmoins une immense fierté d'en avoir conçu l'idée et d'en avoir réalisé de manière concrète le premier pas. »

L. POULET.

---



# Les Services universitaires

## Présentation des Services du Laboratoire de Biologie générale et de Zoologie [candidature et licence (partim)]

### A. Situation des Services du point de vue de la discipline enseignée.

La création des chaires de biologie générale dans les universités belges dès 1931 s'inscrit dans le courant qui a orienté au XX<sup>e</sup> siècle, l'étude des sciences naturelles vers l'analyse des phénomènes fondamentaux de la matière vivante. Elle répondait aussi au besoin de donner aux étudiants en sciences chimiques un enseignement de la biologie orienté dans le cadre de leur formation générale et se substituant aux cours de zoologie et de botanique, dont le programme était jugé trop important compte tenu du développement considérable de la matière des cours appartenant aux autres disciplines : chimie, physique et mathématique.

Le Professeur M. Dubuisson fut nommé titulaire de cette chaire de biologie générale à Liège et ce furent les débuts du laboratoire de biologie générale qui ne comprenait initialement qu'un seul local. Le service se développa et occupa progressivement le rez-de-chaussée et les caves de l'aile sud de l'Institut d'Anatomie, rue de Pitteurs.

En 1947, le Professeur Dubuisson se vit confier la chaire de zoologie en candidature en sciences et son service connut un nouvel essor. Il se trouve maintenant installé dans l'aile sud de l'Institut Van Beneden où des travaux de modernisation importants se poursuivent depuis 1951.

M. le Professeur Dubuisson est également chargé de l'enseignement de la physiologie (non compris la biochimie) en licence en sciences zoologiques. L'ensemble des enseignements dont il assume la direction comprend :

1. les éléments de biologie générale, végétale et animale  
(2<sup>e</sup> candidature en sciences chimiques).
2. Les éléments de zoologie et les notions d'anatomie comparée,  
(1<sup>e</sup> candidature en sciences naturelles et médicales,  
1<sup>e</sup> candidature en sciences biologiques ou préparatoire à la pharmacie et à la médecine vétérinaire,  
1<sup>e</sup> candidature en sciences géologiques et minéralogiques,  
1<sup>e</sup> candidature en sciences géographiques).
3. la physiologie animale  
(1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> licence en sciences zoologiques).



FIG. 1.

4. les compléments de zoologie  
(2<sup>e</sup> candidature en sciences biologiques ou préparatoire à la médecine vétérinaire),
5. les compléments de biologie  
(licence en sciences biochimiques).

Cet enseignement s'adresse à une population estudiantine considérable qui cette année, par exemple, s'élève à 495 unités, dont 238 pour la seule candidature en sciences naturelles et médicales. Ceci implique la mise en œuvre de moyens matériels considérables, exigeant un auditoire et des salles de travaux pratiques de capacité suffisante, un important matériel didactique et requiert un personnel suffisamment nombreux. Lorsque les travaux de transformation de l'Institut seront terminés, les problèmes matériels seront entièrement résolus. Ils pourraient l'être l'an prochain dans la section qui intéresse les élèves de candidature.



Le cours de candidature s'adresse à des étudiants qui s'engageront plus tard dans des voies totalement différentes. Il est franchement orienté vers la biologie générale et aborde les problèmes dans l'esprit le plus large tout en essayant d'obtenir des étudiants un effort de réflexion, de raisonnement plutôt que de faire appel à leur mémoire.

**B. Situation géographique du service - Description des bâtiments.**

L'Institut de Zoologie est situé 20, quai Van Beneden. Il fut construit en 1889 et subit depuis 1951 une série de transformations qui en feront un des Instituts les mieux équipés de l'Université.

Le plan comporte trois ailes : une aile Sud, une aile Nord, une aile centrale s'étendant vers l'Est.

Les ailes Sud et Nord abritent les laboratoires, bureaux, bibliothèques, ateliers, réserves et salles d'élevage, qui, avec les dégagements, constituent une surface de 3400 m<sup>2</sup>, répartie sur trois étages et deux entresols.

La partie centrale renferme un amphithéâtre de 560 places, une grande salle de travaux pratiques de 500 m<sup>2</sup> et deux salles de cours plus petites.

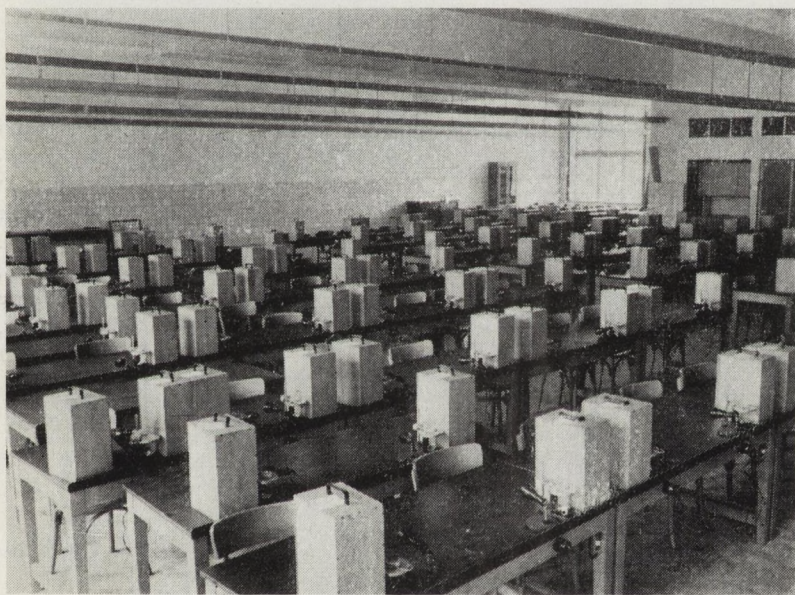


FIG. 2. — Grande salle de travaux pratiques de 1<sup>re</sup> candidature (microscopie, dissections).

Le sous-sol de l'extension Est a été aménagé en un grand aquarium dont les 27 bassins d'exposition seront accessibles au public.

Le dernier étage s'étendant sur les trois ailes est réservé au Musée qui couvre une superficie de 1200 m<sup>2</sup>.

Les laboratoires du service de biologie générale occupent l'aile Sud, de même que ceux de candidature. Les laboratoires requis pour l'enseignement de la physiologie seront installés dans une partie du 1<sup>er</sup> étage de l'aile Nord et à l'entresol correspondant.

La plus grande partie de l'aile Nord sera occupée, quand les travaux d'aménagement seront terminés, par les services des cours de licence en zoologie, dirigés par le Professeur H. Damas.

**C. Organisation du service — Equipement des laboratoires — Activité scientifique.** — La fusion des chaires de zoologie et de biologie générale a permis le rassemblement du personnel scientifique et technique attaché à ces deux services. Le personnel sur lequel se répartissent les charges d'enseignement et de recherche comprend au 1<sup>er</sup> janvier 1959 :

- 1 associé de l'Université, agrégé de Faculté et associé du F. N. R. S.;
- 2 chefs de travaux;
- 6 assistants;
- 4 préparateurs ou préparateurs-techniciens;
- 2 aides de laboratoire;
- 1 conservateur;
- 1 conservateur-adjoint volontaire.

Sur le plan enseignement et en se limitant à l'organisation des travaux pratiques de candidature, chaque assistant conduit un groupe de 40 étudiants autant que possible pendant toute la durée des cours. Cela lui permet déjà d'apprécier le travail individuel de chacun, mais les groupes sont encore trop importants et devraient pouvoir être ramenés à 25 étudiants.

Les laboratoires installés dans l'aile Sud disposent de locaux modernes, comprenant notamment une bibliothèque, des laboratoires de chimie biologique, quatre laboratoires de physique à conditionnement d'air, deux vastes chambres frigorifiques, une salle d'élevage et un grand atelier de mécanique disposant d'un outillage perfectionné.

L'activité scientifique de ces départements a conduit à la publication de plus de 250 travaux originaux portant sur :

- a) les phénomènes de polarisation et dépolarisation cellulaires;
- b) la conductibilité électrique des membranes et des tissus;
- c) les changements de concentration des ions hydrogène au cours du cycle de la contraction musculaire;
- d) les protéines musculaires : isolement, purification, études des propriétés physico-chimiques et enzymologiques;
- e) la biochimie comparée des muscles dans la série animale;
- f) l'embryologie des tuniciers;
- g) l'analyse chromatographique sur colonne des acides aminés;
- h) la mesure du pH aux hautes pressions et aux grandes profondeurs sous-marines.

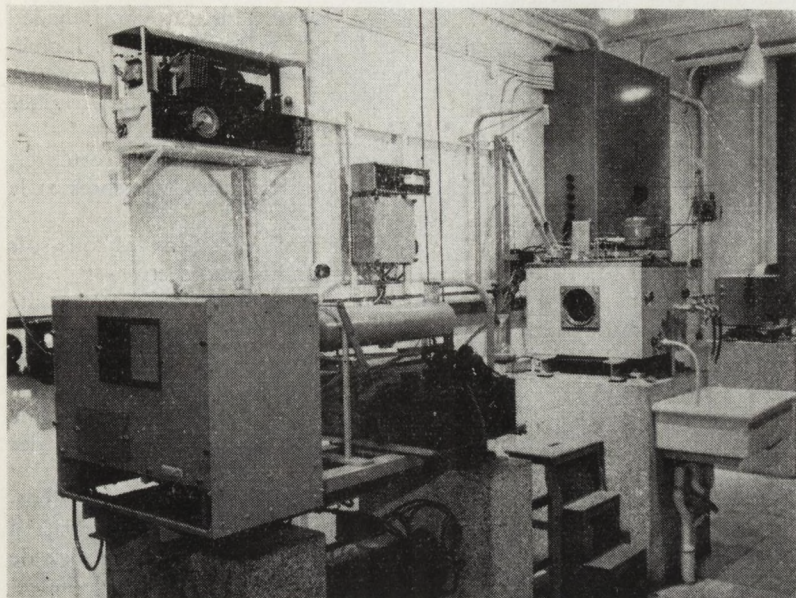


FIG. 3. — Laboratoire de physique équipé d'un appareil d'électrophorèse pour l'analyse de mélanges de protéines. L'instrument a été entièrement réalisé à l'Institut.

Parmi les publications les plus importantes du laboratoire de biologie générale on relève :

- DUBUISSON, M., Polarisation et dépolarisation cellulaires. Actualités scientifiques et industrielles, Herman et Cie, Paris, 1934.
- DUBUISSON, M., Les changements de réaction du muscle au cours de la contraction. *Annales de Physiologie*, 1938, **14**, 522.
- DUBUISSON, M., Les Protéines musculaires (Exposés annuels de *Biochimie médicale*, 1948, 9<sup>m</sup> série).
- DUBUISSON, M., Muscle activity and muscle proteins (*Biol. Reviews*, 1950, **25**, 46).
- DUBUISSON, M., Some physical and chemical aspects of muscle contraction and relaxation (*Proc. Roy. Soc., London, B*, 1950, **137**, 63).
- DUBUISSON, M., Quelques considérations sur le muscle normal, au repos et en activité (Compte rendu Symposium Royaumont. L'expansion scientifique française, Paris, 1950).
- HAMOIR, G., The proteins of fish (*The Bioch. Soc. Symposia*, 1951, **6**, 8).
- HAMOIR, G., The characteristics of fish muscle proteins (Proc. of the Symposium on cured and frozen Fish technology, Göteborg, novembre 1953).
- DUBUISSON, M., Muscular contraction (Charles C. Thomas., Springfield, Illinois, U. S. A. 1954).
- HAMOIR, G., Fish proteins (*Adv. in Proteins Chem.*, 1955, **10**, 227).
- HAMOIR, G., La structure du muscle strié et ses propriétés biochimiques en rapport avec la contraction musculaire (*J. Physiologie*, 1956, **48**, 155).

**D. Musée et Aquarium.** — Les collections de l'Institut Van Beneden comprennent 18.000 pièces sans compter les collections d'insectes. L'aménagement des salles d'exposition est en voie d'achèvement et va permettre des perspectives de collaboration avec la Ville de Liège et la Province au point de vue didactique.

Le Musée comprend quatre sections : une salle réservée aux Invertébrés, une pour les Mammifères, la troisième abritera les autres Vertébrés et la dernière la Faune belge.

Un vaste aquarium sera installé au rez-de-chaussée et dans les sous-sols de l'extension Est de l'aile centrale. Il comprendra cinq sections : deux sections d'eau douce respectivement à 15° C. et 25° C., d'une capacité de 100 m<sup>3</sup> chacune;

deux sections d'eau de mer, une froide, une tiède, de 130 m<sup>3</sup> en tout; une section d'eau de mer à 30° C. (8 m<sup>3</sup>) pour certains reptiles marins.

L'Aquarium comprend 27 bassins d'exposition dont le volume va de 700 à 6750 l., 18 bassins de réserve et 35 bassins qui seront utilisés à des fins expérimentales.

L'installation est dotée d'un équipement électromécanique et hydraulique particulièrement perfectionné au point de vue automatisme, régulation et sécurité. Il a été étudié et mis au point par le Professeur Spronck de l'Université et les services de l'Administration de l'électricité et de l'électromécanique.

Les bacs d'exposition sont disposés autour d'une salle, dont le périmètre de 80 mètres, pourra être parcouru par le public.

Musée et Aquarium seront accessibles aux visiteurs tous les jours y compris le dimanche. Des conférences d'information et de vulgarisation y seront organisées.

Le personnel nécessaire au fonctionnement de ces sections, qui à l'heure actuelle comprend seulement un conservateur, devra évidemment être considérablement étendu en vue de la mise en route et de l'entretien de ces vastes complexes éducatifs dont l'accessibilité contribuera à développer l'intérêt du public et surtout de notre jeunesse scolaire pour les sciences et la vie.

L'achèvement complet des installations est prévu en 1961.

M. DUBUISSON,  
Professeur ordinaire.

## La Vie de notre Association

---

### La mort de M. M. Dehalu Administrateur-Inspecteur honoraire de l'Université

En la personne de M. M. Dehalu, décédé le 16 juin 1960, notre Association a perdu un membre assidu de son Conseil d'administration.

Les circonstances ne nous permettent pas de lui rendre, dans le présent numéro, l'hommage que nous lui devons et que nous voulons lui rendre dans notre prochaine livraison.

Notre Association, comme l'Université elle-même, a pu constamment compter sur le dévouement et sur les conseils de M. M. Dehalu.

Les Amis de l'Université expriment à sa famille tous les regrets qu'ils éprouvent de sa disparition.

### L'Assemblée générale de 1959

L'Assemblée générale de notre Association s'est tenue le lundi 28 mars en la salle des professeurs.

Devant une assistance nombreuse et choisie, M. A. Dewandre, président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous. Il évoque alors, devant l'assemblée debout, l'attachante personnalité de feu M. M. Legraye, professeur à l'Université, commissaire de notre Association.

M. J. Dembour, secrétaire, expose, en bref, le rapport d'activité de l'Association au cours du 29<sup>e</sup> exercice. Il nous a paru souhaitable de publier le texte intégral de ce rapport.

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 1959

#### *Avant-Propos*

L'importance de la mission dévolue aux universités dans la formation des cadres supérieurs et dans la recherche scientifique devient chaque jour plus manifeste.

Aussi, l'Université de Liège est-elle, à bon droit, considérée comme un des facteurs principaux de l'expansion économique et culturelle de nos provinces wallonnes.

Par les efforts qu'elle poursuit en vue d'améliorer ses méthodes et ses programmes d'études, par les recherches entreprises dans ses centres et ses laboratoires, par les relations qu'elle a nouées avec les divers milieux professionnels, notre Université prouve qu'elle est consciente de la grandeur de sa tâche.

Depuis 30 ans, notre Association a mis en œuvre une série de moyens propres à contribuer au développement le plus complet de l'enseignement et de la mission sociale de notre Université.

Durant l'exercice écoulé, de nouveaux moyens d'action ont permis à l'Association d'étendre son champ d'activité.

Le secrétariat administratif de l'Association est, depuis l'an dernier, confié à deux universitaires aidés d'une employée sténo-dactylographe. Il dispose actuellement de trois locaux dans le bâtiment central. De nouvelles acquisitions mobilières ont encore contribué à l'amélioration de son rendement. Les travaux administratifs et comptables, jusqu'alors assumés par M. D. Larbanois auquel nous tenons à renouveler l'expression de nos remerciements, sont actuellement effectués par le secrétariat lui-même.

Dans la première partie du présent rapport, nous indiquerons les activités de notre Association dans le domaine de l'aide aux jeunes gens aux prises avec le problème du choix des études et des carrières. La seconde partie sera consacrée à la contribution de l'Association aux efforts entrepris en vue d'assurer à l'Université l'audience et la sympathie des milieux qui la composent et qui l'entourent.

#### *Information sur les Carrières*

Les activités du Centre d'information se sont développées dans trois directions : la documentation, l'information individuelle, et l'information collective.

a) *En ce qui concerne la documentation*, le Centre d'information a, comme par le passé, effectué les recherches et les études nécessaires à la mise à jour des dossiers relatifs aux diverses carrières universitaires. Une correspondance abondante fut échangée entre le Centre et les divers secteurs professionnels, publics et privés.

Par l'analyse systématique des offres et des demandes, le Centre tente de dégager les grandes tendances du marché de l'emploi pour universitaires. L'an dernier, le Centre a diffusé plus de 600 offres d'emplois.

b) *Sur le plan de l'information individuelle*, un événement mérite d'être souligné. Durant le présent exercice, le Centre d'information a répondu aux problèmes que lui ont posés plus de 1000 visiteurs. Ce chiffre porte à 5700 le nombre total des consultations données par le Centre depuis sa création, en 1949.

Tandis qu'un nombre sans cesse accru de jeunes gens, appartenant à tous les milieux sociaux, se préparent à entreprendre des études supérieures, il importe plus que jamais de communiquer toutes les données susceptibles de les aider à se faire une opinion sur la nature et l'étendue des débouchés auxquels peuvent conduire les différents diplômes délivrés par l'Université.

c) *Sur le plan de l'information collective*, notre action s'est poursuivie sous de multiples aspects :

1. Le 30<sup>e</sup> exercice a vu la sortie de presse de la troisième édition, revue et mise à jour, de l'article que M. R. Clémens avait consacré dans notre

bulletin n° 3, 1949, aux « Etudes Universitaires à Liège ». La brochure de M. R. Clémens continue d'apporter tant aux jeunes, qui songent à entreprendre des études universitaires, qu'à ceux qui s'emploient à les éclairer, une aide déterminante.

2. Depuis la dernière Assemblée générale, l'Association a organisé deux visites de l'Université à l'intention des élèves de dernière année de l'enseignement secondaire. Le 23 avril 1949, 552 élèves appartenant à 26 établissements avaient répondu à notre invitation. Le 23 février 1960, 975 étudiants venus de 37 établissements ont pris part à la visite.

Répartis en plusieurs groupes, les étudiants furent accueillis dans les services par un nombre important de membres du personnel enseignant et scientifique.

Outre qu'elles s'inscrivent dans la ligne d'une action systématique d'information sur la nature des études et des carrières universitaires, ces visites créent entre les jeunes gens et les Autorités académiques un courant de sympathie et de confiance dont témoigne l'ambiance qui présida aux réceptions offertes par l'Association, à l'issue de chacune des deux visites.

M. le Recteur, tenant à marquer l'intérêt qu'il attache à ces prises de contact, a bien voulu se faire représenter à ces réceptions, en 1959 par M. O. Rozet, doyen de la Faculté des Sciences, en 1960, par M. V. Gothot, vice-président du Conseil d'administration de l'Université.

Les échos encourageants qui nous sont parvenus, ainsi que le nombre toujours grandissant de nos visiteurs, posent dès à présent le problème de l'organisation de la visite de 1961.

3) De nombreuses études ont, cette année encore, été publiées dans la rubrique que le bulletin de notre Association consacre aux carrières universitaires. Dans le n° 1959/1, M. Y. Constant, proviseur à l'Athénée Royal de Seraing, a fait le point de « La situation dans l'enseignement pour les licenciés en philosophie et lettres », dans le n° 1959/2, M. G. Neujean, chargé de cours, nous a entretenu des « Carrières médicales dans les régions tropicales », tandis que M. R. Demoulin, professeur ordinaire, attira l'attention sur la carrière diplomatique, « Carrière délaissée ». Dans le n° 1959/4, M. P. Frenay, doyen de la Faculté des Sciences appliquées, a posé le problème de « L'avenir des ingénieurs au Congo Belge ».

4) Mis gracieusement à la disposition de tous les établissements qui désirent le projeter, le film sur « L'université de Liège » a poursuivi son périple à travers nos provinces. Cette année, la participation d'un membre du secrétariat de l'Association aux séances de projection fut proposée à la direction des établissements d'enseignement secondaire qui en émettraient le souhait. A l'issue des séances de projection, les jeunes gens auraient ainsi l'occasion de poser des questions relatives aux problèmes du choix de leurs études et de leur carrière.

23 établissements ont accueilli favorablement cette suggestion. C'est ainsi que furent données, devant des classes très attentives, plus de 200 consultations. A notre avis, cette expérience mérite d'être renouvelée durant les prochaines années.

5) En mai 1959, la Commission de la Jeunesse du Rotary-Club de Verviers organisait une « opération carrières », pour laquelle notre collaboration fut demandée. Cette opération avait pour but de mettre à la disposition des jeunes verviétois de dernière année d'humanités, l'expérience professionnelle et l'information personnelle des Rotariens de la ville.

Par leur structure interne, basée sur la classification professionnelle, les Rotary Clubs sont à même de rendre de précieux services dans le domaine qui nous préoccupe. Aussi, et tout naturellement, fut-il donné suite à l'invitation du club verviétois. Le Centre d'information, participant à « l'opération carrières », a pu donner à Verviers une série de consultations, jumelées immédiatement par des entretiens entre les futurs étudiants et des membres choisis, des diverses professions par lesquelles ils étaient attirés.

La formule mise à l'honneur par le club verviétois fut appréciée par d'autres Rotary-Clubs. Durant le présent exercice, le Centre a pris part à des séances de même type, organisées par les clubs de Seraing et de Marche. Le club de Verviers quant à lui, réédite cette année son « opération carrières » à laquelle nous nous sommes de nouveau associés.

De pareilles initiatives donnent au Centre un cadre approprié à des entretiens fructueux, elles permettent, en outre, aux membres de notre secrétariat de maintenir un contact avec des personnalités dont les avis en la matière se révèlent pertinents.

6) L'Ecran Scientifique des Jeunes organise, à Bruxelles, des séances de projection de films scientifiques pour documenter la jeunesse au sujet des carrières scientifiques ou techniques peu connues du grand public et auxquelles les jeunes ne songent pas spontanément. La mise en œuvre des ressources du film scientifique en la matière nous a paru du plus haut intérêt. Des contacts furent établis avec les responsables de l'Ecran Scientifique des Jeunes et la décision fut prise d'organiser des séances à Liège. Un comité de patronage pour la région liégeoise, dans lequel figurent plusieurs membres de notre Conseil d'administration, a été constitué. Le secrétariat de la section liégeoise de l'Ecran Scientifique des Jeunes est assumé par notre Association. Une première séance de projection aura lieu, au Palais des Congrès, le deuxième dimanche de mai. La puissance évocatrice du cinéma ouvre de nouveaux horizons en matière d'information sur les carrières. Notre Association tient à se montrer très attentive à cette évolution.

#### *Contribution au rayonnement de l'Université*

Tout en assumant le fonctionnement du Centre d'information, notre Association a pris, pendant l'exercice 1959, une part active dans l'action menée en vue d'assurer le rayonnement de l'Université.

1. Le premier souci de notre Association est évidemment de maintenir des contacts entre l'Université et ses Anciens. Tout étudiant en cours d'études est un membre en puissance à qui il importe de faire connaître notre existence et nos objectifs. Dans cette optique, et en étroite liaison



avec le Service des étudiants, l'Association a participé à des entretiens avec les dirigeants des cercles d'étudiants. Un service d'échanges fut instauré entre notre bulletin et une série de journaux d'étudiants.

2. Dans le cadre d'une politique de présence de l'Université, il paraissait souhaitable que soient saisies toutes les occasions qui permettent de faire connaître au grand public la vitalité de notre *Alma Mater*. M. le Recteur a exprimé le vœu que les membres du corps enseignant et scientifique de l'Université apportent leur concours à la réalisation d'une émission culturelle que le studio de Liège de l'I. N. R. projette de diffuser chaque samedi matin.

M. le Recteur a demandé au Secrétariat de notre Association d'assurer la liaison entre le studio de Liège et les services universitaires. Un programme d'émissions a, d'ores et déjà, été mis au point.

3. C'est dans la même perspective de l'amélioration des relations avec les milieux extérieurs, que les Autorités académiques ont été amenées à repenser le problème de l'information par voie de publication. Jusqu'à ce jour, notre bulletin trimestriel tenait ses lecteurs au courant de la vie universitaire, tandis que le milieu universitaire recevait chaque mois un recueil d'informations sous forme de feuilles stencillées.

M. le Recteur a décidé de substituer au recueil d'informations précité un bulletin d'informations *Liège-Université* dont le premier numéro vient de sortir de presse. M. le Recteur nous a confié la rédaction et la diffusion de *Liège-Université*, ce qui nous conduit à modifier certaines des chroniques traditionnelles de notre bulletin.

D'une présentation élégante, *Liège-Université* sera diffusé suivant un large plan. Nous mettrons tout en œuvre afin qu'il soit « un instrument majeur de la politique de présence de l'Université ».

4. Dès le prochain numéro, la présentation de notre bulletin trimestriel sera modifiée, tandis que sa composition sera reconsidérée en tenant compte de la nouvelle publication *Liège-Université*.

Cette année, une nouvelle chronique a été ouverte. Elle est consacrée à la présentation des différents services universitaires.

Cinq numéros du bulletin trimestriel ont paru depuis notre dernière Assemblée.

Dans le n° 1959/4, M. P. Horion, nous présentait la « Commission Droit et Vie des Affaires », tandis que M. F. Duyckaerts abordait le « Problème de l'enseignement dans le Ruanda-Urundi ».

Dans le n° 1959/2, M. H. Breny nous parlait du « Centre interdisciplinaire d'analyse stochastique et de recherche opérationnelle », tandis que M. Y. Roquet, directeur du Home des Étudiants de l'Université de Liège, nous présentait « le Home Gustave Ruhl ».

Dans le n° 1959/3, MM. A. Buttgenbach, J. Dembour et E. Bustin, décrivaient le fonctionnement du « Nouveau régime des Universités de l'Etat » institué par la loi du 28 avril 1953, M. M. Florquin, évoquait la courte histoire de « L'Ecole de Médecine vétérinaire de Liège ».

Nous remercions vivement la maison Vaillant-Carmanne pour le soin qu'elle apporte à l'impression de notre bulletin.

5. C'est dans le n° 1 de 1959 que furent publiés les rapports du colloque organisé le 12 mars 1959 par notre Association, et consacré à l'étude des divers problèmes que posent le développement et l'amélioration des relations culturelles de l'Université de Liège avec l'étranger.

Ces rapports contenaient de nombreuses suggestions :

- a) ils mettaient l'accent sur l'impérieuse nécessité, pour nos étudiants, de connaître les langues étrangères. Nous nous réjouissons d'autant plus de la décision prise le 28 octobre par le Conseil d'administration de l'Université, portant création d'un « Service des Langues vivantes » à l'Université. M. P. Halleux, directeur du service en a décrit la genèse, l'organisation et les projets, dans le n° 1959/4 du bulletin.
- b) les rapports déploraient également le peu de profit que l'Université retirait généralement « Des accords culturels signés par la Belgique ». Ces conventions étaient d'ailleurs très peu connues. Depuis lors, elles ont fait l'objet d'une étude de M. G. Deleixhe, dans le n° 1959/4 du bulletin, tandis que, dans le même numéro, M. M. Florkin a évoqué « Les aspects de l'application de l'accord culturel franco-belge ».

Mais les travaux de ce colloque n'ont pas seulement donné lieu à des études et à des publications. Les présidents des différentes commissions du colloque ont constitué un groupe de travail afin d'examiner divers points qui, de l'avis de chacune des commissions, méritaient une étude approfondie. Deux problèmes ont retenu particulièrement l'attention : celui de l'accueil et de l'encadrement scientifique et moral des étudiants étrangers, d'une part, celui des moyens propres à assurer le rayonnement de notre Université à l'étranger, d'autre part.

Un compte rendu des travaux de ce groupe fut adressé à M. le Recteur. Celui-ci a prié M. A. Buttgenbach, de vouloir bien constituer et présider une commission chargée de mettre au point des solutions pratiques aux problèmes de l'accueil des étudiants étrangers.

6. Dans le domaine des contacts extérieurs, se pose également la question du rayonnement de notre Université dans les provinces wallonnes. Si l'Université veut affirmer sa présence en ces provinces, elle doit définir et mettre en œuvre une « politique d'extension universitaire ». Après avoir soumis aux Autorités académiques un programme d'extension, l'Association a été chargée de sa réalisation.

7. Dans notre précédent rapport, nous évoquions le remarquable essor pris par la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi, et nous rendions à cette occasion un vibrant hommage à M. le Recteur, Président, et à ses collaborateurs.

Depuis un certain temps, l'Association souhaitait porter à la connaissance des différents milieux intéressés à la vie de notre Université, les multiples aspects de l'action économique, sociale, culturelle et médicale entreprise par FULREAC, M. le Recteur Dubuisson a bien voulu répondre à ce souhait, ce dont nous le remercions. Il prendra la parole ce jour, lors de la séance d'information sur « L'Université de Liège au Congo ».

Tout a été mis en œuvre afin que M. le Recteur puisse s'adresser à un auditoire de choix. Avec les Belges du Congo, l'Université de Liège remplit en Afrique de très hauts devoirs. Le moment nous paraissait venu de mettre en lumière la grande œuvre entreprise par FULREAC.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, esquissées à larges traits, les activités de l'Association au cours de l'année écoulée.

Au nom de M. A. Buttgenbach, trésorier, M. J. Dembour donne ensuite connaissance de la situation financière de l'Association. Celle-ci est en boni de quelque 40.000 fr. Cependant, précise M. J. Dembour, cette situation est artificielle.

Sans un don anonyme très important — et dont l'auteur nous refuse de dévoiler son nom — qui nous a été fait en fin d'exercice, nos comptes se seraient soldés par un déficit de plus de 200.000 francs.

En présence de cette situation qui risquait de devenir tragique, la Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège a décidé d'intervenir et de porter de 100.000 à 300.000 francs le montant du subside qu'elle nous alloue chaque année.

Nous tenons, à cette occasion, à adresser nos vifs remerciements à M. le Recteur, président de la Commission administrative ainsi qu'à tous et chacun des membres de celle-ci.

Mais notre Association ne peut pas se permettre de vivre des subsides que le Patrimoine lui octroie si largement.

Aussi avons-nous lancé — il y a quelques jours à peine — un appel de fonds auprès de nos membres protecteurs. Par cet appel, nous avons invité ces membres à doubler le montant de leur cotisation.

Cet appel a été entendu, et nous disons toute notre gratitude à ceux qui y ont déjà et si généreusement répondu.

Néanmoins, ce premier appel de fonds ne suffit pas et nous nous adressons aujourd'hui à nos membres effectifs. Nous leur demandons de considérer si eux aussi ne pourraient pas faire un effort supplémentaire et envisager de doubler ou, à tout le moins, d'augmenter le montant de leur cotisation.

D'avance, M. J. Dembour remercie tous les membres de ce qu'ils estimeraient pouvoir faire à cet égard.

Le bilan de l'Association est alors approuvé à l'unanimité.

M. A. Dewandre prie ensuite M. A. Clémens de vouloir bien prendre la présidence de la séance. Par acclamations, l'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de M. L. Graulich, vice-président, P. Fraipont, commissaire, F. Graindorge, P. Harsin, A. Neef de Sainval, J. Roskam et P. Clerdent, membres sortants et rééligibles. M. R. Clémens propose ensuite la réélection de M. A. Dewandre à la présidence de l'Association. A cette occasion M. R. Clémens se fait l'interprète de l'assemblée et exprime à notre Président des sentiments de gratitude pour le dynamisme efficace avec lequel il guide les destinées de notre Association. Des applaudissements nourris saluent la réélection de M. A. Dewandre qui remercie l'assemblée pour ses marques de confiance.

En remplacement de feu M. le Professeur M. Legraye, M. A. Dewandre propose à l'assemblée d'appeler M. E. Frenay, doyen de la Faculté des Sciences appliquées, au poste de commissaire de notre Association. L'Assemblée ratifie cette proposition.

M. A. Dewandre proclame ensuite les lauréats des Prix des Amis de l'Université. Pour l'année académique 1958-1959, cinq candidatures ont pu être retenues. Les travaux des candidats ont été soumis à des commissions d'examens de 3 membres, qui ont bien voulu tenir rapport au Conseil ce dont M. le Président les remercie. Les rapports sont élogieux.

Au nom du Conseil d'administration, M. A. Dewandre couronne tout d'abord, hors concours, l'ouvrage de feu Mlle N. Houssa « Le souci de l'expression chez Colette ». Aux applaudissements de l'Assemblée, M. A. Dewandre remet le prix à la maman de la regrettée Nicole Houssa.

M. A. Dewandre félicite les lauréats du Prix de Launoit, M. J. Schlag, des Prix des Amis de l'Université, MM. L. Dabin, Y. Hannequart, P. Mertens.

M. A. Dewandre, propose alors, sous les acclamations de l'Assemblée, l'envoi d'un télégramme à Sa Majesté le Roi, Président d'honneur de notre Association (1).

L'ordre du jour étant épuisé M. Dewandre remercie les Autorités académiques ainsi que tous les membres présents et les invite à se rendre dans la salle académiques où se tient la séance d'information sur « l'Université de Liège au Congo ».

### Prix des Amis de l'Université de Liège

Le Conseil d'administration de notre Association a pu, cette année encore, décerner la totalité des cinq prix de 7500 fr. affectés au concours ouvert aux membres du personnel scientifique de l'Université qui ont publié des travaux originaux au cours de l'année académique 1958-1959.

Le Prix de Launoit a été attribué à M. le Dr. J. Schlag, agrégé de l'enseignement supérieur, chef de travaux à la Faculté de Médecine, pour son

---

(1)

TENTE DU TÉLÉGRAMME A SA MAJESTÉ LE ROI

Les Amis de l'Université de Liège, réunis en Assemblée générale précédant une séance d'information consacrée à l'action de « l'Université de Liège au Congo », présentent à Sa Majesté le Roi, Président d'Honneur de leur Association, l'expression de leurs respectueux hommages et de leur indéfectible attachement.

(s) A. DEWANDRE,  
Président.

M. R. LEFEBURE, Chef de Cabinet de Sa Majesté, a fait parvenir à M. DEWANDRE la réponse suivante :

Sensible aux sentiments d'attachement que vous lui avez exprimés à l'occasion de l'Assemblée générale de votre groupement, le Roi me charge de vous transmettre ses remerciements ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète.

(s) R. LEFEBURE,  
Chef du Cabinet du Roi.

travail intitulé « L'activité spontanée des cellules du système nerveux central ».

Les Prix des Amis de l'Université ont été décernés à :

- Mlle N. Houssa, assistante à la Faculté de Philosophie et Lettres, décédée le 8 septembre 1959, pour son ouvrage intitulé « Le souci de l'expression chez Colette »;
- M. L. Dabin, agrégé de l'enseignement supérieur, chef de travaux à la Faculté de Droit, pour son travail intitulé « Fondement du droit cambiaire allemand »;
- M. Y. Hannequart, assistant à la Faculté de Droit, pour son ouvrage intitulé « La responsabilité pénale de l'Ingénieur »;
- M. P. Mertens, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son travail intitulé « Les services de l'état civil et le contrôle de la population à Oxyrhynchus au III<sup>e</sup> siècle de notre ère ».

Nous renouvelons nos plus vives félicitations aux lauréats. Nous rappelons que, chaque année, le Conseil d'administration de l'Association des Amis de l'Université de Liège ouvre un concours réservé aux travaux publiés pendant l'année académique précédant l'attribution du prix.

Le Conseil d'administration a décidé que le concours ouvert aux travaux publiés pendant l'année académique 1959-1960 serait doté de cinq prix au maximum, d'un montant de 7500 fr. chacun.

On trouvera ci-dessous les principaux extraits du règlement des Prix.

« Sont admis à participer au concours les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.

» Sont assimilés à ceux-ci les associés et aspirants du Fonds National de la Recherche Scientifique qui poursuivent des recherches dans nos séminaires ou laboratoires.

» Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au secrétariat de l'Association (local 51, bâtiment central, téléphone 23.14.34) pour le 15 octobre, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente.

» Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.

» Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.

» Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours. »

### L'Ecran Scientifique des Jeunes

Depuis 1947, l'activité de l'Institut de Cinématographie Scientifique (I. N. C. S.) a été la diffusion du film scientifique dans les grandes villes du pays. L'I. N. C. S. a créé et développé en Belgique un public très attentif aux progrès réalisés par le film scientifique tant comme outil de diffusion de la science que comme outil de recherche et d'enseignement.

En 1958, certains membres du Conseil d'administration proposèrent d'organiser de telles séances à l'intention des jeunes en âge de choisir une carrière.

C'est ainsi, qu'à l'initiative de M. E. Uytborck, administrateur-délégué de l'I. N. C. S., naquit l'Ecran Scientifique des Jeunes qui s'est donné pour but d'attirer l'attention de la jeunesse sur l'intérêt de la recherche scientifique et sur les nouvelles possibilités d'avenir offertes par les progrès incessants de la science et de la technique.

A Bruxelles, le succès fut immédiat. Plus de 1000 jeunes gens et jeunes filles accueillirent avec enthousiasme les séances de projection, tandis que de nombreux membres du corps enseignant apportaient leur appui et leur approbation.

L'intérêt d'une telle initiative, pour la région liégeoise, n'échappe à personne. Notre Association, qui, depuis 10 ans, s'emploie à mettre à la disposition de ceux qui doivent choisir une carrière, ces éléments qui leur permettront d'opérer un choix judicieux, a accepté de créer et d'organiser la section liégeoise de l'Ecran Scientifique des Jeunes.

Ainsi, grâce aux séances de projection, les jeunes liégeois auront l'occasion de pénétrer un domaine presque inaccessible par la lecture de vulgarisation et les visites trop rapides et superficielles des laboratoires.

C'est au Palais des Congrès que s'est tenue, le dimanche 8 mai, la 1<sup>re</sup> séance de la section liégeoise.

5 films furent présentés et suivis très attentivement par un public de jeunes et de pédagogues.

« *Patrouille Internationale de la Surveillance des Glaces* » qui montre les moyens mis en œuvre pour lutter contre la menace que font peser les icebergs sur toute la navigation nord-atlantique.

« *Trésors de la Terre* ». — Ce film nous introduit dans le domaine de la géologie pratique. Il suit l'histoire des recherches géologiques et des travaux préparatoires qui précèdent l'ouverture d'une mine de métal.

Les moyens scientifiques les plus perfectionnés sont mis en œuvre et nous assistons, à la fin du film, au forage qui, durant des nuits et des jours, se poursuit interminable. Le premier morceau de minerai est enfin remonté. Les calculs étaient donc exacts.

« *Plantes carnivores* ». — Film qui révèle, grâce à des procédés cinématographiques spéciaux, certains mouvements qui se produisent dans l'univers des plantes et qui échappent le plus souvent à notre observation.

« *La Turbine à Gaz* ». — Grâce à des schémas et des graphiques de nombreuses explications sont fournies sur l'aspect technique de la question.

« *La vie des Moisissures* ». — Ce film, premier du Festival International du Film scientifique et didactique de Padoue 1959, montre les phénomènes biologiques, filmés pour la première fois.

Après ce premier contact avec l'Ecran Scientifique des Jeunes, les autorités présentes, les dirigeants d'établissement et les membres du corps enseignant ainsi que les représentants de la presse, participèrent à des

échanges de vue qui laissent prévoir pour le cycle de projection 1960-1961 un succès certain auprès des jeunes et une large collaboration de la part des éducateurs.

Signalons, pour terminer, que M. le Recteur Dubuisson, MM. A. Dewandre, R. Clémens et J. Dembour, membres de notre Conseil d'administration, ont accepté d'accorder leur patronnage à la section liégeoise.

### Les anciens de Liège à Namur

*Nous sommes heureux de publier ci-dessous le rapport d'activité de l'Association Namuroise durant le premier trimestre de 1960, qu'ont bien voulu nous communiquer MM. les membres du Comité de cette Association.*

Au cours de diverses entrevues entre les Namurois et les délégués de l'Université, le principe d'une série de conférences avait été admis; un programme précis fut élaboré.

Le comité local devait choisir une salle de réunion; l'expérience de la salle Léopold II, adjointe au nouveau bassin de natation, fut tentée, et ce fut certainement une expérience concluante.

La première conférence eut lieu le 4 janvier. L'auditoire était de qualité, puisqu'on notait la présence de M. le Baron L. Huart, bourgmestre, de M. F. Pieltain, échevin et président des Amitiés Françaises, du R. P. R. Troisfontaines, directeur des études aux Facultés Notre-Dame de la Paix, et de M. F. Rousseau, professeur émérite à l'Université de Liège.

Devant cette assemblée, M. le Professeur F. Dehousse, sénateur, avait accepté de parler des « Problèmes européens d'aujourd'hui ». Brillamment présenté par un de nos camarades, l'avocat J.-P. Lebrun, M. F. Dehousse fit un exposé magistral sur la politique européenne de l'heure : réalisations, échecs, obstacles, espoirs. Clarté, simplicité, largeur de vues, précision de l'information, éloquence, telles furent les qualités de cette conférence, le type même de la conférence inoubliable et substantielle. Après une causerie d'une heure et demie, n'importe lequel des auditeurs est resté capable de suivre, avec fruit et intérêt, l'évolution de la politique économique de l'Europe actuelle, en particulier la compétition entre la zone des six et la zone des sept, points sur lesquels la plupart étaient auparavant mal informés.

Le 24 février, une deuxième conférence permettait aux Namurois de recevoir dans le même local, M. le Professeur R. Spronck, de la Faculté des Sciences appliquées. Il avait choisi pour sujet : « Les navires pétroliers ».

Cet exposé, sur un domaine essentiel et pourtant mal connu de l'économie moderne, fut passionnant : les détails techniques de la construction, l'évolution des conceptions, les problèmes financiers qui naissent de la mise en chantier et de l'utilisation des navires pétroliers, la question du rendement, la place (fort honorable) de la Belgique dans la construction de ces bateaux, voilà les principaux points traités. Ceux qui assistèrent à cette conférence ne regrettèrent qu'une chose, c'est de n'avoir pas été plus nombreux à en profiter : en effet, par suite d'une publicité imparfaite, le public ne fut pas très nombreux.

Enfin, le 24 mars, M. le Professeur M. Welsch, médecin et bactériologiste, venait parler devant une salle cette fois plus que remplie, des « Antibiotiques ».

Sujet passionnant mais difficile. Conférence révélatrice pour les profanes, riche d'enseignement pour les initiés eux-mêmes. Malgré l'aridité du sujet, M. le Professeur M. Welsch n'a pas découragé son auditoire : des diapositives illustraient son exposé qui nous a permis d'entrevoir l'effarante complexité des recherches scientifiques actuelles, et l'ingéniosité des savants : à retenir en particulier la simplicité élégante de la preuve par laquelle des chercheurs scandinaves ont démontré que les micro-organismes résistant à l'action des antibiotiques ne sont pas nés d'une mutation postérieure à la découverte de ces produits, mais viennent de souches résistantes qui ont toujours existé et que l'application des antibiotiques n'a fait que démasquer.

Pour notre dernière réunion de la saison, le comité avait choisi, le cadre agréable du château de Ronchinne, où a été installé un restaurant-hôte du ministère des P. T. T. C'est dans le salon de cette ancienne résidence de la Princesse Napoléon que l'assemblée générale de l'association fut ouverte le 7 mai vers 19 h., tandis que les dames qui avaient accompagné leur mari étaient emmenées par Mmes Ringlet et Rousseau dans une promenade à travers le superbe parc de la propriété.

Le D<sup>r</sup> Ringlet, président, donna aussitôt lecture d'un télégramme de Liège, dans lequel les Amis de l'Université souhaitaient bon succès aux Namurois. Ce fut ensuite la lecture par M. Gilbert, trésorier, du rapport financier : il apparut à cette lecture que la situation de notre trésor n'était pas brillante. Diverses solutions furent examinées pour remédier à l'insuffisance de ressources; on s'arrêta aux décisions suivantes : faire une propagande plus active auprès des membres pour qu'ils payent la cotisation modérée qui leur est demandée, et adresser des appels à des « mécènes » généreux pour qu'ils soutiennent notre association en vertu de l'intérêt culturel qu'elle présente.

Un des secrétaires donne lecture du rapport d'activités de la période 1959-60. Après une revue des différentes réunions et conférences, un hommage est rendu au dynamisme du président Ringlet, hommage auquel toute l'assemblée s'associe cordialement : il est en effet incontestable que l'association doit sa remarquable résurrection à l'esprit entreprenant et à l'infatigable dévouement du D<sup>r</sup> Ringlet.

Celui-ci en donne d'ailleurs aussitôt une preuve nouvelle, dès les premiers mots de son allocution : celle-ci est en effet tout entière orientée vers la préparation de la prochaine saison : cinq conférences sont projetées : trois à Namur, une à Gembloux, une à Andenne. Un autre projet est mis sur le tapis : celui d'une séance de gala au théâtre royal. Après avoir hésité entre un concert par la chorale de l'Université et une représentation par le théâtre universitaire, l'assemblée exprime sa préférence pour la seconde solution, moins dangereuse au point de vue financier.

Enfin, le président propose certaines modifications à la liste des membres du comité. Il serait souhaitable de s'assurer le concours d'anciens des villes voisines : Gembloux; Dinant; Jemeppe, etc. Après avoir reçu l'approbation de l'assemblée, le président propose la nomination de deux vice-présidents.



M. Thomas, pressenti, accepte, et le second poste est, d'un commun accord, offert à M. M. Toussaint, malheureusement absent, qui présida l'association à ses débuts.

L'assemblée se termine enfin, au grand soulagement de certains membres et des épouses, qui commençaient à trouver que le temps était bien long et que la faim devenait impérieuse. Tout le monde gagna la salle de restaurant, où un excellent repas fut servi. Les conversations, animées par les vins, furent d'une grande cordialité, et permirent, intérêt de ces sortes de rencontres, à tous les assistants de nouer de nouvelles et amicales connaissances.

Enfin commença la dernière partie du programme. Le Professeur F. Rousseau avait eu l'excellente idée de présenter à l'assemblée plusieurs films folkloriques et historiques sur le Namurois : nous vîmes ainsi « Le Namurois, terre de beauté », le film tourné lors de la Joyeuse Entrée du Roi à Namur, et le film du cortège marial. Les églises, les beaux châteaux, les rivières et les bois de notre province défilèrent ainsi devant nos yeux, suivis des marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse, des échasseurs, des danseurs du drapeau, des Chinels, et de nombreux autres groupes folkloriques. Enchantés de cette sympathique et constructive soirée, tous les membres se séparèrent en remerciant MM. Ringlet et Rousseau et en les félicitant pour la réussite de la réunion. Et chacun regagna ses foyers, bien décidé à préparer activement la prochaine saison, et à étendre ainsi, dans le Namurois, le renom de l'Université de Liège.

Les membres du Comité.

## La Vie universitaire à Liège

---

### In memoriam : Marcel Stassen

En la personne du Docteur Marcel Stassen, vient de disparaître le 4 avril dernier, une des plus attachantes personnalités du monde médical et universitaire liégeois.

Docteur en médecine, chirurgie et accouchements, sorti en 1906 de notre Université, le Docteur Stassen a porté ses recherches et ses activités sur le problème de la médecine du travail et de la médecine sociale.

En 1928, il est chargé de faire à l'Université le cours libre de médecine et de législation sociale, à la Faculté de Médecine où il enseigna jusqu'en 1952.

Des distinctions scientifiques importantes ont consacré les travaux du Docteur Stassen qui était également membre d'honneur de l'Association des Ingénieurs diplômés par l'Université de Liège.

### Le XI<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale des Etudes françaises

Les assises du XI<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale des Etudes françaises se sont tenues à l'Université de Liège du 21 au 25 juillet 1959 sous la présidence du Professeur M. Paquot.

Le 21 juillet, les congressistes sont accueillis à l'Université. M. L. Dewez, conservateur du musée diocésain et ancien président de la Société archéologique liégeoise, ainsi que les Professeurs Paquot et Warnant leur font les honneurs de la ville et leur font admirer successivement l'église Saint-Barthélemy et sa cuve baptismale, le musée Curtius, le Perron, le palais des Princes-Evêques, le panorama de la ville vu des hauteurs de Sainte-Walburge, le musée des Beaux-Arts et sa section de peinture française, la cathédrale Saint-Paul, l'église Saint-Jacques et les richesses du Musée diocésain.

Le 22 juillet, dans la salle académique, le Professeur Paquot, président de l'Association et organisateur des journées de Liège, adresse quelques paroles de bienvenue aux participants et remercie les hautes autorités qui ont honoré le congrès de leur bienveillant appui. Aussitôt après les travaux commencent. La première journée est consacrée à l'étude du pastiche et de la parodie. On entend les communications de :

M. Omer JODOGNE (Louvain), La parodie dans *Aucassin et Nicolette*;

Mme Maurice AMOUR (Paris), Parodie pieuse d'airs profanes au XVIII<sup>me</sup> siècle;

- M. Xavier de COURVILLE (Paris), Le pastiche et la parodie chez Jules Lemaitre;  
M. Charly GUYOT (Neuchâtel), Du pastiche au faux, un pasticheur français du XVIII<sup>me</sup> siècle, Abraham Pury.  
M. Robert SIOHAN (Paris), Les formes musicales de la parodie et du pastiche;  
M. Albert KIES (Louvain), Le pastiche dans l'œuvre de Charles Nodier.

Le soir à 6 heures, les congressistes sont très aimablement reçus au Palais provincial par M. le Député permanent Laboulle qui remplace M. le Gouverneur Clerdent, en mission à l'étranger. Aux aimables propos de bienvenue que prononce M. Laboulle, répond avec humour M. Carmody, de Berkeley, vice-président de l'A. I. E. F.

La journée du 23 est consacrée à l'étude du sujet : Impressionnisme et symbolisme dans la littérature et dans les arts.

On entend les communications de :

- M. Michel DECAUDIN (Toulouse), Poésie impressionniste et poésie symboliste, 1870-1900;  
M. A. W. RAITT (Oxford), Villiers de l'Isle-Adam et l'illusionnisme des symbolistes;  
M. Pierre FORTASSIER (Paris), Verlaine, la musique et les musiciens;  
Mme Suzanne BERNARD (Grenoble), La palette de Rimbaud;  
M. Francis CARMODY (Berkeley), Le décadisme;  
M. Charles CHASSÉ (Paris), Souvenirs du symbolisme;  
M. A. G. LEHMANN (Reading), Signification et ambiguïté dans les beaux-arts, quelques problèmes de critique symboliste.

Le soir à 6 heures, M. J. Grapinet, consul général de France, organise au consulat une brillante réception en l'honneur des congressistes. M. Green, de l'Université d'Edimbourg, président honoraire de l'Association, l'en remercie avec beaucoup de gentillesse.

A 9 heures, une séance de musique réunit tous les membres du Congrès dans la salle de l'Emulation. M. M. Raskin, violoniste, et M. J. Franssen, pianiste, interprètent la *Sonate pour violon et piano* de Claude Debussy; Mlle S. Lynen chante quelques mélodies de Debussy sur des poèmes de Charles Baudelaire, Pierre Louys, Paul Verlaine, Charles d'Orléans et Tristant l'Hermite. Le Professeur Paquot lit ensuite des pages d'esthétique musicale de Georges Antoine, ce jeune compositeur belge de grand talent mort à la guerre en 1918; puis, de Georges Antoine, on écoute la *Sonate pour violon et piano* (MM. M. Raskin et J. Franssen) et diverses mélodies composées sur des poèmes de caractère symboliste (Paul Verlaine, Charles Baudelaire, Albert Samain, Tristan Klingsor) que chante Mlle Lynen.

La journée du 24 juillet est consacrée à Marcel Proust. Voici le détail des communications :

- M. Henri BONNET (Paris), Marcel Proust et son maître de philosophie, Alphonse Darlu;  
Mme Geneviève BREE (New-York), La conception proustienne de l'« esprit »;  
M. Pierre COSTIL (Caen), Proust, Loti, Barrès;  
M. André FERRE (Paris), La vocation littéraire dans la vie et dans l'œuvre de Marcel Proust;  
M. F. C. GREEN (Edimbourg), Le rire dans l'œuvre de Marcel Proust;  
M. Philip KOLB (University of Illinois), Proust et Ruskin, nouvelles perspectives;  
M. Albert-J. SALVAN (Brown University), Proust devant l'opinion américaine.

A 5 heures, M. O. Rozet, doyen de la Faculté des Sciences de notre Université, remplaçant M. le Recteur, offre un « porto » aux membres du Congrès et remet la médaille de l'Université de Liège à MM. les Professeurs F. C. Green de l'Université d'Edimbourg, A. B. Duff de l'Université hébraïque de Jérusalem, F. Carmody, de l'Université de Berkeley (Californie), R. Guiette de l'Université de Gand, J. Pommier du Collège de France, F. Schalk de l'Université de Cologne et O. Jodogne de l'Université de Louvain. Plusieurs membres éminents du Congrès avaient déjà reçu cette médaille à une autre occasion. C'est M. J. Pommier qui, au nom de ses collègues français et étrangers, remercie l'Université de Liège.

Enfin, à 8 heures, le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville offre un raout dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. M. J. Raymond, premier Echevin, entouré des membres du Collège et du Conseil communal, parlant au nom du Bourgmestre en mission à l'étranger, exprime le profond attachement de Liège à toutes les manifestations de la vie intellectuelle française et, avec beaucoup d'esprit, M. Lebègue, Membre de l'Institut, remercie la Ville de sa magnifique réception.

Le lendemain 25, avant de se quitter, de nombreux congressistes participent à une excursion en Ardenne et un banquet, à la Barrière de Champlon, les réunit une dernière fois. Au cours de ce banquet, M. Vier, Professeur à l'Université de Rennes, félicitera avec brio M. Paquot, l'organisateur des journées d'études de Liège, journées que tous s'accordent à trouver remarquables tant par la qualité des communications et la pertinence des débats que par l'agrément des réceptions.

Les communications ainsi que le compte rendu des débats paraîtront dans le n° 12 des *Cahiers* de l'Association.

L. W.

### Le Fonds national de la Recherche scientifique

Nous relevons avec plaisir le nom des diplômés de l'Université de Liège qui se sont vu attribuer cette année :

- un mandat de stagiaire de recherches (Promotion 1959-1960) :  
Mlle A. M. Bragard, licenciée en histoire de l'art et archéologie.
- un mandat d'aspirant pour la période 1959-1962 : M. P. Delbouille, docteur en philosophie et lettres (Philologie Romane); M. R. Evrard, licencié en sciences physiques; M. J. Henrotte, docteur en médecine; M. J. Leclerq, licencié en philosophie et lettres (Histoire); M. J. C. Lorquet, licencié en sciences chimiques; M. J. P. Massaut, licencié en philosophie et lettres (Histoire); M. J. Mersch-Mersch, licencié en science mathématiques, M. G. Rogister, docteur en médecine; M. A. Van de Berg, docteur en médecine.
- une bourse de recherches de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite pour l'année académique 1959-1960 : M. N. Cornet, licencié en sciences physiques; M. C. Ek, licencié en sciences géographiques.

- un mandat de chargé de recherches pour la période 1959-1962 :  
M. L. Gosselin, docteur en médecine.
  - un mandat de chercheur qualifié pour la période 1959-1961 :  
M. J. Moutschen, docteur en médecine, docteur en sciences botaniques;  
M. E. Schoffeniels, docteur en médecine.
  - un mandat d'associé (promotion 1959-1960) : M. H. Breny, docteur  
en sciences mathématiques, agrégé de l'Enseignement supérieur;  
M. G. Lejeune, docteur en médecine; M. P. Tarte, docteur en sciences  
chimiques.
-

# La Vie universitaire en Belgique

---

## Université de Louvain

**Anniversaire.** — Cette année, a été célébré à Louvain, le vingtième anniversaire de la nomination de Son Excellence Monseigneur H. van Waeyenbergh à la charge rectorale devenue vacante à la suite du décès de Mgr. Ladeuze.

Chacun connaît l'attitude ferme et intransigeante de Mgr. H. van Waeyenbergh durant la guerre de 1940-1945.

Chacun connaît l'esprit dans lequel le Recteur Magnifique de l'Université Catholique affronte les multiples problèmes que pose la haute direction de l'Université.

Chacun sait aussi combien Monsieur le Recteur cultive et sert tout naturellement la grandeur et le prestige de l'Université de Louvain, en Belgique comme à l'étranger.

Au seuil de ce cinquième lustre de Rectorat, nous exprimons à Mgr. H. van Waeyenbergh nos plus vives félicitations.

**Distinction.** — Le Prix Francqui 1960 a été décerné à M. C. de Duve, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, agrégé de l'Enseignement supérieur, licencié en sciences, professeur à la Faculté de Médecine.

**Film.** — Le film consacré à l'Université Catholique de Louvain, et réalisé par celle-ci avec la collaboration des « Amis de l'Université de Louvain » et des « Vlaamse Leergangen te Leuven », a été projeté pour la première fois à Louvain le 24 mars dernier.

## Université de Bruxelles

**Journée d'étude consacrée aux problèmes de la morale laïque.** — Le dimanche 8 mai, l'Institut de Philosophie de l'Université a organisé une journée d'études consacrée aux problèmes de la morale laïque.

Les orateurs étaient les suivants :

M. M. Barzin, recteur honoraire de l'Université : sur *Morale et philosophie*.

M. P. Osterrieth, professeur à l'Université : sur *Morale et psychologie*.

M. L. De Heusch, professeur à l'Université : sur *Morale et sociologie*.

M. S. Decoster, directeur général de l'Instruction publique de la ville de Bruxelles : sur *L'enseignement de la morale laïque à l'école primaire*.

M. J. Laitat, professeur de morale à l'Athénée royal de Tournai : sur *Les types d'argumentation dans l'enseignement de la morale*.

Mme Goedert-Croissant, professeur à l'Université : sur *Le problème de l'enseignement de la morale laïque*.

**Colloque sur les droits coutumiers.** — Le Centre d'histoire et d'ethnologie juridique de l'Institut de sociologie Solvay, attaché à l'Université de Bruxelles, a organisé les 16 et 17 mai, un colloque consacré à l'étude comparative de la rédaction des droits coutumiers, dans le passé et dans le présent.

Le sujet choisi cette année l'a été en raison de l'importance actuelle des questions africaines dans la vie de la Belgique et du monde, et de la tendance très nette manifestée dans les nombreux milieux intéressés, tant africains qu'européens, en faveur d'une rédaction systématique des droits coutumiers africains.

Désirant apporter une contribution à cette œuvre importante, le Centre a fait appel à différentes personnalités universitaires belges et étrangères qui ont bien voulu accepter d'introduire les débats sur diverses expériences en matière de rédaction des droits coutumiers : coutumes médiévales françaises et belges, droit américain, droits islamiques, droit hindou, droit indonésien, droits coutumiers d'Afrique.

**Cours de vacances.** — Les cours qui auront lieu du 22 juillet au 20 août s'adressent à tous les étudiants qui désirent parfaire leur connaissance de la langue et de la culture françaises.

Le programme, consacré cette année à *Traditions et tendances nouvelles dans les Lettres contemporaines*, comprend des conférences sur « La poésie moderne » : St. John-Perse, P. Valéry, J. Supervielle; « Le plaisir esthétique »; « Le roman » : Traditions et tendances nouvelles; « L'essai et la critique » : Pour ou contre une science de la littérature; « Le théâtre » : Thèmes antiques et engagement; « Les Lettres belges »; « Les Beaux-Arts » : Les origines de l'Impressionnisme; « La musique » : Traditions et musiques expérimentales.

Ce programme est complété par des exposés sur « La Belgique contemporaine », « Economie et Civilisation » et par de nombreux exercices pratiques. De fréquentes excursions et visites guidées sont également prévues.

Les étudiants peuvent prendre leurs repas à la Cité estudiantine Paul Heger. Un certain nombre de chambres leur seront réservées.

Le secrétariat des Cours de vacances est établi à l'U. L. B. 50, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles.

## Université de Gand

**Ingénieur physicien.** — Le *Moniteur belge* du 28 mars 1960 publie un Arrêté Royal du 26 janvier 1960 relatif à la collation des grades scientifiques de candidat ingénieur et d'ingénieur physicien à l'Université de l'Etat à Gand.

L'examen d'ingénieurs physiciens peut être subi dans les trois orientations suivantes :

1. sciences nucléaires,
2. structure interne des matériaux,
3. électronique.

Certaines matières sont communes aux récipiendaires des trois orientations, d'autres sont spéciales pour les récipiendaires des trois orientations précitées. En outre, les récipiendaires doivent présenter, lors de l'épreuve finale, un travail sur une question se rapportant au groupe de matières de l'orientation qu'ils ont choisie.

**Nominations. Extension d'attributions.** — Par A. R. du 22 février 1960, M. De Smet, agrégé de l'Enseignement supérieur, est nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences. Il est chargé d'y faire le cours « Les éléments de chimie générale » en 2<sup>e</sup> cand. sciences mathématiques et 1<sup>re</sup> cand. sciences géographiques.

Par A. R. du 10 mars 1960, M. R. Verbist, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, est chargé, outre ses autres attributions, de faire les cours suivants à l'Institut supérieur des Sciences pédagogiques, en remplacement de M. le professeur J. Verheyen, admis à l'éméritat :

1. Questions approfondies de pédagogie psychologique et expérimentale (lic. sc. pédag.);

2. La pédagogie psychologique et expérimentale, 2<sup>e</sup> partie (lic. sc. pédag., lic. orient. profes.).

Par le même A. R., M. A. De Block, docteur en sciences pédagogiques, chef de travaux, est nommé chargé de cours à l'Institut supérieur des Sciences pédagogiques.

Il est chargé d'y faire les cours suivants, en remplacement de M. le Professeur J. Verheyen, admis à l'éméritat :

1. La méthodologie générale (cand.);

2. Exercices de pédagogie, y compris la pratique des tests mentaux et pédagogiques : partim : exercices de pédagogie (cand.).

Il reste également chargé de ses fonctions de chef de travaux.

Par A. R. du 8 avril 1960, M. A. Claeys, docteur en sciences chimiques, chef de travaux, est nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences.

Il est chargé de faire le cours « La méthodologie générale », (agrég. ens. second. sup.), à la Faculté précitée, en remplacement de M. le Professeur J. Verheyen, admis à l'éméritat.

Il conserve ses fonctions de chef de travaux.

Par A. R. du 21 avril 1960, M. A. De Schrijver, docteur en histoire de l'art et archéologie, est nommé chargé de cours à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'archéologie.

Il est chargé de faire le cours « Histoire de la peinture de miniature », en remplacement de M. le Professeur J. Lyna, admis à l'éméritat.



## Les Fondations

### Le rapport du Fonds national des Etudes

L'Administration des Etudes du Ministère de l'Instruction Publique, vient de publier le premier rapport d'activité du Fonds national des Etudes.

De ce rapport, nous ne retiendrons que les éléments relatifs aux bourses attribuées à des universitaires.

Créé par la loi du 19 mars 1954, le Fonds national des Etudes attribue, depuis l'année académique 1955-1956, des bourses à montant variable aux universitaires économiquement faibles.

A l'époque, le candidat de condition peu aisée qui voulait obtenir une bourse, devait soit, s'il sollicitait la bourse d'études universitaires de 1<sup>re</sup> année, réussir préalablement une épreuve de sélection, soit avoir réussi avec un grade s'il sollicitait le renouvellement de cette bourse.

Depuis 1957, ces conditions d'attribution furent supprimées.

Indépendamment de la question du plafond des revenus des parents, la seule exigence pour obtenir la bourse de 1<sup>re</sup> année est d'avoir obtenu 60 % des points en dernière année d'humanités et pour obtenir le renouvellement de cette bourse, il suffit d'avoir satisfait aux épreuves universitaires.

Le tableau I témoigne de l'heureuse répercussion de ces mesures.

TABLEAU I

Années	Nombre	Montant
1955-56	1.806	29.077.950
1956-57	2.812	43.614.500
1957-58	4.088	69.239.900
1958-59	7.921	156.283.650

Au cours de l'année académique 1958-1959, 7921 étudiants se sont partagés 156.283.650 fr. en obtenant des bourses variant entre 7000 fr. et 40.000 fr.

Le tableau II indique la répartition d'après le régime linguistique et le titre auquel la bourse est demandée, du nombre et du montant des bourses octroyées.

Le tableau III indique la répartition par section d'études, des étudiants inscrits et des bourses octroyées, ainsi que le pourcentage de boursiers par rapport au nombre d'étudiants inscrits dans ces différentes sections.

Du tableau IV il ressort, que 85,3 % du nombre total des boursiers sont des garçons, soit 81,2 % parmi les boursiers d'expression française, et 88,9 % dans le rôle néerlandais.

TABLEAU II

	Nombre			Montant		
	Français	Néerl.	Total	Français	Néerl.	Total
1 <sup>re</sup> année .....	962	1.279	2.241	16.955.000	26.594.250	43.549.250
Années suivantes.						
Ayant obtenu en 1958 :						
un grade .....	1.225	1.112	2.237	20.307.000	23.160.900	43.467.900
satisfaction .....	1.429	1.883	3.312	26.022.500	38.678.000	64.700.400
Réfugiés .....	121	10	131	4.206.000	360.000	4.566.000
Total .....	3.637	4.284	7.921	67.490.500	88.793.150	156.283.650

TABLEAU III

Sections d'études	Etudiants inscrits	Bourses 58-59	% Bourses (Etudiants)
Sciences Ecclésiastiques .....	570	65	11,00
Philosophie et Lettres .....	4.087	1.227	29,10
Droit et Notariat .....	3.288	517	15,10
Licences en sciences .....	3.826	1.149	28,80
Médecine, Pharmacie, Sciences dentaires, Education physique	7.881	1.914	23,50
Médecine vétérinaire .....	400	169	42,00
Sciences appliquées .....	3.749	1.240	33,00
Agronomie .....	677	219	31,00
Sciences sociales, politiques, économiques, financières, administratives, criminologiques, diplomatiques .....	1.963	382	19,00
Sciences commerciales et consulaires .....	4.600	814	17,00
Pédagogie, Physiologie, Orientation professionnelle .....	1.023	235	22,20
Centre interfacultaire .....	148	Pas droit aux bourses du F. N. E.	
Total .....	32.212	7.921	24,60

Le tableau V, établit la répartition des boursiers suivant leur origine sociale.

Dans un dernier tableau, nous indiquerons la répartition des bourses octroyées suivant le régime linguistique et la Province d'origine.

Tableau IV. — Répartition des bourses octroyées d'après le sexe et le régime linguistique

	Rôle français	Rôle néerlandais	Total
Etudiantes .....	686	480	1.166
Etudiants .....	2.951	3.804	6.755
Total .....	3.637	4.284	7.921

TABLEAU V

Catégorie de Profession	Boursiers 58-59	% par rapport au nombre de boursiers
Catégorie supérieure de fonctionnaires et d'employés, chefs d'entreprise et professions libérales . . . .	555	7
Catégorie inférieure de fonctionnaires et d'employés . . . . .	2.772	35
Commerçants, Petits indépendants, Artisans . . . . .	1.504	19
Agriculteurs . . . . .	792	10
Ouvriers . . . . .	1.110	14
Professions indéterminées . . . . .	1.188	15
Total . . . . .	7.921	100

TABLEAU VI

Province	Français	Néerlandais	Total	%
Anvers . . . . .	77	1.022	1.099	12,54
Brabant . . . . .	1.372	787	2.159	27,18
Flandre Occidentale . . . . .	76	1.094	1.170	14,79
Flandre Orientale . . . . .	22	912	934	11,81
Hainaut . . . . .	649	6	655	8,27
Liège . . . . .	858	13	871	11,01
Limbourg . . . . .	35	440	475	3,86
Luxembourg . . . . .	208	1	209	2,15
Namur . . . . .	332	4	336	4,24
Etrangers . . . . .	8	5	13	0,17
Total . . . . .	3.637	4.284	7.921	100,00

### Le rapport annuel de la Fondation universitaire

La Fondation universitaire a publié son 39<sup>e</sup> rapport d'activité pour l'exercice 1958-1959.

Le chapitre consacré aux prêts universitaires signale deux importantes modifications, l'une relative aux conditions d'octroi des bourses du Fonds national des Études, l'autre donnant à certains diplômés universitaires la possibilité d'obtenir un prêt en vue d'études complémentaires.

La loi du 19 mars 1954, instituant le Fonds national des Etudes, réservait l'octroi des bourses aux seuls étudiants ayant obtenu un grade à leurs examens universitaires.

Depuis octobre 1958, cette hypothèque est levée, et les étudiants ayant simplement satisfait aux épreuves de fin d'année peuvent poser utilement leur candidature à l'octroi de ces bourses.

Toutefois, ces allocations ne sont pas consenties à des étudiants déjà porteurs d'un titre universitaire et désireux d'obtenir un diplôme complémentaire en suivant un enseignement requérant une activité full-time de leur part.

Le Conseil d'administration de la Fondation a apporté une solution à ce problème et a décidé de prévoir, à partir de l'année 1959-1960, l'attribution de semblables prêts.

Au cours de l'exercice considéré, 978 bénéficiaires de prêts ont effectué des remboursements s'élevant à la somme de 4.597.030 fr. Cette somme porte à 45.172.523 fr. le montant des prêts remboursés.

Trois bourses d'études, de 40.000 fr. chacune, dans des établissements scientifiques à l'étranger, ont été attribuées.

Quant aux subsides pour publications, ils s'élèvent à 2.726.500 fr. et se répartissent comme suit : 636.500 fr. à titre de subsides pour ouvrages scientifiques, 3000 fr. à titre de subsides pour illustrations et 2.087.000, à titre de subsides aux périodiques.

Le rapport signale également que 613.000 fr. ont été accordés comme subsidés à treize Associations et Institutions scientifiques.

De son côté, le Fonds d'assistance aux étudiants a alloué à huit de ceux-ci des crédits pour un montant total de 67.000 fr.

Un chapitre du rapport reprend les données statistiques générales publiées par le bureau des statistiques universitaires.

11.745 élèves suivent les cours de la dernière année des humanités et de la scientifique spéciale, dans les établissements d'enseignement secondaire, tandis que 28.275 étudiants ont pris une inscription aux rôles des universités et hautes écoles.

En ce qui concerne le club de la Fondation universitaire qui compte 987 membres, le rapport précise que 448 personnalités étrangères y ont résidé. Près de 700 réunions y ont été tenues par des compagnies savantes.

Durant l'exercice envisagé, 16 associations ont élu domicile et installé en permanence, le siège de leur secrétariat à « l'Hôtel des sociétés scientifiques » rue des Champs Elysées à Bruxelles.

### Le rapport annuel du Fonds national de la Recherche scientifique

Le Fonds national de la Recherche scientifique a publié son 32<sup>e</sup> rapport annuel pour l'exercice 1958-1959.

Au chapitre des subsides, on relève en premier lieu la création d'une nouvelle catégorie de mandataires : « Les Stagiaires de Recherches ». Il a, en effet, été décidé de créer des bourses d'attente de 80.000 fr. à l'intention des meilleurs candidats à un mandat d'aspirant parmi ceux qui n'ont pas été classés en ordre utile. C'est ainsi, que 18 bourses ont été attribuées aux stagiaires de recherches de la première promotion 1959-1960.

Il est également précisé, qu'au cours de l'exercice envisagé, les nouveaux mandats suivants ont été attribués :

13 mandats d'aspirants (Boursier de recherche de la C. G. E. R. ); 48 mandats d'aspirant; 15 mandats de chargé de recherches et 6 mandats de chercheur qualifié.

Ces nouvelles attributions portent aux chiffres ci-après le nombre de mandataires de chaque catégorie : 18 stagiaires de recherches (80.000 fr.), 127 aspirants (120.000 fr.), 35 chargés de recherches (140.000 fr.) et 15 chercheurs qualifiés (160.000 fr.).

Le nombre des bénéficiaires de mandat croît d'année en année : 50 en 1954-1955, 65 en 1955-1956, 91 en 1956-1957, 102 en 1957-1958, 137 en 1958-1959 et 195 en 1959-1960.

Le Fonds national a conféré, en outre, 10 nouveaux mandats d'associés de 50.000 fr. et renouvelé 6 mandats arrivés à expiration.

C'est ainsi, qu'au 1<sup>er</sup> octobre 1959, 43 chercheurs bénéficiaient de ce subside destiné à améliorer les conditions dans lesquelles certains chercheurs s'adonnent au travail scientifique.

Des crédits aux chercheurs, se chiffrant à 4.475.000 fr., ont été accordés en vue de permettre l'amélioration des conditions techniques du travail de certains chercheurs particulièrement méritants.

Le Conseil a octroyé, en outre, pour l'année académique 1959-1960, quatre crédits extraordinaires pour un montant de 2.668.150 fr. En cours d'exercice 1958-1959, il a fait droit également à cinq demandes pour une somme de 3.030.000 fr.

Le rapport mentionne encore des crédits s'élevant à 500.000 fr. pour assistance à des réunions scientifiques.

Au total, les crédits et subsides accordés sur le budget de l'année académique 1958-1959 se montent à 35.132.120 fr. Pour l'année académique 1959-1960, ils s'élèvent à 34.413.150 fr.

Le document comporte par ailleurs le rapport d'activité du Fonds de la Recherche scientifique médicale.

En sa séance du 11 juillet 1958, le Conseil de gestion a pris des engagements pour l'année 1959 pour un montant de 4.995.000 fr.

Comme, d'autre part 27 nouvelles demandes totalisant 6.615.000 fr. ont été retenues, c'est à la somme de 10.290.000 fr. que s'élèvent les subsides pour l'année 1959.

### Prix interfacultaire Louis Empain

Le prix scientifique interfacultaire Louis Empain est institué pour encourager les étudiants à la recherche scientifique. Un prix de 100.000 fr. et quatre prix de 10.000 fr. pourront être attribués en 1961.

Sont admis à participer au concours les étudiants inscrits en qualité d'élèves réguliers au rôle d'une des quatre universités belges, à la Faculté Polytechnique de Mons, à l'Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux, à la « Rijkslandbouwhogeschool » à Gand, à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de l'Etat à Cureghem, et les titulaires d'un diplôme de fin d'études délivré par l'un de ces établissements.

La limite d'âge est de 28 ans à la date du dépôt du mémoire elle est portée à 30 ans pour les candidats ayant accompli leur service militaire.

Les disciplines pour lesquelles le concours est ouvert sont réunies en cinq groupes : *a*) sciences mathématiques; *b*) sciences physiques; *c*) sciences chimiques; *d*) sciences naturelles; *e*) sciences fondamentales de la technique.

Ne sont pris en considération que les travaux originaux constituant une contribution au progrès de la science.

Les mémoires doivent être déposés en cinq exemplaires, signés et datés, au Secrétariat de la Jeunesse intellectuelle, rue d'Egmont, 11, à Bruxelles, avant le 31 décembre 1960.

### Prix Emile Bernheim 1961

Le Prix Emile Bernheim 1961, d'un montant de 25.000 fr., est destiné aux étudiants ou aux anciens étudiants récemment diplômés, qui auront effectué un travail sur l'intégration européenne; il vise à les intéresser aux problèmes posés par celle-ci et doit constituer pour eux un stimulant à l'amélioration de leur formation dans ce domaine.

Au moment de l'introduction de sa demande, le candidat au Prix Emile Bernheim 1961 doit : 1) ou bien être étudiant d'une université belge ou de l'une des hautes écoles reconnues par la Fondation Universitaire; 2) ou bien avoir été étudiant dans un de ces établissements et n'avoir obtenu le diplôme de docteur, licencié ou ingénieur, que depuis deux ans au maximum, au moment de l'introduction de la candidature.

Le Secrétariat de la Fondation Universitaire porte à la connaissance des intéressés que les candidats doivent adresser leur demande et déposer leur mémoire en double exemplaire, avant le 1<sup>er</sup> décembre 1960, rue d'Egmont, 11, à Bruxelles 5.

---

## La Vie universitaire dans le Monde

### Quelques aspects de l'enseignement supérieur dans le monde

Nous estimons intéressant de reproduire certaines données des statistiques de l'Unesco publiées dans un document intitulé « Etudes à l'Etranger ».

*Nombre d'étudiants des deux sexes inscrits en 1957-1958 dans les universités et autres établissements d'Enseignement supérieur*

Pays d'études	Total	Etudiants inscrits			
		Nationaux		Etrangers	
			%		%
Autriche .....	25.082	17.065	68,0	8.017	32,0
Suisse .....	17.688	12.306	69,6	5.382	30,4
Royaume-Uni .....	96.128	84.852	88,3	11.276	11,7
France .....	180.634	163.458	90,5	17.176	9,5
Allemagne Fédérale.....	173.999	160.083	92,0	13.916	8,0
<i>Belgique</i> .....	29.651	27.887	94,1	1.764	5,9
Canada .....	72.745	68.470	94,1	4.275	5,9
Pays-Bas .....	32.565	31.201	95,8	1.364	4,2
Espagne .....	142.783	139.106	97,4	3.677	2,6
Danemark .....	12.991	12.689	97,7	302	2,3
Norvège .....	6.392	6.272	98,1	120	1,9
Italie .....	154.638	152.429	98,6	2.209	1,4
U. S. A. ....	3.036.938	2.993.745	98,6	43.193	1,4
Allemagne République Démocratique .....	67.447	66.618	98,8	829	1,2
U. R. S. S. ....	2.110.860	2.009.594	99,5	11.266	0,5



Les statistiques de l'Unesco nous permettent ainsi de mesurer l'importance de la population de l'Enseignement supérieur par rapport à la population de chaque pays.

Pays d'études	Nombre d'habitants 1958	Etudiants nationaux		Etudiants étrangers	
		total	par million d'habitants	tital	par million d'habitants
Autriche .....	6.997.000	17.065	2.439	8.017	1.147
Suisse .....	5.185.000	12.306	2.373	5.382	1.038
Royaume-Uni ....	51.680.000	84.852	1.641	11.276	1.218
France .....	44.500.000	163.458	3.673	17.176	386
Allemagne Fédérale	52.150.000	160.083	3.069	13.916	267
<i>Belgique</i> .....	8.989.000	27.887	3.102	1.764	196
Canada .....	17.048.000	68.470	4.018	4.275	250
Pays-Bas .....	11.173.000	31.201	2.792	1.364	122
Espagne .....	8.980.000	139.106	15.490	3.677	408
Danemark .....	4.500.000	12.689	2.819	302	67
Norvège .....	3.494.000	6.272	1.795	120	34
Italie .....	48.635.000	152.429	3.136	2.209	45
U. S. A. ....	171.000.000	2.993.745	17.383	43.193	252
Allemagne République Démocratique .....	16.600.000	66.618	4.000	829	50
U. R. S. S. ....	220.000.000	2.099.594	9.543	11.266	51

L'intérêt que chaque pays trouve dans l'envoi d'étudiants nationaux de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique supérieur dans d'autres pays, pour y effectuer des stages de vacances de 8 semaines, soit dans l'industrie, soit dans le commerce, est mis en évidence par les chiffres suivants : stages organisés à l'intervention de l'I. A. E. S. T. E. (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) pour les *stages industriels*, et de l'A. I. E. S. E. C. (Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales) pour les *stages commerciaux*. Il y a lieu de rappeler que d'autres institutions internationales se chargent également de l'organisation de stages.

En raison du fait que les enseignements dans les divers pays ne présentent encore souvent que peu de points de similitude, nous estimons que les chiffres que nous avons soumis sont intéressants mais doivent

Pays d'études	Nombre d'habitants 1958	Nombre d'étudiants nationaux effectuant des stages <i>industriels</i> à l'étranger I. A. E. S. T. E. en 1958	Par million d'habitants	Nombre d'étudiants nationaux effectuant des stages <i>commerciaux</i> à l'étranger A. I. E. S. E. C. en 1958	Par million d'habitants
Autriche .....	6.997.000	464	66,3	78	11,1
<i>Belgique</i> .....	8.989.000	64	7,1	59	6,6
Danemark .....	4.500.000	144	32,0	93	20,7
Finlande .....	4.373.000	174	40,0	85	19,4
France .....	44.500.000	336	7,5	377	8,4
Allemagne Fédérale .....	52.150.000	962	18,4	331	6,3
Grande-Bretagne .....	51.680.000	711	13,5	124	2,4
Grèce .....	8.096.000	86	10,6	14	1,7
Israël .....	1.997.000	—	—	25	12,5
Italie .....	48.635.000	175	3,6	96	1,9
Pays-Bas .....	11.173.000	414	37,0	76	6,8
Norvège .....	3.494.000	149	42,6	23	6,8
Portugal .....	8.980.000	54	6,1	—	—
Espagne .....	29.662.000	240	8,0	65	2,1
Suède .....	7.367.000	338	45,8	71	9,6
Suisse .....	5.185.000	122	23,5	53	10,2
Turquie .....	25.500.000	230	9,1	17	0,6
U. S. A. ....	171.000.000	—	—	20	0,1
U. R. S. S. ....	220.000.000	—	—	—	—
Lougoslavie .....	18.397.000	219	11,9	—	—
Venezuela .....	6.320.000	—	—	52	2,8
				7	1,1

être interprétés avec toute la prudence qui s'impose habituellement lors de l'examen de certaines statistiques.

Constatons, toutefois, que si, pour la Belgique, tenant compte du point de comparaison adopté, la densité de la population estudiantine peut être considérée actuellement comme satisfaisante, par contre, on ne peut être que surpris du peu d'enthousiasme que les étudiants *belges* manifestent pour la pratique de stages industriels et commerciaux à l'étranger.

Ce dernier point mérite de retenir toute notre attention.

Avril 1960.

A. STRUYE DE SWIELANDE.

Ingénieur A. I. Lg.

Président de la Commission de la  
Formation Professionnelle Fébeltex.

### L'enseignement supérieur en Autriche

Sous la rubrique « problèmes d'enseignement », la revue *Informations universitaires et professionnelles internationales* publie dans son numéro de janvier 1960, un article consacré à l'enseignement en Autriche.

Il nous a paru intéressant de reproduire ci-dessous le chapitre qui a trait à l'enseignement supérieur en Autriche. On remarquera, une fois de plus, l'attrait qu'exerce actuellement sur les étrangers, les établissements d'enseignement supérieur autrichiens.

Les universités autrichiennes avec leurs différentes facultés se trouvent à Vienne, Graz, Innsbruck, Salzburg. Actuellement, Salzburg ne possède qu'une faculté de théologie catholique qui sera bientôt complétée d'autres facultés, dans le cadre d'une université catholique. Vienne possède, en outre, une Ecole Supérieure d'Enseignement technique, fondée en 1815, de même que Graz (1817); tandis que l'Ecole Supérieure des Mines, fondée en 1840, est située à Loeben.

Comme dans les autres pays d'Europe occidentale, le nombre des étudiants inscrits dans les universités autrichiennes croît d'année en année. Au cours du semestre d'hiver 1957-58, 27.296 étudiants et étudiantes, autrichiens et étrangers, fréquentaient les facultés autrichiennes. Ceci représente un chiffre jamais atteint auparavant, plus précisément une augmentation de 19 %, par rapport à l'année scolaire précédente. Cet accroissement provient surtout — et c'est pour la première fois depuis quelques années — d'une augmentation des étudiants autrichiens de sexe masculin portés surtout vers l'enseignement technique et scientifique. Quatre des dix facultés scientifiques et techniques comptent plus de 3000 étudiants régulièrement inscrits, deux ont même dépassé le seuil de 3000 pendant l'année scolaire 1957-58. Cet accroissement peut cependant être constaté aussi dans les autres branches de l'enseignement supérieur, exception faite cependant de l'école supérieure de médecine vétérinaire.

Le taux d'accroissement est encore plus important en ce qui concerne les étudiants étrangers dont le nombre a augmenté de 2300 pendant l'année

1957-58 (contre 1000 en 1955-56 et 1960 en 1956-57). Le nombre total des étudiants étrangers était de 8376 pendant le semestre d'hiver 1957-58. 31 % des étudiants inscrits dans les universités autrichiennes sont des étrangers; certaines facultés, surtout de l'enseignement technique (Innsbruck

*Les étudiants en Autriche, étrangers et nationaux, et leur répartition*

Universités et Ecoles supérieures	Nationaux	Etrangers
Vienne .....	6.783	1.833
Graz .....	1.979	1.673
Innsbruck .....	1.434	1.673
Salzbourg (Faculté de théologie catholique)	144	44
<i>Universités au total</i> .....	10.340	4.630
Ecole Supérieure de Technique - Vienne ...	2.609	881
Ecole Supérieure de Technique - Graz .....	1.038	1293
<i>Ecoles Techniques au total</i> .....	3.647	2.174
Ecole Supérieure des Mines à Loeben .....	532	239
Ecole Supérieure d'Agronomie à Vienne....	113	147
Ecole Supérieure de Médecine Vétérinaire ..	574	100
Ecole Supérieure de Commerce International	2.301	369
<i>Total</i> .....	17.507	7.659
<b>Académies et Ecoles de Beaux-Arts</b> .....	1.413	717

Graz, Vienne — Facultés de médecine vétérinaire) comptent plus d'étrangers que d'Autrichiens; à la faculté de théologie catholique et la faculté de médecine d'Innsbruck ainsi qu'à l'Ecole Supérieure de Technique (mécanique et électricité) de Graz, deux tiers des étudiants inscrits sont des étrangers. Très souvent les étrangers viennent en Autriche non seulement pour se perfectionner, mais aussi pour suivre toutes leurs études en Autriche.

## L'Université dans la presse et dans les livres

---

**Fulréac.** — Dans son numéro 8 du 15 avril 1960, la *Revue Médicale de Liège* rend compte de l'inauguration, au Centre FULREAC I à Mangombo, du dispensaire qui portera le nom du regretté directeur scientifique de FULREAC, le Professeur L. Brull.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Mme Brull qui poursuit au Katanga une activité sociale.

C'est M. Falyse, secrétaire général de FULREAC qui a retracé la carrière du Professeur Brull, tandis que M. Sohier, directeur du Centre d'Etude des Problèmes Sociaux indigènes, a mis en évidence la perte éprouvée par le CEPSI qui se voit, par la mort de Lucien Brull, « privé d'un conseiller éminent, d'un savant remarquable, d'un homme exceptionnel, compatissant et bon ».

**Sport universitaire international.** — *Sport*, la luxueuse *Revue officielle de l'Institut National de l'Education Physique et des Sports*, publie dans son numéro d'avril 1960, sous la plume de M. G. Oosterlynck, conseiller à l'INEPS, l'histoire du sport universitaire international de 1945 à 1960.

Après avoir retracé les différentes péripéties des discussions intervenues entre la Fédération Internationale du Sport Universitaire, qui groupe les étudiants de l'Europe de l'Ouest et l'Union Internationale des Etudiants, qui groupe les étudiants de l'Est, l'auteur signale la part importante prise par les représentants du sport universitaire belge dans la médiation qui aboutit au rétablissement de l'unité du monde sportif universitaire concrétisé par l'*Universiade* 1959 qui s'est déroulée à Turin au mois de juin dernier.

Les pays de l'Est ont posé leur candidature comme membres de la Fédération Internationale du Sport Universitaire et collaborent étroitement afin d'assurer au sport universitaire international des assises stables et solides. Les prochaines Universiades d'hiver seront organisées à Chamonix en fin 1960 tandis que les Universiades d'été de 1961 auront probablement lieu à Sofia en Bulgarie.

**L'Université et la formation des cadres de la vie publique.** — Le premier des trois fascicules de la série des Cahiers dont l'Association Internationale des Universités a prévu la publication, est consacrée à « *L'Université et la formation des cadres de la vie publique* ». Il n'est guère besoin de souligner l'actualité et la complexité du problème posé par le rôle des

universités dans la formation des cadres de la vie publique. Parfois, au milieu des secousses politiques et parfois, sous une surface institutionnelle et sociale stable en apparence, toutes les sociétés subissent en profondeur des transformations dont on n'a sans doute pas encore mesuré la portée, mais qui se caractérisent partout par une pénétration progressive de la connaissance, et donc de ses valeurs et de ses critères, dans tous les secteurs de l'activité humaine. Ainsi, non seulement les conditions matérielles de la vie sont-elles bouleversées — ce qui ne peut manquer de retentir sur les structures sociales — mais là où les hiérarchies étaient fondées sur des échelles de valeurs trop radicalement différentes de celles de la science ou de la connaissance, elles tendent à perdre de leur vigueur, à s'étioler, à devenir comme des corps étrangers ou des enkystations dans le tissu vivant des sociétés. C'est dire que les universités, porteuses et créatrices de la connaissance, comptent parmi les agents les plus déterminants du mouvement social moderne et que les sociétés sont, en définitive, fondées à leur demander de former des hommes et des femmes capables de diriger, d'« encadrer » cette évolution sans la stériliser et au mieux des intérêts de l'homme. Les universités ont certes toujours formé des cadres mais pour un petit nombre de fonctions bien déterminées. On leur demande maintenant d'en former pour un très grand nombre de fonctions, et dont les données techniques et humaines ne cessent de se modifier. Cela ne laisse pas de poser pour elles de graves questions que les auteurs du Cahier s'efforcent de mettre en lumière.

Préfacé par M. Baugniet, président de l'Association, il contient des études de MM. Htin Aung, vice-chancelier de l'Université de Rangoon, L. Buquet, professeur à la Faculté de Droit de Dijon, L. K. Caldwell, professeur des sciences du gouvernement et directeur du Centre de formation à la fonction publique à l'Université d'Indiana, W. M. Cooper, vice-chancelier de l'Université de Manchester, H. H. Janssen, professeur de langue et de littérature latines à l'Université catholique de Nimègue, B. Suchodolski, professeur de sciences pédagogiques à l'Université de Varsovie, F. Vito, Recteur de l'Université catholique du Sacré-Cœur de Milan, G. B. Vovtchenko, pro-recteur de l'Université d'Etat Lomonosov de Moscou, C. K. Zurayk, professeur d'histoire arabe à l'Université américaine de Beyrouth, et M. Sadosky, professeur à l'Université de Buenos-Aires.

Tel quel, le *Cahier* ne prétend évidemment pas épuiser le problème, mais il l'éclaire sous des angles différents et cependant convergents, fait apparaître la façon dont il se présente ou est abordé dans différentes parties du monde, et pourra sans doute intéresser tous ceux qui dans les institutions universitaires et les ministères se penchent sur ce difficile problème.

**La recherche scientifique.** — Dans le numéro 57 de mars 1960 de *Forces Vives*, M. F. Pauss, après avoir applaudi sans réserve la mise en œuvre par le Gouvernement belge d'une politique de promotion scientifique, aborde le problème du statut social des chercheurs.

Suivant l'auteur, deux voies principales sont ouvertes à ceux qui se

sentent appelés à faire de la recherche : l'enseignement universitaire et la recherche pour compte de l'industrie.

En ce qui concerne les possibilités dans l'enseignement universitaire, elles sont, dit l'auteur, « fort réduites et le travail fort moyennement rétribué ».

Quant à l'industrie, elle est, selon l'auteur de l'article, mieux à même de rémunérer ses chercheurs.

Par contre, certaines sociétés imposeraient assez souvent des « restrictions à la liberté de travail des chercheurs » qui seraient « riviés à leurs entreprises par l'effet d'une clause de non-concurrence et anticipativement dépouillés de tous droits qui pourraient naître en leurs chefs en raison des découvertes brevetables qu'ils seraient amenés à faire dans l'exercice de leurs fonctions ».

Le cas de l'inventeur salarié pose des problèmes complexes tant d'ordre juridique, économique que social auxquels l'auteur propose les solutions du groupement national des cadres affiliés à la Confédération des syndicats chrétiens.

Celles-ci sont basées sur trois principes :

- « 1. Le problème doit être réglé par la loi,
2. La cession des droits doit se limiter aux seules inventions de service,
3. Toute cession doit être organisée. »

D'autre part, dans la livraison de janvier-février 1960 de la *Revue de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion*, M. M. Allais livre aux lecteurs « Quelques réflexions sur l'organisation de la recherche scientifique ».

L'auteur, qui est directeur de recherche au C. N. R. S. (Paris), émet une série de points de vue qui peuvent alimenter l'étude de l'organisation ou de la réorganisation fructueuse de la recherche scientifique.

Résumant ses observations en quelques lignes, l'auteur conditionne le succès de la recherche scientifique à l'acceptation délibérée de risques importants, à la décentralisation des décisions et une politique très libérale vis-à-vis des chercheurs.

Enfin, dans les N<sup>os</sup> 599 et 600 d'avril 1960, *Le Monde* (sélection hebdomadaire) publie un ensemble de notes rédigées par des Membres des dix commissions d'études composées d'hommes de science français qui viennent de déposer des rapports qui tendent à définir, de la façon la plus précise, les objectifs qui doivent être atteints en France, dans divers secteurs de la recherche scientifique et à préciser les modalités d'action à envisager.

Les actions recommandées par les Commissions présentent une particularité : pour les mener à bien, il sera nécessaire de faire travailler à des tâches communes des spécialistes relevant de disciplines différentes. Aussi, les a-t-on appelées « actions concertées ».

Les actions concertées portent sur les questions suivantes :

- cancer et leucémie, Comité présidé par M. Lacassagne, Membre de l'Institut;

- neuro-physiologie et psychopharmacologie, note de MM. J. Delay, de l'Académie Française, président du Comité et A. Fessard, vice-président, professeur au Collège de France;
- biologie moléculaire, note de M. R. Wurmser, président du Comité, professeur à la Faculté des Sciences de Paris;
- applications de la génétique, note de M. J. Bustarret, vice-président du Comité, inspecteur général de la recherche agronomique;
- nutrition humaine et animale, Comité présidé par M. Terroine, directeur du Centre national de coordination du centre des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation;
- analyse démographique, économique et sociale, Comité présidé par M. R. Gessain, sous-directeur de Musée de l'Homme;
- conversion des énergies, note de M. J. Yvon, président du Comité, directeur au commissariat à l'énergie atomique;
- exploitation des océans, note de M. A. Gougenheim, vice-président du Comité, directeur du service hydrographique de la marine;
- science économique et problème de développement, note de M. M. Bye, président du Comité, professeur à la faculté de droit de Paris;
- documentation : note de M. M. G. Boutry, président du Comité, professeur au C. N. A. N. et R. L'Hermite, vice-président, délégué général des laboratoires du bâtiment et travaux publics.

Quant à la suite qui va être donnée aux rapports que viennent de déposer ces dix comités, elle dépend du Ministre délégué qui possède dans le domaine de la recherche scientifique les attributions du Premier Ministre de la République Française.

Les rapports serviront à l'établissement d'une loi-programme qui doit permettre à la recherche française de prendre un nouvel essor.

Dans ses efforts, le Gouvernement Français tendra à concilier la liberté d'inspiration de la recherche et un certain dirigisme d'orientation vers des buts précis.

Par ailleurs, commentant les rapports des comités d'études M. Piganiol, délégué général à la Recherche scientifique, annonçait la parution prochaine du premier rapport de conjoncture scientifique établi par des commissions du C. N. R. S.

---



## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL .....	1
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE AU CONGO .....	3
Discours de M. A. Dewandre, président de l'Association des Amis de l'Université de Liège .....	4
Discours de M. M. Dubuisson, recteur de l'Université, président de FULREAC .....	7
Discours de M. L. Sine, professeur à l'Institut agronomique de Gembloux, directeur technique de FULREAC .....	15
Discours de M. R. Clémens, professeur à l'Université, directeur administratif de FULREAC .....	25
Les relations entre professeur et étudiant dans les universités américaines, par M. J. M. Brachman .....	35
Création d'une section liégeoise de la Discothèque Nationale de Belgique, par M. L. Poulet .....	41

### Les Services universitaires

Présentation des Services du Laboratoire de Biologie générale et de Zoologie [candidature et licence (partim)] .....	47
--	----

### La Vie de notre Association

La mort de M. M. Dehalu, Administrateur-Inspecteur honoraire de l'Université .....	53
L'Assemblée générale de 1959 .....	53
Prix des Amis de l'Université de Liège .....	60
L'Écran Scientifique des Jeunes .....	61
Les Anciens de Liège à Namur .....	63

### La Vie universitaire à Liège

In memoriam : Marcel Stassen .....	66
Le XI <sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale des Études françaises .....	66
Le Fonds national de la Recherche scientifique .....	68

### La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN .....	70
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES .....	70
UNIVERSITÉ DE GAND .....	71
LES FONDATIONS .....	73
Le rapport du Fonds national des Études .....	73
Le rapport annuel de la Fondation universitaire .....	77

	Pages
Le rapport annuel de la Fondation nationale de la Recherche scientifique.	78
Prix interfacultaire Louis Empain .....	79
Prix Émile Bernheim 1961 .....	79

### **La Vie universitaire dans le Monde**

Quelques aspects de l'enseignement supérieur dans le monde .....	80
L'enseignement supérieur en Autriche .....	83

### **L'Université dans la presse et dans les livres**

Fulréac .....	85
Sport universitaire international .....	85
L'Université et la formation des cadres dans la vie publique .....	85
La recherche scientifique .....	86

*Imprimé en Belgique*

91602 — Imp. H. VALLANT-CARMANNE, S. A.  
Un adm.-dir. J. Houdret, 4, place St-Michel, Liège

